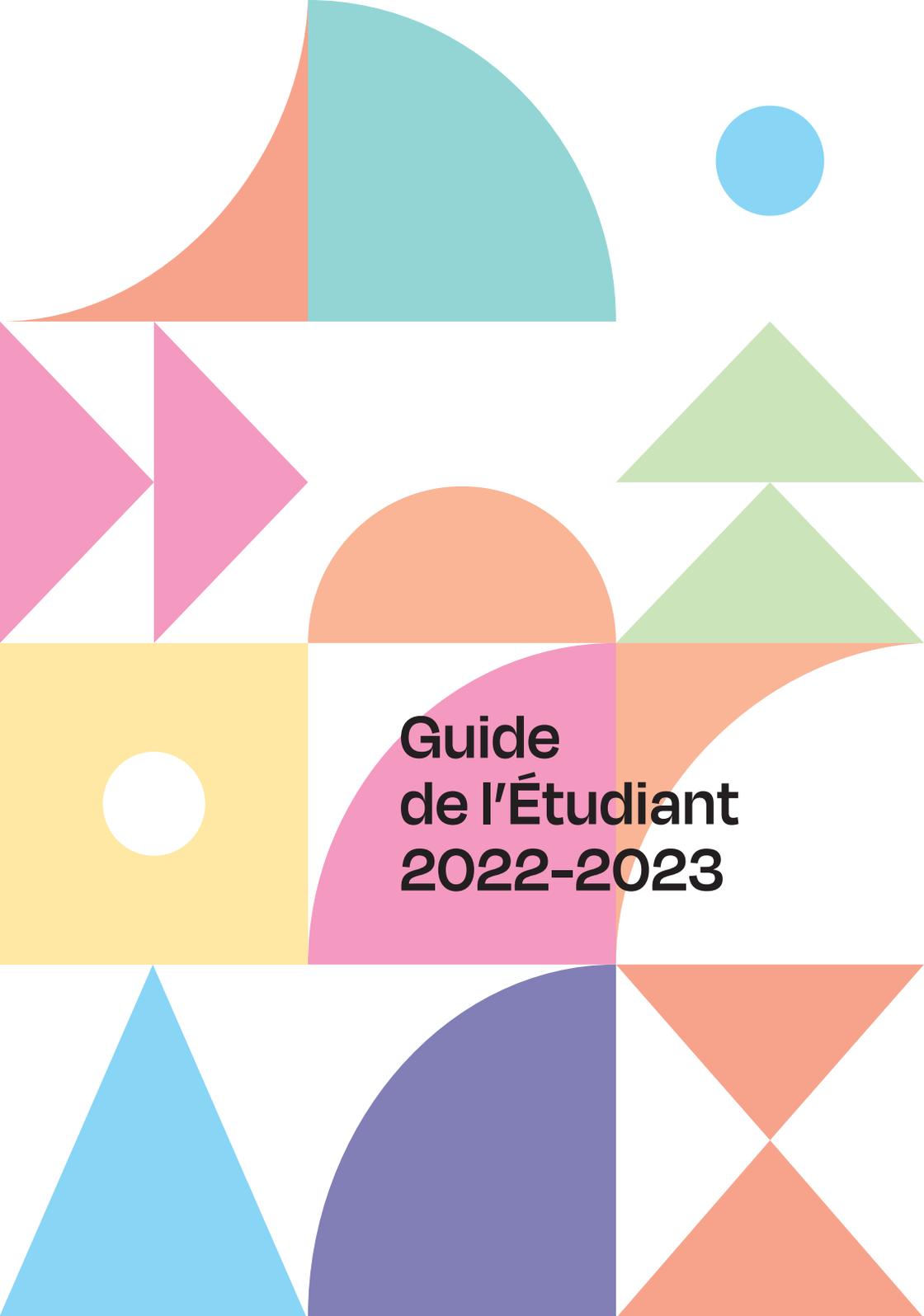




**Guide
de l'étudiant
2022-2023**



**Guide
de l'Étudiant
2022-2023**

INTRODUCTION

Bienvenue à Paris 8



Chères étudiantes, chers étudiants,

Ce guide s'adresse à vous, nouveaux ou moins nouveaux, que nous avons le grand plaisir d'accueillir à Paris 8, sur les campus de Saint-Denis, de Montreuil ou de Tremblay. Bienvenue dans votre université pour cette nouvelle année universitaire !

Depuis sa création, Paris 8 a toujours fait de la réussite et de la promotion sociale de toutes les étudiantes et de tous les étudiants l'un de ses objectifs forts. Des dispositifs variés vous permettront de bénéficier de formations de haute qualité, des derniers développements des savoirs académiques, d'une pédagogie novatrice, et des outils d'analyse critique du monde contemporain qui vous accompagneront dans votre vie personnelle et professionnelle.

Nous avons aussi la conviction que la réussite passe par de bonnes conditions d'études et l'épanouissement personnel sous toutes ses formes, par la créativité, la solidarité, l'engagement au sein de la communauté et au service des autres. C'est pourquoi vous trouverez dans ce guide les informations sur les dispositifs de soutien et de solidarité (tutorat, bourses, logement, etc.), et sur les nombreuses possibilités que Paris 8 vous offre pour répondre à vos aspirations, que ce soit à travers des associations, l'accompagnement à la réalisation de projets personnels, ou encore le nouveau diplôme (DU) Engagement. Vous aurez également la possibilité, dans le cadre du premier budget participatif de l'université, de pouvoir voter sur les projets d'accompagnement de la transition écologique de votre campus.

Annick Allaire
Présidente de l'Université

INTRODUCTION

European Reform Universities Alliance (ERUA)

En vous inscrivant dans notre établissement, vous devenez étudiant à l'université Paris 8 mais aussi étudiant à l'Université européenne ERUA - **European Reform Universities Alliance** qui vous permet d'élargir vos parcours de formation et vos horizons scientifiques, d'échanger avec d'autres étudiants des universités de Constance en Allemagne, de Sofia en Bulgarie, de Roskilde au Danemark et de la Mer Égée en Grèce, et ce faisant de bénéficier d'une véritable expérience européenne dans un environnement multilingue, multiculturel et multicampus.

Créée en 2020, l'alliance ERUA repose sur l'ambition de construire un modèle alternatif d'université européenne, en tant qu'espace critique propice à la création et aux approches expérimentales et qui s'engage en faveur de la diversité, de l'équité et de l'inclusion. Elle couvre la plupart des champs disciplinaires, avec un profil particulièrement fort dans les sciences humaines, les sciences sociales et les arts, ce qui lui permet de développer des approches interdisciplinaires originales et de nouvelles réponses et solutions aux problèmes et défis contemporains.

Votre communauté ERUA c'est : 5 universités européennes, 71 709 étudiants, 28 facultés, 200 groupes de recherche, 27 partenaires associés (dont 3 villes, 2 autorités régionales, 4 établissements d'enseignement supérieur, 3 centres de recherche, 10 réseaux internationaux et 5 entreprises).

En complément des volets formation (voir p. 72) et recherche (p. 79), des opportunités, notamment en matière linguistique, vous sont également offertes par l'alliance : des cafés des langues, tandems linguistiques et cours de langues seront ainsi bientôt proposés.

Faire entendre la voix de nos étudiants est une de nos priorités. C'est pourquoi, nous comptons 11 étudiants ambassadeurs au sein de l'université Paris 8. Une instance participative permet également à nos étudiants de nous aider à co-créer notre université européenne. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : erua.eui@univ-paris8.fr

INTRODUCTION

Le mot du vice-président étudiant

Le Vice-Président étudiant (VPE) est élu pour un mandat maximal de 2 ans par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) après présentation officielle de ses projets. Tous les élus étudiants à la CFVU peuvent déposer leur candidature.

Le Vice-Président étudiant est associé à l'équipe présidentielle. En plus de siéger à la CFVU, il assiste aux réunions de l'équipe de direction et aux réunions des Vice-Présidents de l'Université. Il est également convié à toute commission où son opinion est requise. Il peut être associé à tout projet pour lequel il est nécessaire d'apporter un regard d'étudiant et il siège d'office à la commission permanente en charge des préparations à la CFVU et au FSDIE (gestion du Fonds de Solidarité pour le Développement des Initiatives Étudiantes).

Il joue le rôle de relais entre les différentes instances de l'Université et les étudiants. Il a pour fonction de représenter la voix étudiante dans les différentes commissions de l'Université.

N'hésitez pas à le contacter lui ou un de vos élus, ils pourront vous aider en cas de litiges, de demandes particulières ou de recherches d'informations concernant les services universitaires.

Aghiles Sadedine
Vice-Président étudiant de l'université de Paris 8

INTRODUCTION

Saint-Denis s'ouvre à vous

Chères étudiantes, chers étudiants,

Le guide de l'étudiant de l'université Paris 8 est un outil pour vous aider à pleinement profiter de votre expérience étudiante dans la ville de Saint-Denis.

Ce guide est donc un rappel de toutes les possibilités que la ville vous offre, pour que vous puissiez vous épanouir au-delà des murs de votre université. On l'oublie parfois, mais avec ses 43 000 étudiants, Plaine Commune est le deuxième pôle universitaire d'Ile-de-France après Paris. Un pôle qui se développe avec notamment la montée en puissance des deux sites du campus Condorcet à Aubervilliers et porte de la Chapelle.

Étudier à Saint-Denis c'est évoluer au cœur d'un territoire en mouvement, un territoire de culture et de création, un territoire de grands évènements, où le sport et le tourisme sont en pleine expansion. Pour les futurs professionnels que vous êtes, le dynamisme du tissu économique local doit être synonyme d'opportunités professionnelles.

Hôte de la coupe du monde de rugby en 2023 et des Jeux olympiques et paralympiques en 2024, et candidate, avec Plaine Commune, pour être capitale européenne de la culture en 2028, la ville de Saint-Denis est engagée dans un large projet de rénovation urbaine pour rééquilibrer la ville de demain. Dans ce rééquilibrage, une place particulière est faite aux étudiants, à travers notamment le développement de solutions de logements pour ces derniers.

Plus largement nous jugeons l'implication des étudiants dans la ville essentielle.

N'hésitez pas à découvrir Saint-Denis. Regardez un film au cinéma l'Ecran, faites vos courses au marché de Saint-Denis, assistez à une représentation au théâtre Gérard Philipe, venez débattre au 6B, dégustez un bon repas chez Marguerite Charlie, rendez visite aux rois de France à la Basilique... Pas besoin d'aller à Paris, Saint-Denis vous garantit une expérience de vie étudiante riche et créative.

Nous vous encourageons également à participer à toutes les initiatives locales qui peuvent vous intéresser, à l'instar de notre budget participatif.

Mon équipe et moi-même sommes engagés pour que votre scolarité à l'université Paris 8 se fasse dans les meilleures conditions.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une excellente rentrée universitaire.

Mathieu Hanotin

Maire de Saint-Denis et président de Plaine Commune

Gwenaëlle Badufle-Douchez

Adjointe à la jeunesse, à l'enseignement secondaire, les universités et la vie étudiante

INTRODUCTION 3



1

Découvrir l'université Paris 8 9

- Situation géographique 11
- Moyens d'accès au site principal 12
- Moyens d'accès aux IUT 13
- Plan des bâtiments (site principal) 14
- Sécurité et sûreté de l'établissement 16
- Composantes de l'Université 17
- Fonctionnement de l'Université 18
- Paris 8 en chiffres 2021-2022 20
- Observatoire de la vie étudiante – OVE 21
- Services utiles 22



2

Devenir étudiant à Paris 8 25

- Architecture des diplômes 27
- Liste des diplômes LMD 28
- Implantation des UFR et de leurs composantes 33
- Candidature 37
- Inscription administrative 44
- Auditeur libre 45
- Sécurité sociale 46



3

Construire son parcours d'études 47

- Organisation générale des études 49
- Inscription pédagogique 51
- Pôle Alternance 52
- Certifications et préparations 54
- Institut d'enseignement à distance – IED 55
- Informations MEEF / CAPES / Agrégation 56
- Formation continue 57
- Validation des acquis 59
- Démarche VAE diplômante / certifiante 60



4

Être accompagné dans son projet 61

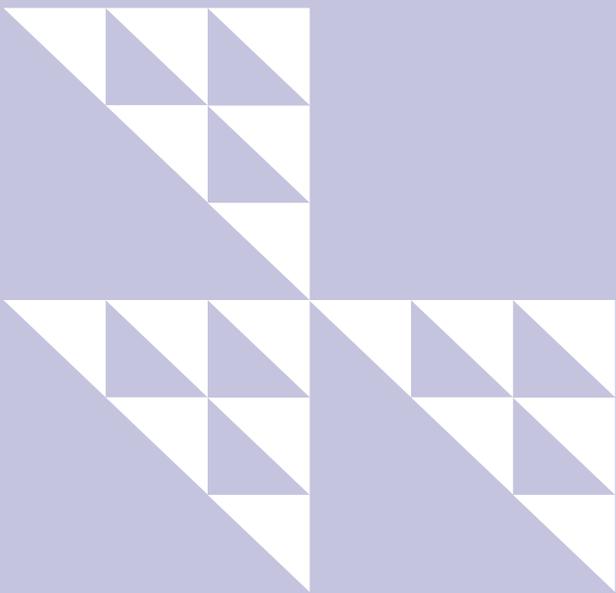
- Information, orientation et insertion pro – SCUIO-IP 63
- Bureau d'appui à la pédagogie numérique – BAPN 65
- Centre de langues – CDL 67
- Bibliothèque universitaire 68
- Service des Relations et de la Coopération internationales – SERCI 71
- Maison de l'étudiant – MDE 74
- Adresses utiles aux étudiants 75



	5	Se destiner à la Recherche	77
		• La Recherche	79
		• La direction des services de la Recherche	80
		• Les écoles doctorales – ED	81
		• acc&ss Paris-Nord (doctorants/chercheurs étrangers)	83
		• Les principaux partenaires Recherche	84
	6	Participer à la vie de campus	87
		Vie associative et citoyenneté étudiante	
		• Direction Vie de Campus	89
		• Associations étudiantes	92
		Découvrir l'offre culturelle et sportive	
		• Service d'action culturelle et artistique – ACA	100
		• Billetterie de l'ACA	101
		• Presses universitaires de Vincennes – PUV	102
		• Service universitaire des activités physiques et sportives – SUAPS	103
	7	Bénéficier des services de la vie étudiante	105
		Accueil handicap, aides sociales, bourses & aides financières	
		• Direction Vie de Campus	107
		• Service social du CROUS de Créteil	109
		• Bureau des bourses	110
		Accompagnement & aides médicales	
		• Infirmerie	112
		• Service de Santé Universitaire – SSU	113
		Logement et restauration	
		• Logement universitaire	114
		• Restauration universitaire	115
	8	Être étudiant à Saint-Denis	117
		• Saint-Denis et son territoire	119
		• Saint-Denis : ville des rois morts et du peuple vivant !	121

The background is a grid of squares. The top-left square is white with a light blue curved shape. The top-middle square is dark blue with a white circle. The top-right square is light purple with a white curved shape. The middle-left square is dark blue with two white triangles pointing right. The middle-middle square is light purple. The middle-right square is black with two white triangles pointing up. The bottom-left square is light purple with a white circle. The bottom-middle square is light purple with a white curved shape. The bottom-right square is dark blue with a white curved shape.

1 Découvrir
l'université
Paris 8



- 11 ■ Situation géographique
- 12 ■ Moyens d'accès au site principal
- 13 ■ Moyens d'accès aux IUT
- 14 ■ Plan des bâtiments (site principal)
- 16 ■ Sécurité et sûreté de l'établissement
- 17 ■ Composantes de l'Université
- 18 ■ Fonctionnement de l'Université
- 20 ■ Paris 8 en chiffres 2021-2022
- 21 ■ Observatoire de la vie étudiante – OVE
- 22 ■ Services utiles

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Situation géographique

Le site principal de l'université Paris 8 est situé à Saint-Denis

Entrée de l'Université : rue Guynemer (face au métro)

Adresse postale : 2, rue de la Liberté

93526 Saint-Denis cedex

Tél. 01 49 40 67 89

www.univ-paris8.fr

Le domaine public de l'Université est ouvert librement aux étudiants, aux enseignants et au personnel BIATOSS. Les invités et intervenants extérieurs sont autorisés à y pénétrer pour assurer les fonctions ou interventions que nécessite leur présence (<https://www.univ-paris8.fr/Reglement-interieur>).

Le respect de ces règles contribue à la sécurité des usagers et l'Université exercera tout recours judiciaire nécessaire à la sûreté de sa communauté.

Point Premier Accueil

Hall d'entrée de l'Université

Un lieu pour se repérer sur le campus, s'informer sur les formations dispensées à Paris 8 et sur les services de la vie étudiante.

Horaires

Lundi à vendredi : 8 h 30-18 h 30

Samedi : 9 h-12 h 30

Les instituts universitaires de technologie de l'université Paris 8

- **IUT de Montreuil**
140 rue de la Nouvelle France – 93100 Montreuil
Tél. 01 48 70 37 00
www.iut.univ-paris8.fr
- **IUT de Tremblay-en-France**
3 rue de la Râperie – 93290 Tremblay-en-France
Tél. 01 41 51 12 22
www.iu2t.univ-paris8.fr



DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Moyens d'accès au site principal



Par le métro

- Ligne 13, Châtillon Montrouge – St-Denis Université, arrêt St-Denis Université

Par le tramway

- Ligne T 1, Asnières Gennevilliers/Les Courtilles – Noisy-le-Sec RER, arrêt Marché de St-Denis, puis bus 255, arrêt St-Denis Université ou arrêt St-Denis Basilique, puis métro ligne 13, arrêt St-Denis Université
- Ligne T5, Garges-Sarcelles RER/SNCF – Marché de St-Denis, arrêt Guynemer, puis prendre rue Guynemer, 5 mn à pied de l'Université

Par le train et le RER

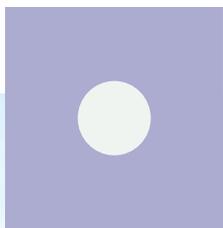
- Ligne de Paris-Nord, arrêt Gare de St-Denis, correspondance avec la ligne d'autobus 255, arrêt St-Denis Université
- RER ligne D, Melun/Malesherbes – Orry-la-Ville, arrêt Gare de St-Denis, correspondance avec la ligne du tramway T1, arrêt Basilique de St-Denis, puis métro ligne 13, arrêt St-Denis Université

Par la route

- De Paris : autoroute A1 (dite du Nord) à la Porte de la Chapelle, sortie n° 3, direction St-Denis Universités – Pierrefitte ; après le 4^e feu tricolore, prendre la bretelle à droite, direction Stains – St-Denis Universités – Vélodrome
- De Lille : autoroute A1, sortie St-Denis, puis sortie St-Denis Universités – Pierrefitte – Villetaneuse
- De Beauvais : Nationale 1, sortie St-Denis Universités

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Moyens d'accès aux IUT



IUT de Montreuil

Par le RER

- Ligne A, direction Marne-la-Vallée, arrêt Val-de-Fontenay, puis bus 122, arrêt Nouvelle France ou 301, arrêt les Ruffins

Par le métro

- Ligne 9, Pont de Sèvres – Mairie de Montreuil, arrêt Mairie de Montreuil, puis bus 122, arrêt Nouvelle France

Par la route

- Depuis la Porte de Bagnolet, autoroute A3 direction Lille, prendre la sortie S29 Montreuil-Ruffins, puis prendre la direction Montreuil Th. Sueur ; arrivé devant la station service BP, continuer tout droit (légèrement à gauche). Au feu suivant, tourner à droite, direction Fontenay-sous-Bois. Juste avant le feu suivant, tourner à droite.

IUT de Tremblay-en-France

Par le RER

- Ligne B, direction Mitry-Claye, arrêt Vert-Galant, puis bus 619 ou T'bus, arrêt IUT

Par l'autobus

- Ligne 619, Gare Vert-Galant – Centre postal, arrêt IUT
- Ligne T'bus, Gare Vert-Galant – Vieux Pays ou Roissypole, arrêt IUT

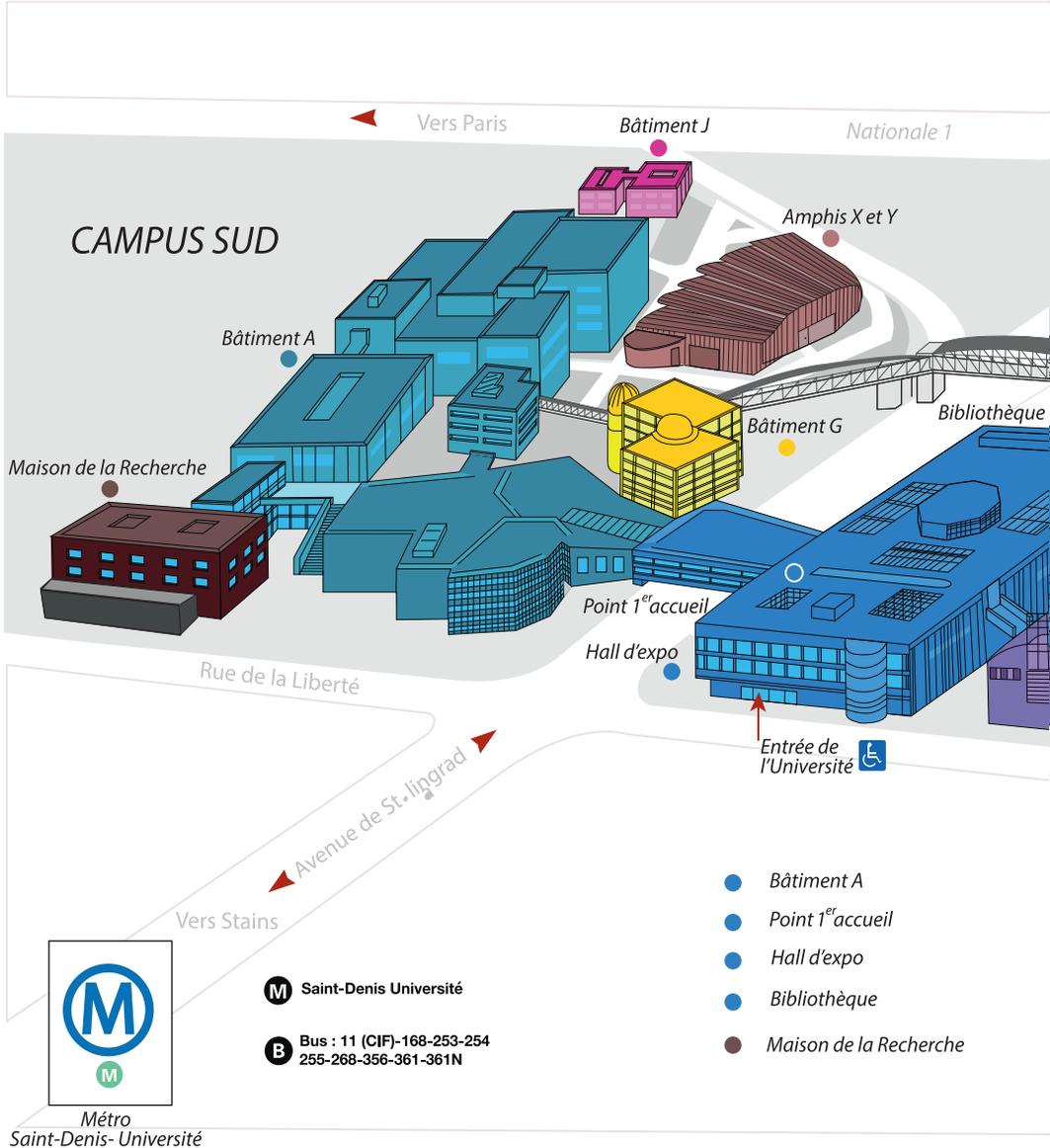
Par la route

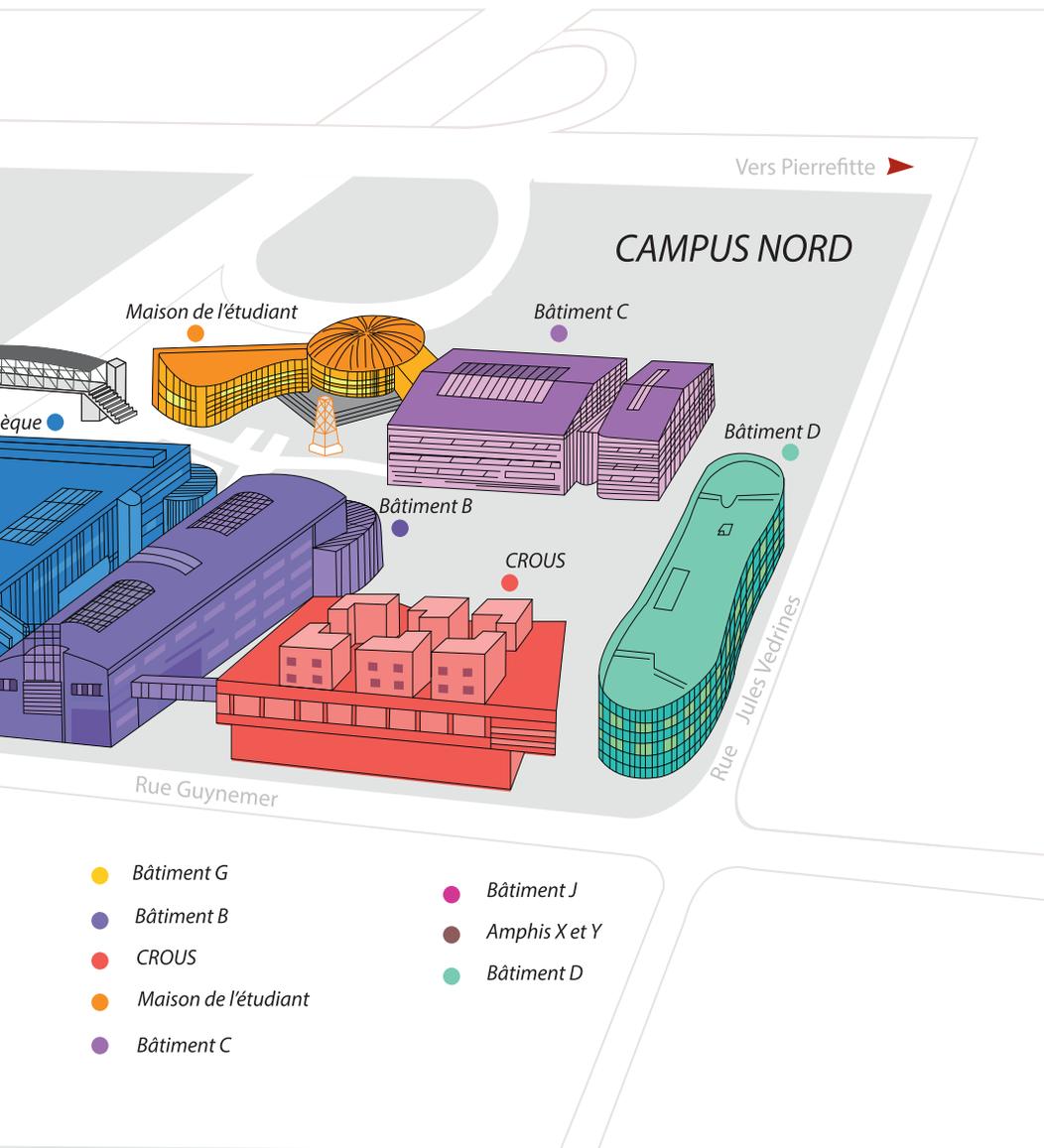
- Autoroute A 104, sortie Villepinte – Tremblay-en-France. Au rond-point, suivre Tremblay Vieux-Pays, puis prendre la direction IUT.



DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Plan des bâtiments (site principal)





- Bâtiment G
- Bâtiment B
- CROUS
- Maison de l'étudiant
- Bâtiment C
- Bâtiment J
- Amphis X et Y
- Bâtiment D

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Sécurité et sûreté de l'établissement

Service sûreté

Rattaché à la direction de la logistique, le service sûreté assure une permanence 365 jours par an, 7 j/7 et 24 h/24. Il se tient à la disposition de tous les usagers de l'Université et a pour mission principale de garantir la sécurité des biens et des personnes dans l'enceinte de l'établissement.

Il est également amené à prendre toutes mesures de prévention ainsi qu'à effectuer les interventions nécessaires.

Le site est placé sous vidéo surveillance (Loi n° 95-73 du 21/01/95 – décret n° 96-926 du 17/10/95).

Tél. 01 49 40 66 66/69 99

Mél. surete@univ-paris8.fr

direction.logistique@univ-paris8.fr
christian.virginie@univ-paris8.fr (à mettre en copie)
brahim.bouzeria@univ-paris8.fr (à mettre en copie)

Service hygiène et sécurité

Les missions du service Hygiène et Sécurité s'articulent autour de 2 grands axes :

- la sécurité incendie
- la sécurité au travail

Vous pouvez indiquer vos suggestions d'amélioration des conditions de travail, vos observations sur le registre santé et sécurité au travail, présent à différents endroits : loge du bâtiment A, accueil des deux IUT, aux secrétariats de l'UFR STN, Arts, Culture et communication, à la direction de la logistique... Un autre registre (registre d'accessibilité dans les établissements recevant du public – ERP) est installé au poste de secours à la personne pour tout étudiant handicapé voulant signaler un problème d'accessibilité.

Poste incendie et secours à la personne (urgence)

Tél. 01 49 40 71 00 / 71 30 ou 01 48 21 00 57

Pour les sourds et malentendants : Tél. 112/114

Heures d'ouverture : 24 h/24

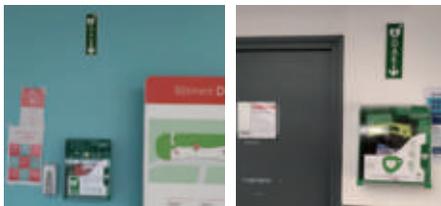
Il fournit l'aide appropriée aux personnes accidentées et peut demander, suivant les cas, l'aide de l'infirmière. Les agents sont formés en secourisme et connaissent les gestes qui sauvent. Vous décrivez l'état de la victime et un **agent secouriste du poste viendra vous rejoindre avec le matériel adapté** (trousse de secours, défibrillateur si besoin...).

Accessibles à tout secouriste, **les défibrillateurs**

sont installés dans les lieux suivants :

- salle des sports (Bât. A, niveau -1)
- hall rdc côté reprographie bâtiment A
- poste de secours (entrée principale)
- et dans tous les autres halls de chaque bâtiment

En outre, une salle de repos a été aménagée au poste de secours pour tout besoin d'intervention sanitaire, en cas de malaise en attendant les secours ou la famille. Dans certains cas, cette salle permet aussi aux secouristes de prodiguer les premiers soins avant l'arrivée des pompiers.



Covid 19 : gestes barrières

- se laver les mains très régulièrement avec du savon ou une solution hydro-alcoolique
- tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- utiliser des mouchoirs à usage unique
- saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Plus d'informations

<https://www.univ-paris8.fr/>
Coronavirus-ayons-les-bons-reflexes

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Composantes de l'Université

11 unités de formation et de recherche (UFR)

- AES – Économie et gestion (AES-EG)
- Arts, philosophie, esthétique (ARTS)
- Culture et communication (CC)
- Droit
- Études, recherche et ingénierie en territoires, environnements, sociétés (ÉRI TES)
- Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER-LEA)
- Psychologie
- Sciences de l'éducation, psychanalyse et français/langue étrangère (SEPF)
- Sciences du langage (SDL)
- Sciences et technologies du numérique (STN)
- Textes et Sociétés

4 instituts

- Institut d'enseignement à distance (IED)
- Institut d'études européennes (IEE)
- Institut français de géopolitique (IFG)
- Institut d'études judiciaires (IEJ)

2 instituts universitaires de technologie (IUT) à Montreuil et Tremblay-en-France comprenant 6 départements

- Génie industriel et maintenance
- Gestion administrative et commerciale
- Gestion des entreprises et des administrations
- Gestion logistique et transport
- Informatique
- Qualité, logistique industrielle et organisation

4 écoles doctorales

- Pratiques et théories du sens
- Esthétique, sciences et technologies des arts
- Cognition, langage, interaction
- Sciences sociales

Services dédiés aux étudiants

- Le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP)
- Informations MEEF / CAPES / Agrégation
- Le pôle Alternance
- Le bureau d'appui à la pédagogie numérique (BAPN)
- Le centre de langues (CDL)
- Le service commun de la documentation (bibliothèque)
- Le service d'action culturelle et artistique (ACA)
- Le service de la coordination des écoles doctorales
- Direction vie de Campus
- Le service des relations et de la coopération internationales (SERCI)
- Le service de santé universitaire (SSU)
- Les presses universitaires de Vincennes (PUV)
- Le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)
- L'observatoire de la vie étudiante (OVE)

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Fonctionnement de l'Université

Les missions

Les missions de l'Université, conformément à l'article L.123-3 du Code de l'éducation, sont les suivantes :

- la formation initiale¹ et continue tout au long de la vie ;
- la recherche scientifique et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats au service de la société ;
- l'orientation, la promotion sociale et l'insertion professionnelle ;
- la diffusion de la culture humaniste et l'information scientifique et technique ;
- la participation à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- la coopération internationale.

La présidence

La **présidente** de l'Université, par ses décisions, le conseil d'administration, le conseil académique (regroupant la commission de la recherche et la commission de la formation et de la vie universitaire), par leurs délibérations, leurs avis et leurs vœux, assurent l'administration de l'Université.

La présidente dirige l'Université. Elle préside le conseil d'administration et le conseil académique. Elle est élue pour 4 ans à la majorité absolue des membres du conseil d'administration. Son mandat est renouvelable une fois. Elle est assistée par le bureau de l'Université, la directrice générale des services et l'agent comptable.

Les vice-présidents

L'Université compte 6 vice-présidents :

- vice-président du conseil d'administration
- vice-président de la commission de la recherche
- vice-présidente de la commission de la formation et de la vie universitaire
- vice-président aux relations internationales
- vice-président étudiant

La vice-présidence étudiante

Issu des représentants des usagers titulaires de la commission de la formation et de la vie universitaire, le vice-président étudiant est élu pour 2 ans, après appel à candidature, par le conseil académique en formation plénière. Il représente le Bureau de la Vie Étudiante (BVE) dans les différents conseils et instances. Il développe la citoyenneté étudiante par l'organisation d'actions, assure la liaison entre les associations, les syndicats étudiants et les composantes de l'Université, étudie les projets ayant trait à la vie universitaire dans son ensemble, représente l'Université et ses étudiants auprès des différents partenaires de la vie étudiante.

Les conseils

L'Université est dotée de conseils centraux dont les membres sont élus pour 4 ans. Les représentants des étudiants sont élus pour 2 ans.

Elle compte en outre un conseil des directeurs de composantes, des conseils de perfectionnement et des commissions de directeurs d'UFR.

Chaque conseil élit un vice-président qui assiste le président dans les missions liées aux domaines de compétences du conseil concerné.

Le conseil d'administration est composé de 34 membres dont :

- 16 enseignants
- 4 personnels BIATOSS
- 6 étudiants
- 8 personnalités extérieures

Le conseil académique est composé de 77 membres. Il regroupe :

- **la commission de la recherche** (40 membres) :
 - 13 professeurs et personnels assimilés
 - 3 titulaires d'une habilitation à diriger les recherches
 - 6 docteurs (autres)
 - 4 non docteurs (enseignants et chercheurs)
 - 5 ingénieurs et techniciens
 - 1 parmi les autres personnels BIATOSS
 - 4 doctorants
 - 4 personnalités extérieures

1. L'Université assure également des formations en apprentissage.

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

■ la commission de la formation et de la vie universitaire (37 membres) :

- 14 enseignants
- 5 personnels BIATOSS
- 14 étudiants
- 4 personnalités extérieures

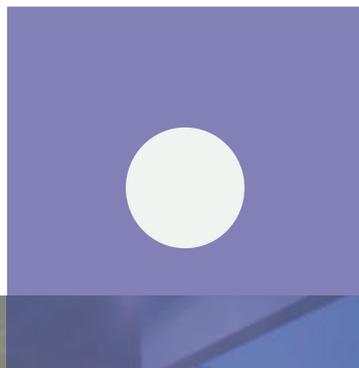
Ces différents conseils sont dotés d'un bureau et assistés de commissions ou groupes de travail.

Des commissions permanentes

- un comité technique (CT) ;
- un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) ;
- une commission paritaire d'établissement (CPE) ;
- un conseil des directeurs de composantes ;
- les sections disciplinaires du conseil académique compétentes à l'égard des usagers et des enseignants.

La direction générale des services

La **directrice générale des services** exerce ses fonctions en lien étroit avec l'équipe de la présidence. Elle prend toute mesure nécessaire au bon fonctionnement des services administratifs. Elle participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de l'établissement, veille à son application opérationnelle. Elle anime et coordonne l'ensemble des services administratifs et techniques, pilote les actions d'amélioration et de modernisation de la gestion.



DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Paris 8 en chiffres 2021-2022

Les étudiants (21 315)^{1,2,3,4}

UFR et instituts	Groupes de disciplines	License et assimilés (2)	Master	Divers (3)	Effectif
UFR AES-EG	Administration, économie, gestion	1165	254	27	1442
UFR ARTS	Disciplines artistiques, philosophie	2 539	1 198	146	3 883
UFR CC	Culture et communication	684	254	19	957
UFR DROIT	Droit	813	307	173	1 293
UFR ériTES	Géo, handicap	324	187	19	530
UFR LLCER-LEA	Langues, langues appliquées	1 650	216	63	1 929
UFR PSYCHOLOGIE	Psychologie	927	380	3	1 310
UFR SDL	Sciences du langage	221	126	12	359
UFR SEPF	Sc. éducation, psychanalyse, FLE	349	280	172	801
UFR STN	Maths, informatique, technologies, numérique	428	432	–	860
UFR TEXTES ET SOCIÉTÉS	Histoire, littératures, sc. politique, sociologie	1 441	592	126	2 159
IED (enseignement à distance)	Psychologie, droit, sc. éducation, informatique	3 338	871	85	4 294
IEE	Études européennes, commerce international	–	267	6	273
IFG	Géopolitique	–	225	4	229
IUT de Montreuil		726	–	–	726
IUT de Tremblay		270	–	–	270
TOTAL		14 875	5 585	855	21 315

Écoles doctorales	Doctorants ¹
ED Pratiques et théories du sens	452
ED Esthétique, sciences et technologies des arts	231
ED Cognition, langage, interaction	210
ED Sciences sociales	304
Habilitations à diriger des recherches (hors ED)	17
TOTAL	1 214

Les personnels

Emplois de personnels enseignants et enseignants chercheurs (tous grades confondus)	1 033
Emplois de personnels BIATOSS (bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, services sociaux et de santé)	703

Les laboratoires et structures de recherche

4 écoles doctorales
33 unités de recherche (9 Unités Mixtes de Recherche, 24 Unités de Recherche – UR)
2 structures fédératives : GEMDEV, LutIn
École Universitaire de Recherche (EUR) : ArTeC
Réseau : RE.S.E.I.D.A. (Recherches sur la Socialisation, l'Enseignement, les Inégalités et les Différenciations dans les Apprentissages)
Réseau : Groupement d'Intérêt Scientifique en Acquisition des Langues Secondes (GIS RéAL2)

Source : service pilotage, statistiques et contrôle de gestion, effectifs inscrits au 16 janvier 2022.

1. Nombre d'inscriptions principales payées au 16 janvier 2022 inclus, ensemble des composantes hors Formation Continue et Écoles Doctorales.
2. Licences, BUT, Licences professionnelles.
3. Divers : diplômes universitaires, HDR, formations internationales, préparations aux concours, auditeurs libres, diplômes Arts Tech, formations hébergées (MEEF 1^{er} degré, Études Politiques).
4. Hors inscriptions en composante formation continue, Écoles Doctorales, auditeurs libres et ComUE.

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Observatoire de la vie étudiante – OVE

Direction Formation – Bât. D

Mél. ove@univ-paris8.fr

L'observatoire de la vie étudiante (OVE) réalise différents types de travaux visant à approfondir la connaissance de la population étudiante. Il effectue des études quantitatives et qualitatives par extraction et analyse de données. Il se charge également de consulter directement les étudiants et/ou les personnels au moyen d'enquêtes anonymes.

Trois grands axes orientent les travaux de l'OVE :

- l'insertion professionnelle des diplômés ;
- le suivi des parcours universitaires ;
- les conditions de vie et d'études des étudiants de l'Université.

Les données produites par l'OVE contribuent à une meilleure connaissance des trajectoires et de la réussite étudiantes. Elles participent aussi au processus d'amélioration continue des formations et constituent un outil de pilotage pour l'Université. Elles nourrissent également les indicateurs du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'OVE participe à la veille sur le système universitaire français, en collaborant avec l'OVE national, notamment pour la réalisation de l'enquête triennale Conditions de vie, déployée sur un échantillon représentatif des étudiants inscrits dans les établissements de l'enseignement supérieur en France.

L'université Paris 8 est également membre de l'association RESOSUP qui fédère les observatoires des établissements de l'enseignement supérieur. Cette adhésion permet à l'OVE d'échanger avec les professionnels des structures similaires sur les pratiques et diverses problématiques.

Les enquêtes réalisées par l'OVE de Paris 8 garantissent la confidentialité et le respect des données personnelles des répondants. Chaque questionnaire, avant d'être envoyé aux personnes interrogées, est soumis à l'appréciation du représentant de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés), qui s'assure de sa cohérence avec le RGPD (Règlement général sur la protection des données).

Calendrier des enquêtes annuelles pour lesquelles vous pourrez être sondé durant votre cursus

Période	Intitulé de l'enquête
De décembre à avril	Enquête ministérielle de l'insertion professionnelle 6 mois et 30 mois après l'obtention du diplôme
En avril-mai	Évaluation des formations par les étudiants
Selon la date de fin de formation	Enquête d'insertion professionnelle pour les stagiaires en formation continue un an après la date d'obtention du diplôme / Évaluation des formations par les stagiaires en formation continue
Selon la date du jury	Questionnaire post-accompagnement Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Services utiles

	Secrétariat		Téléphone 01 49 40 ...
	Bâtiment	Salle	
Point accueil information	Entrée université		69-00
SCUIO-IP (Service information, orientation et insertion professionnelle)	A	347	67-17
Service de la scolarité	G	112	64-30
■ Admission étudiants étrangers	G	016	64-33/64-34 71-03/73-06
■ Inscriptions	G	017	64-35/37/40/ 42/65-21/68-04
Bureaux des diplômes			
■ UFR AES Économie et gestion + UFR Droit + UFR LLCER-LEA (master) + IUT Tremblay	G	014	64-54
■ UFR Arts	G	013	65-81
■ IED (Psychologie, informatique, sciences éducation, Droit) + UFR LLCER-LEA (licence)	G	012	67-09
■ UFR SEPF + UFR MITSIC + UFR CC	G	014	65-85
■ UFR SDL + UFR érites + IEE + IFG + IUT Montreuil	G	011	65-01
■ UFR Textes et sociétés + UFR Psychologie + HDR	G	013	64-58
Pôle accueil handicap			
Direction Vie de Campus	MDE ¹		71-88
■ Pôle accompagnement et soutien aux étudiants étrangers	MDE	08	68-23
■ Pôle social des étudiants	MDE	07	68-95
■ Pôle Événementiel et initiatives étudiantes	MDE	23	66-81
■ Pôle Responsabilité sociétale des universités (RSU)	MDE	23	64-68
■ Bureau des bourses	MDE	19	64-07/70-26
■ Pôle accueil handicap	A	048/049	67-92/71-47
Service social (CROUS)	MDE ¹	09	70-80/70-83
Service de Santé Universitaire (SSU)	MDE ¹	018	65-10
Bureau d'appui à la pédagogie numérique	C	E4	68-62
CDL (Centre de langues)	B1	204-205	68-43
Direction formation (Formation continue – Pôle Alternance)	D	221	70-70
VAE (Validation des acquis de l'expérience)	D	204	70-70
Bibliothèque universitaire	Bibliothèque		69-69
Service de la coordination des écoles doctorales	MDR ²	A3-324/A3-325	52/53
Bureau des thèses	MDR ²	A3-326	65-76
Service des Relations et de la Coopération Internationales	MDR ²	A2-212	67-81
Service des sports	Entrée université		65-30
ACA (Action culturelle et artistique) – Billetterie spectacles	Entrée université		65-28/65-09
Infirmierie	C	001/002	65-14/71-05
Violences faites aux femmes « women safe »	accueil@women-safe.org		01 39 10 85 35 ou 17 ou SMS secours 114
Objets perdus	A	035	65-54
N° d'urgence sécurité			66-66/71-00

1. Maison de l'étudiant.
2. Maison de la Recherche.



Pour vivre ensemble,
étudier et réussir avec
son handicap à Paris 8 !

Des aménagements de cours

- adaptations des documents pédagogiques
- interprètes en LSF
- codeurs en LPC
- preneurs de notes

Des aménagements d'examens

- temps majoré pour les épreuves écrites, orales et pratiques
- salle particulière
- secrétaire / surveillant d'examen
- adaptation des sujets

PÔLE ACCUEIL HANDICAP

Horaires d'accueil :

lundi et vendredi : 9 h 30-12 h 30

mardi : 9 h 30-12 h 30 et 14 h-18 h

mercredi et jeudi : 9 h 30-12 h 30
et 14 h-17 h

Bâtiment A, salles 048 et 049

Mél. : accueil.handicap@univ-paris8.fr

Un centre documentaire

Poursuites d'études et métiers
1 300 ouvrages / 12 dossiers documentaires /
200 documents électroniques

<https://scuio-ressources-documentaires.univ-paris8.fr/>

Offres de stages,
alternances, emplois

de septembre 2021
à juin 2022

Consultez nos offres
www.univ-paris8.fr/-offres-de-stage-alternance-emploi

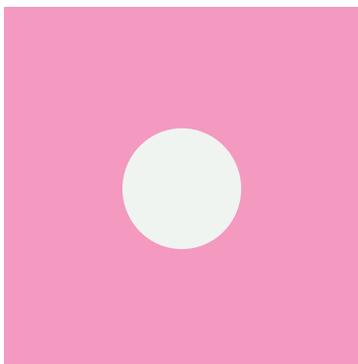
3 123 offres de stage
2 969 offres d'emploi
70 offres de jobs
455 offres en alternance

Entretiens
individuels

pour votre poursuite d'études
et votre projet perso ou pro

Permanence
relecture CV
& lettre

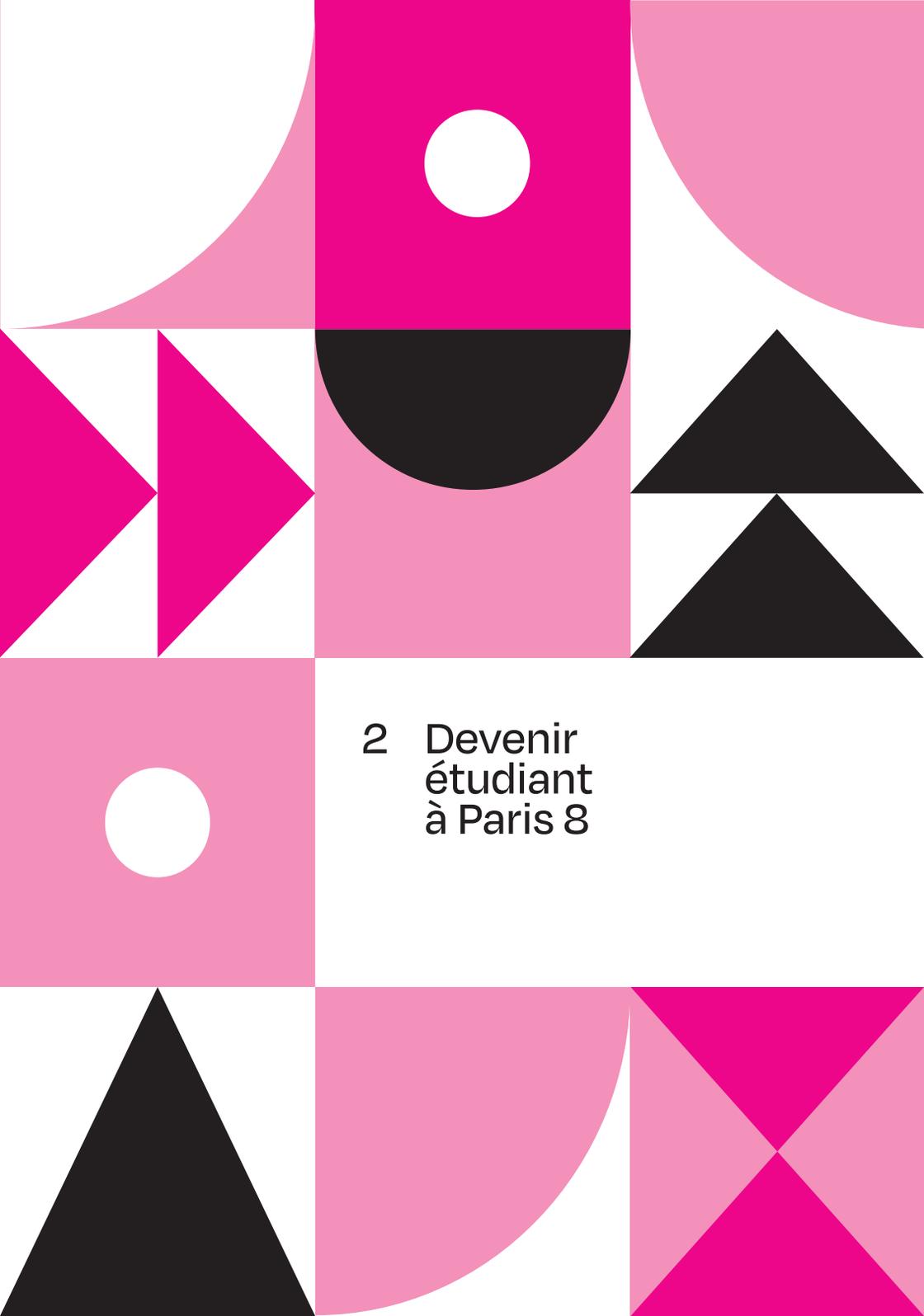
sur rendez-vous



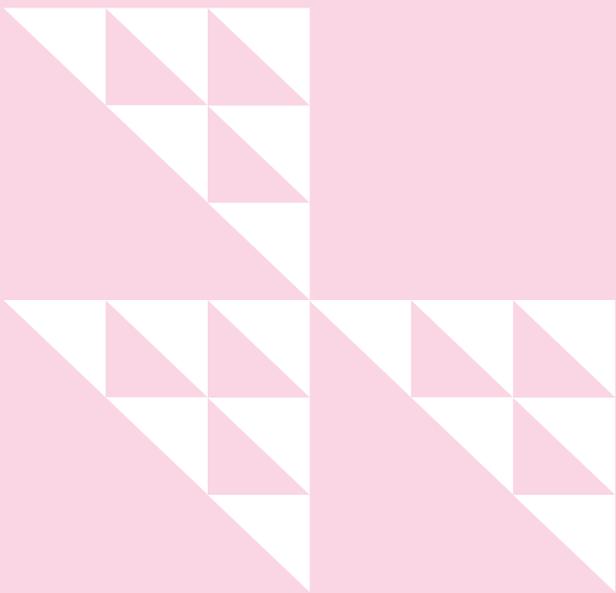
Service Commun Universitaire
d'Information, d'Orientation
et d'Insertion Professionnelle

lundi et vendredi : 9 h 30-12 h 30
mardi : 9 h 30-12 h 30 & 14 h-18 h
mercredi et jeudi :
9 h 30-12 h 30 / 14 h-17 h

Bâtiment A, salle 347
☎ : 01 49 40 67 17

The background is a grid of squares with various geometric shapes. The top-left square is white with a pink quarter-circle. The top-middle square is pink with a white circle. The top-right square is pink with a white quarter-circle. The middle-left square is pink with two black triangles. The middle-middle square is pink with a black semi-circle. The middle-right square is black with two white triangles. The bottom-left square is pink with a white circle. The bottom-middle square is white with a pink quarter-circle. The bottom-right square is pink with a white quarter-circle and a black triangle.

2 Devenir
étudiant
à Paris 8



- 27 ■ Architecture des diplômes
- 28 ■ Liste des diplômes LMD
- 33 ■ Implantation des UFR et de leurs composantes
- 37 ■ Candidature
- 44 ■ Inscription administrative
- 45 ■ Auditeur libre
- 46 ■ Sécurité sociale

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Architecture des diplômes

L'architecture des études de l'enseignement supérieur s'articule autour de **3 grades ou niveaux de sortie** :

- L : Licence (bac + 3)
- M : Master (bac + 5)
- D : Doctorat (bac + 8)

Les diplômes intermédiaires DEUG (bac + 2) et maîtrise (bac + 4) sont délivrés uniquement sur demande de l'étudiant.

L'offre de formation est structurée en domaines de formation qui correspondent aux champs de compétences de l'Université.

Paris 8 propose

5 domaines en licence (bac + 3)

- Arts
- Droit, économie, gestion
- Lettres et langues
- Sciences humaines et sociales
- Sciences, technologies, santé

5 domaines en master (bac + 5)

- Arts
- Droit, économie, gestion
- Lettres et langues
- Sciences humaines et sociales
- Sciences, technologies, santé

Les domaines se déclinent :

- pour les licences, en **mentions**, éventuellement assorties de **parcours** et/ou de **spécialisations**
- pour les masters, en **mentions**, éventuellement assorties de **parcours**

Exemple : Licence domaine Arts, mention Musicologie, parcours Danse

Les doctorats sont organisés au sein des écoles doctorales.

Les formations sont découpées en **semestres représentant chacun un nombre de crédits européens, dits ECTS** (European Credit Transfer System) capitalisables (définitivement acquis) et transférables d'une université à l'autre en France et en Europe. À chaque grade correspond un nombre d'ECTS :

- **Licence** (6 semestres) 180 ECTS
- **Master** (4 semestres)
120 ECTS supplémentaires, soit 300 ECTS
- **Doctorat** (6 semestres)
180 ECTS supplémentaires, soit 480 ECTS

Les diplômes sont composés d'**unités d'enseignement (UE)** obligatoires ou optionnelles, elles-mêmes généralement découpées en **éléments constitutifs (EC)** qui correspondent à un cours hebdomadaire pendant un semestre. À chaque EC et/ou UE est affecté un nombre de crédits (ECTS), prenant en compte le volume d'heures de cours, le travail personnel, les stages, les mémoires... et le poids de l'UE dans le diplôme.

Un élément constitutif est dit « **optionnel** » lorsqu'un étudiant peut choisir l'EC au sein d'une liste limitée. En L1, on peut aussi parler d'EC « **découverte** ».

Un élément constitutif est dit « **libre** » lorsqu'un étudiant peut choisir l'EC parmi la liste de tous les EC libres de l'Université. Ces cours peuvent être ou non disciplinaires.

Les formations sont organisées en **parcours-types correspondant à un ensemble cohérent d'UE** et permettant une individualisation des parcours.

L'étudiant peut construire son parcours de formation en fonction de son projet personnel et professionnel avec l'aide de l'équipe pédagogique du diplôme.

Cet accompagnement de l'étudiant doit :

- faciliter son orientation progressive ;
- assurer la cohérence pédagogique de son parcours ;
- augmenter ses chances de réussite et d'insertion professionnelle.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Liste des diplômes LMD

Diplômes nationaux

BUT¹

- **Génie industriel et maintenance**, parcours :
 - Ingénierie des systèmes pluritechniques
 - Management, méthodes, maintenance innovante
- **Gestion administrative et commerciale des organisations**, parcours :
 - Management des fonctions supports
 - Management responsable de projet et des organisations
 - Management commercial et marketing omnicanal
- **Gestion des entreprises et des administrations**, parcours :
 - Gestion, entrepreneuriat et management d'activités
 - Gestion et pilotage des ressources humaines
- **Management de la logistique et des transports**, parcours :
 - Mobilité et supply chain connectées
 - Mobilité et supply chain durables
- **Information-communication**, parcours :
 - Communication des organisations
- **Informatique**, parcours :
 - Administration, gestion et exploitation des données
 - Réalisation d'applications : conception, développement, validation
- **Qualité, logistique industrielle et organisation**, parcours :
 - Management de la production de biens et de services
 - Pilotage de la chaîne logistique globale

Licence

Domaine Arts

- **Mention Arts plastiques**, parcours :
 - Arts plastiques, Arts et technologies de l'image (L3), Photographie (L3)
- **Mention Cinéma**
- **Mention Études théâtrales**
- **Mention Musicologie**, parcours Danse (L3), Musique

Domaine Droit, économie, gestion

- **Mention Administration économique et sociale (AES)**
- **Mention Droit** (en présentiel et à distance)
- **Mention Économie et gestion²**, parcours Économie et Finance, Management

Domaine Lettres et langues

- **Mention Langues étrangères appliquées (LEA)**, spécialisations Commerce, Communication multi-langue et traduction (2 langues au choix : allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, portugais, russe, anglais-chinois)
- **Mention Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales (LLCER)**, parcours :
 - Mondes anglophones, Mondes arabes, Mondes hispaniques, Études européennes et internationales
- **Double licence : Histoire – LLCER Mondes anglophones**
- **Mention Lettres²**, parcours Littérature : création littéraire et écritures du monde

1. Bachelor Universitaire de Technologie.

2. Accessible en PASS ou LAS mineure Santé suivie à l'Université Sorbonne Paris Nord.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Domaine Sciences humaines et sociales

- **Mention Géographie et aménagement**
- **Mention Histoire**
- Double licence : **Histoire – LLCER Mondes anglo-phones**
- Double licence : **Histoire – Science politique**
- **Mention Information-communication**
- **Mention Philosophie**
- **Mention Psychologie** (en présentiel et à distance)
- **Mention Sciences de l'éducation** (en présentiel et à distance en L3)
- **Mention Sciences du langage**¹
- **Mention Science politique**
- **Mention Sociologie**

Domaine Sciences, technologies, santé

- **Mention Informatique** (en présentiel et à distance), parcours :
 - Informatique des systèmes embarqués et interactifs (ISEI) (L3)
- **Mention Mathématiques**

Licence professionnelle

- **Commerce et distribution**, parcours :
 - Marketing et distribution de produits frais
 - Marketing et distribution spécialisée
- **E-commerce et marketing numérique**
- **Gestion et accompagnement de projets pédagogiques**, parcours :
 - Enseignement de la langue des signes française en milieu scolaire
- **Management des processus logistiques**, parcours :
 - Coordonnateur des améliorations des processus d'entreprise (CAPE)

- **Métiers de la communication** : chef de projet communication, parcours :
 - Communication interactive et multimédia (CIM)
- **Métiers de la GRH** : assistant, parcours :
 - Droit social et ressources humaines
- **Métiers de l'immobilier** : gestion et administration de biens, parcours :
 - Droit et gestion de copropriété et syndic
- **Métiers de l'information** : métiers du journalisme et de la presse, parcours :
 - Techniques journalistiques pour les nouveaux médias

Master

Domaine Arts

- **Mention Arts, technologies, création (ArTeC)**, parcours :
 - La création comme activité de recherche
 - Les nouveaux modes d'écritures et de publications
 - Technologies et médiations humaines
- **Mention Arts de la scène et du spectacle vivant**, parcours :
 - Projet culturel et artistique international
 - Théâtres, performances et sociétés
- **Mention Arts plastiques**, parcours :
 - Art contemporain et sciences humaines
 - Écologie des arts et des médias
 - Médiation, Exposition, Critique
 - Pratiques, Histoires, Théories de la photographie
- **Mention Cinéma et audiovisuel**, parcours :
 - Réalisation et création
 - Théorie, esthétique et histoire du cinéma
 - Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels
- **Mention Création numérique**, parcours :
 - Arts et technologies de l'image virtuelle
- **Mention Danse**
- **Mention Musicologie**, parcours :
 - Création musicale et sonore
 - Théories et pratiques de la musique

1. Accessible en PASS ou LAS mineure Santé suivie à l'Université Sorbonne Paris Nord.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Domaine Droit, économie, gestion

- **Mention Droit de la santé**, parcours :
 - Droit médical, de la bioéthique et de la santé (M2)
 - Propriété industrielle et innovations en santé (M2)
- **Mention Droit privé**, spécialisations :
 - Droit des affaires
 - Droit des personnes, de la famille et du patrimoine
- **Mention Droit public**, parcours :
 - Droit et économie publics des affaires
 - Droit public général
- **Mention Justice, procès, procédures**, parcours :
 - Droit privé approfondi – Carrières judiciaires (M1)
 - Droit processuel (M2)
 - Institutions juridictionnelles et grands procès (M2)
- **Mention Économie des organisations**, parcours :
 - Économie managériale et droit des projets publics et privés
 - Économie sociale, solidaire et innovante
 - Transitions écologiques, économiques et sociales
- **Mention Management**, parcours :
 - Conseil en organisation et management du changement (M2)
 - Conseil en stratégie et transformation digitales (M2)
- **Mention Management et commerce international**, parcours :
 - Commerce extérieur trilingue
- **Mention Monnaie, banque, finance, assurance**

Domaine Lettres et langues

- **Mention Création littéraire**
- **Mention Études sur le genre**
- **Mention Langues et sociétés**, parcours :
 - Études transnationales et transculturelles
 - Médias, culture, 2 langues (MC2L)
- **Mention Lettres**, parcours :
 - Création critique (M2)
 - Mondes littéraires (M2)
- **Mention Traduction et interprétation**, parcours :
 - Lettres, interfaces numériques et sciences humaines

Domaine Sciences humaines et sociales

- **Mention Archives**
- **Mention Civilisations, cultures et sociétés**, parcours :
 - Mondes méditerranéens en mouvement

- **Mention Culture et communication**, parcours :
 - Médias, culture et sociétés (M1)
 - Médias et rapports sociaux de classe, race, genre (M2)
 - Médias internationaux (M2)
- **Mention Études européennes et internationales**, parcours :
 - Commerce international et marketing export
 - Politiques et gestion de la culture en Europe
 - Union européenne et mondialisation
 - Villes européennes : urbanisme, aménagement et dynamiques sociales
- **Mention Études sur le genre**
- **Mention Géographie, aménagement, environnement et développement**, parcours :
 - Géomatique, géodécisionnel, géomarketing et multi-média (G2M)
 - Vulnérabilités – Alternatives – Résistances – Adaptations (VARAP)
- **Mention Géopolitique**, parcours :
 - Géopolitique locale et gouvernance territoriale (aménagement, concertation)
 - Géopolitique : territoires et enjeu de pouvoir
- **Mention Histoire**, parcours :
 - Passé présent : les méthodes critiques de l'Histoire
- **Mention Humanités numériques**, parcours :
 - Analyse et valorisation des usages numériques
 - Création et édition numériques
 - Gestion stratégique de l'information
 - Numérique : enjeux et technologies
- **Mention Industries culturelles et créatives**, parcours :
 - Communication pour l'audiovisuel (M2)
 - Industrie de la musique : production, organisation, communication (M2)
 - Plateformes numériques, création et innovation (M2)
- **Mention Information et communication**, parcours :
 - Communication numérique et conduite de projets
- **Mention Patrimoines et musées**, parcours :
 - Médiation culturelle, patrimoine et numérique (inter-universitaire Paris 8 – Paris 10)
- **Mention Philosophie**, parcours :
 - Analyse et critique des arts et de la culture
 - Analyse et critique des mondes sociaux, juridiques et politiques
 - Philosophie et transculturalités

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

- **Mention Psychanalyse**
- **Mention Psychologie**, parcours :
 - Ergonomie, travail, formation et vie quotidienne
 - Neuropsychologie
 - Psychologie clinique et psychothérapies
 - Psychologie de la cognition
 - Psychologie du développement : éducation, troubles et problématiques actuelles
 - Psychologie sociale, du travail et de la santé : résolution de conflit et changement
- **Mention Science politique**, parcours :
 - Cultures et politiques : mots, images et théorie
 - Diversités et discriminations
 - Politique transnationale et mondialisation
 - Sciences sociales et culturelles / Soziokulturelle Studien (Master franco-allemand)
- **Mention Sciences de l'Éducation**, parcours :
 - Éducation tout au long de la vie (ETLV)
 - Enfance, jeunesse, formation (ENJEUFOR)
 - Enseignement, éducation prioritaire, médiation culturelle (MEDIASCOL)
- **Mention Sciences du langage**, parcours :
 - Didactique des langues étrangères et secondes (DDLES)
 - Interprétation, langue des signes française/français (ILSF/F)
 - Linguistique, acquisition, langues vocales et langues des signes (LAVS)
- **Mention Sciences sociales**, parcours :
 - Anthropologie de la mondialisation
 - Mondes urbains et inégalités

Domaine Sciences, technologies, santé

- **Mention Informatique**, parcours :
 - Big data (M2)
 - Conduite de projets informatiques (M2)
 - Intelligence artificielle (M2)
 - Technologies de l'hypermédia (M2)
- **Mention Mathématiques et applications**, parcours :
 - Arithmétique, codage et cryptologie
 - Cybersécurité et sciences des données
- **Mention Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales**, parcours :
 - Technologie et handicap (HANDI)

Métiers de l'enseignement

Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)

- **Mention MEEF 1^{er} degré**¹
- **Mention MEEF 2nd degré**, parcours :
 - Anglais
 - Arts plastiques
 - Éducation musicale et chant choral
 - Espagnol
 - Histoire-Géographie
 - Langue des Signes Française (LSF)
 - Lettres
 - Sciences économiques et sociales

Doctorat

École doctorale : Pratiques et théories du sens

- Anthropologie
- Études de genre²
- Études hispaniques
- Études hispaniques
 - spécialité études de genre
- Études italiennes
- Études portugaises, brésiliennes et d'Afrique lusophone
- Histoire ancienne
- Histoire contemporaine
- Histoire et civilisation
- Histoire médiévale
- Histoire moderne
- Langue, littérature et études germaniques
- Langues et littératures françaises
- Langues et littératures françaises
 - spécialité Sémiotique
- Langues et littératures françaises
 - spécialité Études de genre
- Langues, littératures et civilisations des pays anglophones
- Littérature générale et comparée

1. Inscription à l'INSPÉ (<https://inspe.u-pec.fr>).

2. Déclinaison possible en spécialités disciplinaires.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

- Littérature générale et comparée
 - spécialité études de genre
- Philosophie
- Philosophie
 - spécialité études de genre
- Psychanalyse
- Science politique
- Sciences de l'éducation
- Sociologie

École doctorale : Esthétique, sciences et technologies des arts

- Esthétique, sciences et technologies des arts
 - spécialité Arts plastiques et photographie
 - spécialité Cinéma et audiovisuel
 - spécialité Danse et arts du geste
 - spécialité Images numériques
 - spécialité Musique
 - spécialité Théâtre et arts de la scène

École doctorale : Cognition, langage, interaction

- Ergonomie
- Informatique
- Informatique
 - spécialité Mathématiques
- Mathématiques
- Productique-Génie industriel
- Psychologie
- Sciences de l'information et de la communication
- Sciences de l'information et de la communication
 - spécialité Documentation
- Sciences du langage

École doctorale : Sciences sociales

- Anthropologie
- Droit médical
- Droit privé et sciences criminelles
- Droit public

- Droit public
 - spécialité Études de genre
- Études de genre
 - spécialité Science politique
 - spécialité Sciences de l'éducation
 - spécialité Sociologie
- Études slaves
 - spécialité Cultures et civilisations contemporaines
- Études urbaines, aménagement et urbanisme
- Géographie
 - spécialité Géographie humaine et régionale
 - spécialité Géographie physique
 - spécialité Géopolitique
- Informatique
- Sciences de gestion
- Sciences de l'éducation (avec Paris 13)
- Sciences de l'information et de la communication
- Sciences économiques
- Sociologie

Diplômes d'université¹

Le diplôme d'université : DU

- Clinique juridique – Justice, procès et procédure (niveau bac + 3)
- Criminologie (niveau bac + 3)
- DU POST MASTER « Enjeux contre les inégalités en éducation » ECLIE (accès à niveau bac + 5)

Le diplôme d'études supérieures d'université : DESU (niveau bac + 4)

- Criminologie

1. Voir aussi chapitre 3, page 58 les diplômes d'université proposés dans le cadre de la formation continue.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Implantation des UFR & de leurs composantes

	Secrétariat		Téléphone 01 49 40 ...
	Bâtiment	Salle	
UFR – AES-Économie et gestion (AES-EG) https://ufr-aes-ecoges.univ-paris8.fr			
Directeur : Loïc Charles			
Responsable administrative et financière : Magali Valois	D	110	72-54
Adjointe : Diana Karmes-Findrama	D	110	72-92
Responsable de la scolarité : Esther Libota	D	102	72-55
Administration économique et sociale (L)	D	124	72-61
Économie et gestion (L)	D	103	73-79
Économie et gestion/LEA (L)	D	102	73-81
Économie des organisations, parcours EMD3P, ESSI (M)	D	107	72-59/72-66
Management et commerce international, parcours Commerce extérieur trilingue (M)	D	107	72-66
Management, parcours COMC, CSTD (M)	D	102	73-81
Monnaie, banque, finance, assurance (M)	D	107	72-59
UFR – Arts, philosophie, esthétique (ARTS) www.artweb.univ-paris8.fr			
Directeur : Grégoire Quénauld	A	137	
Co-directeur : NC			
Responsable administrative et financière : Nouria Hadjal	A	136	66-21
Arts plastiques (L), Cinéma (L), Musicologie (L), Théâtre (L1-L2)	A	120	65-70/69-04/66-48 66-01/70-08/70-81
Philosophie (L-M)	A	029/030	66-13
Arts et technologie de l'image (ATI) (L3-M)	A	079	66-04
ArTeC (M)	G	105	67-98
Arts plastiques (M), MEEF	A	069	70-14/66-02
Danse (L3-M)	A	080	65-22
Cinéma et audiovisuel (M)	A	113	66-10
Musicologie (M), MEEF	A	130	66-11
Photographie et multimédia (L3-M)	A	065	66-15
Théâtre (L3-M)	A	031	65-59/66-16
UFR – Culture et communication (CC) https://ufr-culture-communication.univ-paris8.fr			
Directrice : Aurélie Tavernier			
Co-directrice : Aurélie Aubert			
Responsable administrative et financière : Aurore Gédin	A	332	66-57
Information-communication (L)	A	334	66-56/71-02/71-68
Métiers de l'information (LP)	A	334	66-56/71-02/71-68
Culture et communication (M)	A	333	71-86
Industries culturelles (M)	A	333	70-20
Information et communication (M)	A	333	71-86
UFR – Droit www.ufr-droit.univ-paris8.fr			
Directeur : Pierre-Olivier Chaumet			
Responsable administrative et financière : Amina Kalafate	A	232	66-32
Droit (L1-L2/LP-L3)	A	233	70-46/70-32
Droit (M), DU/DESU Criminologie	A	231	66-30/66-26
DU Clinique juridique, IEJ	A	230	64-23

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

	Secrétariat		Téléphone 01 49 40 ...
	Bâtiment	Salle	
UFR – Études, recherche et ingénierie en territoires, environnements, sociétés (érites)	www.univ-paris8.fr/		
Directrice : Céline Jost	D	141	72-88
Responsable administrative et financière : Claire Geeraerts	D	143	72-86
Géographie (L)	D	129	72-73
Géographie (M)	D	127	72-70
Mondes méditerranéens en mouvement (M)	D	144	72-90
Mathématiques, informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS) (M)	D	128	73-25
UFR – Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER-LEA)	www.ufr-langues.univ-paris8.fr		
Directrice : Audrey Fogels			
Directrice adjointe : Anne Chalard-Fillaudeau			
Responsable administrative et financière : Catherine Renaut	B1	316	72-62
Adjoint : Argan Grossvak	B1	317	68-68
Responsable de la scolarité : Françoise Dumesnil	B1	215	68-37
LLCER (L), LEA (L)	B1	218/219	68-32/35/36/38
LISH (M), MC2L (M), ETT (M) + MEEF (anglais), MEEF (espagnol)	B1	216	64-50/70-92
Centre de langues (CDL) (L et M)	B1	204/205	68-43/76-16/77-17
UFR – Psychologie	https://ufr-psycho.univ-paris8.fr		
Directrice : Corinna Kohler			
Responsable administrative et financière : NC	A	273	68-88
Psychologie (L1-L2-L3)	A	278	64-71
Psychologie (L1-L2-L3)	A	277	68-03
Psychologie (M1)	A	276	64-70
Psychologie (M2)	A	275	64-72
UFR – Sciences de l'éducation, psychanalyse et français langue étrangère (SEPF)	www.ufr-sepf.univ-paris8.fr		
Directeur : Jean-Christophe Coffin			
Responsable administrative et financière : Sophie Ghannam	A	457	66-50
Adjointe : Stefania Oketen	A	456	66-61
Coordinateur du département des sciences de l'éducation	A	433	66-54
Sciences de l'éducation (L)	A	435	66-84
Sciences de l'éducation (M)	A	434	66-62
Psychanalyse (M)	A	454	68-00
Communication / FLE	A	330	66-58

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

	Secrétariat		Téléphone 01 49 40 ...
	Bâtiment	Salle	
UFR – Sciences du langage (SDL) www.ufr-sdl.univ-paris8.fr			
Directeur : Mario Bara-Jover Responsable administrative et financière : Marie-Line Chemin	A	142	64-18
Sciences du langage (L)	A	145	67-71
Sciences du langage (LAVS, DDLES, ILSF/F) (M), MEEF LSF	A	145	70-93
Langue des signes française (LP)	A	145	67-71/70-99
Langue des signes française (DU)	C	008	70-99
UFR – Sciences et technologies du numérique (STN) http://stn.univ-paris8.fr			
Directeur : Khaldoun Zreik Responsable administratif et financier : Mourad Amara Adjointe : Nathalie Guillaumin	A A	146 146	64-26 64-27
Informatique (L1-L2-L3)	A	150	65-35
ISEI (L3) + Informatique (M1 Tronc commun) + IIA (M2)	A	181	64-15
Big data (M2) + CPI (M2) + Mathématiques Parcours CCSD (M)	A	183	64-00
CEN (M), THYP (M2)	A	168	67-58
Mathématiques (L-M) + Parcours ACC (M)	A	149	64-20
Gestion stratégique de l'info (M) + Humanités numériques (M) + AVUN (M2) + NET (M) + Patrimoines et musées (MCPN) (M)	A	170	64-17
UFR – Textes et sociétés www.ufr-textes-et-societes.univ-paris8.fr			
Directrice : Sylvie Kleiman-Lafon Responsable administrative et financière : Marie Huguet	B2	337	68-14
Histoire (L)	B2	346	68-25
Histoire (M), Archives (M), MEEF (Histoire-Géographie)	B2	347	68-24
Lettres (L)	B2	343	68-11
Lettres (M), Création littéraire (M), Littérature comparée (M), MEEF (Lettres)	B2	341	68-16
Sociologie (L)	B2	349	68-26/73-45
Sociologie (M), MEEF (Sciences économiques et sociales)	B2	348	68-18
Études sur le genre (M)	B2	342	68-13
Science politique (L)	B2	334	68-67/66-31
Science politique (M)	B2	333	70-75

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

	Secrétariat		Téléphone 01 49 40 ...
	Bâtiment	Salle	
Institut d'enseignement à distance www.iedparis8.net			
Directrice : Morgiane Bridou	D	245	
Responsable administratif et financier : Rafi Daudrah	D	246	72-05
Adjointe : Lorine Balikci	D	241	72-18
Responsable de la scolarité : Libny Estriplet	D	243	72-10
Droit (L-M), DU Criminologie, IEJ	D	244/247	72-16/72-19
Informatique (L-M)	D	203	72-51
Psychologie (L-M)	D	236	72-00
Sciences de l'éducation (L3-M)	D	203	72-44
Institut d'études européennes http://iee.univ-paris8.fr			
Directeur : Michel Mangenot			
Responsable administratif et financier : Johann Millan	A	246	65-92
Responsable du secrétariat pédagogique : Kenny Chikh	A	246	65-47
Études européennes et internationales (M)	A	246	65-93
Institut français de géopolitique www.univ-paris8.fr/geopo ou https://www.geopolitique.net/fr			
Directeur : NC			
Directeur adjoint : Jérémy Robine			
Responsable administrative et financière : Carine Moin	D	3 ^{ème} étage	73-15
Géopolitique (M)	D	3 ^{ème} étage	73-00
IUT de Montreuil www.iut.univ-paris8.fr			
Directrice : Myriam Lamolle			
Responsable administrative et financière : Rachida Kamal	F	F3-10	01 48 70 37 06
Département Informatique	B	B1-05	01 48 70 37 12
Département Gestion administrative et commerciale des organisations	F	F1-18	01 48 70 37 09
Département Qualité, logistique industrielle et organisation	D	D1-05	01 48 70 37 43
Département Information-Communication	F	F2-19	01 48 70 34 69
IUT de Tremblay-en-France www.iu2t.univ-paris8.fr			
Directrice : Véronique de Saint-Giniez			
Responsable administrative et financière : Adeline Japiot			01 41 51 12 47
Adjointe : Sandrine Boulanger-Bellaïche			01 41 51 12 22
Département Génie industriel et maintenance			01 41 51 12 64
Département Management logistique et transport			01 41 51 12 26
Département Gestion des entreprises et des administrations			01 41 51 12 66
Service formation continue et alternance			01 41 51 12 24

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Candidature

Cette démarche concerne tous les étudiants qui désirent s'inscrire pour la première fois à l'université Paris 8, quel que soit leur niveau d'études (licence, master, doctorat).

La **procédure d'admission** concerne également les étudiants :

- qui souhaitent s'inscrire en tant qu'auditeur libre, préparer le Pix ou suivre un programme d'échange international ;
- qui ont déjà été inscrits à Paris 8 et souhaitent reprendre leurs études ;
- qui sont inscrits à Paris 8 et souhaitent changer de cursus, quel que soit leur niveau d'études ;
- qui sont inscrits à Paris 8 en L3 ou M2 et souhaitent poursuivre en M1 ou en doctorat ;
- qui sont inscrits à Paris 8 en M1 et souhaitent poursuivre en M2, dans une autre mention de master.

Cette démarche est personnelle ; toutefois, à titre exceptionnel, une tierce personne peut agir en tant que délégataire d'un étudiant empêché, sous réserve qu'elle soit en possession d'une procuration et d'une pièce d'identité de celui-ci.



En 1^{re} année de licence et BUT¹

Bacheliers de l'enseignement secondaire français

Tout étudiant français ou étranger, **titulaire du baccalauréat** français (quels que soient l'année et le lieu d'obtention) n'ayant jamais été inscrit dans une université française² peut être admis, via l'application Parcoursup, en première année de licence (L1) ou en BUT, à l'université Paris 8 dans la limite des capacités d'accueil.

Saisie des vœux sur www.parcoursup.fr entre mi-janvier et mi-mars pour la rentrée universitaire suivante ou en procédure complémentaire à **partir de fin juin**. Les candidats affectés à l'université Paris 8 seront informés dans leur espace Parcoursup de la procédure à suivre pour prendre rendez-vous et procéder à leur inscription administrative.

Titulaires d'un diplôme français admis en dispense du bac³

Si vous souhaitez vous inscrire en première année de licence (L1) ou en BUT, vous devez saisir vos vœux sur www.parcoursup.fr **entre mi-janvier et mi-mars** pour la rentrée universitaire suivante.

Si votre candidature est retenue, vous serez contacté par le service de scolarité dont dépend la licence ou le BUT, en vue de procéder à votre inscription administrative (voir page 44).

1. Bachelor universitaire de Technologie.

2. Si l'étudiant a déjà été inscrit dans une université française, quels que soient les résultats acquis, il doit faire une demande de transfert (voir page 39).

3. L'arrêté du 25 août 1969 et suivants dressent la liste des titres et diplômes français admis en dispense du baccalauréat en vue de l'admission à l'Université. Parmi les plus courants, on peut citer la capacité en Droit (12/20 de moyenne), les brevets de technicien supérieur, certains brevets de technicien, l'ESEU, le DAEU.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Étudiants étrangers titulaires d'un diplôme étranger

Ressortissants de l'EEE/UE¹ titulaires d'un diplôme étranger

Vous devez saisir vos vœux sur www.parcoursup.fr **entre mi-janvier et mi-mars** pour la rentrée universitaire suivante. Les étudiants étrangers doivent **posséder le titre ou le diplôme qui permet d'accéder à l'Université dans le pays où il a été obtenu.**

Ressortissants hors EEE/UE¹

La demande **d'admission préalable (DAP)** est obligatoire pour tout étudiant étranger hors Espace économique européen¹ s'inscrivant pour la première fois dans une université française en première année de licence (L1)². Le retrait et le dépôt des dossiers se font **entre début octobre et mi-décembre 2022** pour la rentrée universitaire suivante (bureau de l'admission des étudiants étrangers, bât. G, salle 016).

Les étudiants en 1^{re} année de BTS ou BUT doivent candidater sur www.parcoursup.fr **entre mi-janvier et mi-mars** pour la rentrée universitaire suivante.

■ Si vous résidez à l'étranger

Dans l'un des pays suivants (à procédure CEF³)

Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Bahreïn, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina-Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Émirats arabes unis, Égypte, Équateur, États-Unis, Gabon, Géorgie, Ghana, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Israël, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Laos, Liban, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Niger, Nigéria, Pérou, Qatar, République démocratique du Congo, République dominicaine, Royaume-Uni, Russie, Sénégal, Singapour, Taiwan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vietnam, vous devez effectuer une préinscription en ligne sur l'Espace Campus France du pays dans lequel vous résidez : [www.« nomdupays ».campusfrance.org](http://www.nomdupays.campusfrance.org)
ex : www.algerie.campusfrance.org.

Votre dossier sera traité par le CEF³ de votre pays de résidence. La transmission et le suivi de votre candidature s'effectueront ensuite par voie électronique entre le CEF et les établissements que vous avez sélectionnés.

Dans un pays hors procédure CEF³

Pour une demande d'admission en 1^{re} année de licence, vous devez soit retirer le dossier au service culturel de l'Ambassade de France du pays dans lequel vous résidez, soit le télécharger à l'adresse suivante : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20200/etudiants-etrangers-inscriptions-dans-l-enseignement-superieur-francais.html> (dossier blanc). Le dossier doit être déposé auprès de l'ambassade qui se chargera de le transmettre à l'Université. **Pour un BUT**, vous devez saisir vos vœux sur www.parcoursup.fr **entre mi-janvier et mi-mars** pour la rentrée universitaire suivante.

■ Si vous résidez sur le territoire français

Vous devez télécharger le dossier sur internet à l'adresse suivante : <https://www.enseignement-sup-recherche.gouv.fr/cid20200/etudiants-etrangers-inscriptions-dans-l-enseignement-superieur-francais.html>. Puis vous devez le déposer au bureau de l'admission des étudiants étrangers (bât. G, salle 016) ou bien le transmettre par envoi courrier avec accusé de réception à l'adresse postale suivante : Université Paris 8 BAEE, 2 rue de la liberté, 93526 Saint-Denis Cedex ou via l'assistance étudiant.

Cas de dispense de l'admission préalable :

– Les titulaires d'une bourse du gouvernement français ; les apatrides, les réfugiés et les bénéficiaires de la protection subsidiaire titulaires de la carte de l'OFPPA ; les diplomates en poste en France ainsi que leurs conjoints et leurs enfants ; les boursiers étrangers d'organismes internationaux ou de gouvernements étrangers dont les bourses sont gérées par un organisme français agréé ; les étudiants venus en France pour effectuer des études dans le cadre d'un programme arrêté par accord entre gouvernements ou dans le cadre d'une convention interuniversitaire établie dans les conditions fixées par les articles D.123-15 et suivants du code de l'éducation.

Le dossier doit être téléchargé grâce au lien suivant : <https://www.univ-paris8.fr/Dispense-de-la-procedure-de-Demande-d-Admission-Prealable-DAP-Admission-2021>, entre début mai et mi-juin.

1. Liste des pays de l'Espace économique européen et de l'Union Européenne : Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Saint-Marin, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède.
2. Si l'étudiant a déjà été inscrit dans une université française, quels que soient les résultats acquis, il doit faire une demande de transfert (voir page 39).
3. CEF : Centre pour les Études en France.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

- Le dossier peut être transmis soit via l'assistance étudiant à l'adresse suivante : <https://assistance-etudiant.univ-paris8.fr/osticketdev/>
- ou déposé au bureau G016 (situé au rez-de-chaussée du bâtiment G) avant la date limite indiquée sur le dossier.
- Les étudiants étrangers pouvant justifier d'une inscription dans une formation post-baccalauréat dispensée par un établissement français d'enseignement l'année précédant l'année universitaire pour laquelle ils présentent leur demande d'admission.

Saisie des vœux sur www.parcoursup.fr **entre mi-janvier et mi-mars** pour la rentrée universitaire suivante.

Toute demande de candidature est accompagnée d'une **attestation de connaissances de la langue française du candidat**. Sont dispensés de cette épreuve, les ressortissants des pays où le français est la langue officielle ou administrative¹, les titulaires du DALF C1 ou C2 (diplôme approfondi de langue française) ou du DELF B2 (diplôme d'études en langue française), les élèves étrangers issus des sections bilingues d'établissements figurant sur une liste établie conjointement par les ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et des Affaires étrangères, les titulaires du « test d'évaluation du français » organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et qui ont obtenu au moins 14/20 à l'épreuve d'expression écrite, les apatrides, les réfugiés politiques, les bénéficiaires de la protection subsidiaire ainsi que les enfants de diplomates en poste en France et y résidant eux-mêmes, les boursiers étrangers du gouvernement français ou boursiers étrangers d'organismes internationaux ou de gouvernements étrangers dont les bourses sont gérées par un organisme français agréé.

En 2^e et 3^e année de licence (L2 et L3) et en master

Titulaires d'un diplôme français

Candidature par validation des acquis et/ou par équivalence

Rendez-vous sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-, et suivez la procédure d'admission **dès**

mi-février pour la rentrée universitaire suivante. Ce dossier sera étudié par la commission pédagogique responsable de l'enseignement que vous souhaitez suivre.

Transmission des dossiers : selon le calendrier des commissions pédagogiques de chaque UFR.

Si votre demande est acceptée : une attestation d'équivalence/de validation des acquis et une attestation d'admission vous seront délivrées et vous permettront de procéder à votre inscription administrative.

Candidature par transfert

Tout étudiant, français ou étranger, ayant déjà été inscrit dans une université française depuis 10 ans ou moins de 10 ans en licence, master et doctorat, désireux de reprendre ou de poursuivre ses études à Paris 8, doit faire TRANSFÉRER son dossier (Décret n° 71-376 du 13 mai 1971).

■ Transfert arrivée : complet ou partiel

Titulaire ou non d'un diplôme (DEUG, licence, master...) donnant un accès direct à la formation souhaitée (licence, master), rendez-vous sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription- et suivez la procédure d'admission **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante.

Le dossier de demande d'admission dans le diplôme sera examiné par la commission pédagogique de la formation concernée. Puis l'étudiant sera informé de la décision pédagogique par la formation. En cas d'avis favorable, il sera contacté par le service de la scolarité à partir du mois de juillet, afin de procéder à son inscription administrative.

Un étudiant inscrit dans une université peut solliciter une **seconde inscription** auprès d'une autre université pour préparer un second diplôme dont la formation n'existe pas dans la première. Une **double inscription** donne lieu à une double perception des droits universitaires, une dans chacune des universités concernées.

1. Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée-Conakry, Haïti, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République Démocratique du Congo (RDC), Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Vanuatu (pour les pays où le français n'est pas la seule langue officielle, la dispense du test linguistique n'est acquise qu'aux élèves ayant effectué leur scolarité secondaire dans un établissement francophone).

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Étudiants étrangers titulaires d'un diplôme étranger

Tout étudiant étranger n'ayant jamais été inscrit dans une université française et qui possède un diplôme universitaire étranger dont il estime qu'il donne accès en L2, L3 ou en master, doit, selon sa situation, effectuer l'une des démarches suivantes :

Ressortissants de l'EEE titulaires d'un diplôme étranger

Rendez-vous sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-, et suivez la procédure d'admission **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante.

Ressortissants hors EEE

■ Si vous résidez en France

Rendez-vous sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-, et suivez la procédure d'admission **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante.

■ Si vous résidez à l'étranger

Dans l'un des pays suivants (à procédure CEF)

Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Bahreïn, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Émirats arabes unis, Égypte, Équateur, États-Unis, Gabon, Géorgie, Ghana, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Israël, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Laos, Liban, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Niger, Nigéria, Pérou, Qatar, République démocratique du Congo, République dominicaine, Royaume-Uni, Russie, Sénégal, Singapour, Taiwan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vietnam, vous devez effectuer une préinscription en ligne sur l'Espace Campus France du pays dans lequel vous résidez :

[www.« nomdupays ». campusfrance.org](http://www.nomdupays.campusfrance.org)

Exemple : si vous résidez au Maroc, vous devez vous connecter, **entre le 1^{er} octobre 2022 et le 1^{er} janvier 2023** pour la rentrée universitaire suivante, sur www.maroc.campusfrance.org

Votre dossier sera traité par le CEF de votre pays de résidence qui vous fera passer un entretien de motivation pour détailler votre projet d'études. La transmission et le suivi de votre candidature s'opèrent ensuite par voie électronique entre le CEF et les établissements que vous avez demandés.

Vous disposerez d'un accès au suivi de votre dossier sur le site du CEF.

Dans un pays hors procédure CEF

Rendez-vous sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-, et suivez la procédure d'admission **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante.

Toute demande d'admission doit comporter une copie et la traduction, établie par un traducteur assermenté en France ou légalisée par les services culturels français, du diplôme ou des attestations de réussite pour l'ensemble des études effectuées permettant d'établir l'équivalence ainsi qu'une copie du diplôme français attestant du niveau de langue.

Si l'équivalence est accordée, l'inscription administrative a lieu :

— pour les L2 et L3, les M1 et M2 dans le hall de l'université **à partir de début juillet** (et en fonction du calendrier des inscriptions administratives disponible sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-), sur présentation des originaux des formulaires d'équivalence ainsi que du formulaire d'admission délivré par le secrétariat de l'UFR ou du département ou, pour les candidats des pays à procédure CEF, de l'attestation de préinscription délivrée par Campus France, de l'original du diplôme admis en équivalence et de sa traduction (établie par un traducteur assermenté en France), du titre de séjour, du récépissé de demande de carte de séjour ou d'une pièce d'identité.

En outre, les étudiants désireux de s'inscrire en master recherche ou en doctorat doivent obtenir, au préalable, l'accord d'un directeur de recherche.

Attention

Un refus d'admission en L2, L3, ou en master n'ouvre pas droit à l'admission en L1. Il est conseillé aux candidats hors EEE, par mesure de précaution, de suivre la procédure de demande d'admission préalable (DAP) en 1^{re} année de licence.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

En doctorat

Tout étudiant souhaitant s'inscrire en doctorat doit être titulaire d'un diplôme national de master ou d'un autre diplôme conférant à son titulaire le grade de master.

Des dérogations peuvent être accordées :

- aux titulaires de diplômes étrangers de niveau équivalent ;
- par validation des acquis de l'expérience (VAE + VAPP).

L'accord écrit d'un directeur de thèse acceptant d'encadrer les travaux de recherche est préalable à toute admission.

L'admission en 1^{re} année de doctorat se fait par une procédure informatisée auprès des secrétariats des écoles doctorales ou à distance (via internet) pour les étudiants déjà inscrits à l'université Paris 8 l'année précédente.

L'information détaillée sur cette procédure est disponible sur le site de l'Université onglet « CANDIDATURE & INSCRIPTION » ou onglet « RECHERCHE & CRÉATION », rubrique « Doctorats ».

Procédures spécifiques

Candidature par validation des acquis pour candidats non-bacheliers

Le décret n° 85-906 du 23 août 1985, art. 3, fixe les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux d'études de l'enseignement supérieur.

Vous êtes concerné par cette procédure si :

- Vous n'êtes pas bachelier, mais aurez au moins 20 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours, avez interrompu vos études initiales depuis 2 ans au moins et avez travaillé 3 ans en France (ou élevé en France un enfant pendant au moins 3 ans) ;
- ou avez travaillé moins de 3 ans, mais pouvez attester soit de formations ou de stages, soit d'acquis personnels dont vous pensez qu'ils peuvent être reconnus par l'Université (les dossiers doivent être solidement étayés).

Démarches à accomplir

1. Téléchargez le dossier VAPP sur le site de Paris 8 à partir de **mi-février** pour la rentrée universitaire suivante (www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription- > suivez la procédure d'admission ou d'inscription qui correspond à votre situation > déposez une demande d'admission).
2. Transmettez votre dossier sur place ou par voie postale au bureau des inscriptions, **entre fin février et fin mai**.
3. Votre candidature sera examinée par la commission pédagogique de l'UFR qui gère la formation que vous souhaitez entreprendre.

Cette commission déterminera :

- si un entretien complémentaire avec vous est nécessaire ;
 - si vous pouvez être dispensé de l'examen obligatoire de vérification d'aptitude à entrer dans l'enseignement supérieur ;
 - votre niveau d'accès à l'Université.
4. À l'issue de l'examen d'aptitude, la commission se réunira à nouveau pour définitivement retenir ou rejeter votre candidature.
 5. Vous serez informé par courrier de la décision et de la procédure d'inscription administrative **au mois de juillet**.

Une décision d'admission par validation des acquis vous sera adressée.

Les candidats étrangers non-bacheliers ou ne possédant pas les titres requis dans leur pays pour accéder aux études envisagées peuvent éventuellement être admis dans les mêmes conditions que les non-bacheliers français.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Étudiants de CPGE

Si vous souhaitez vous réorienter à l'issue du premier semestre de votre première année de CPGE ou si vous souhaitez suivre une formation en parallèle de votre préparation, renseignez-vous auprès du **bureau des inscriptions** (bât. G, salle 017) pour connaître les formations qui peuvent vous être proposées ou sur le site de l'Université, www.univ-paris8.fr. Des modalités spécifiques sont prévues à votre attention. Renseignements sur <https://apps.univ-paris8.fr/assistance.etudiants>

Transfert départ : complet ou partiel

L'étudiant de Paris 8 désirant transférer son dossier universitaire dans une autre université doit se renseigner auprès de son université d'accueil sur les modalités d'admission.

Dès son acceptation, l'étudiant télécharge le formulaire de transfert départ sur le site de Paris 8 : <https://www.univ-paris8.fr/-Transferts-changement-d-etablissement-757->

Ce formulaire doit ensuite être retourné au bureau des inscriptions, **avant la clôture des inscriptions administratives**, accompagné impérativement du justificatif d'admission de l'université d'accueil ainsi que du quitus de la bibliothèque de Paris 8.

Liste des établissements de l'enseignement supérieur ne nécessitant pas de procédure de transfert du dossier universitaire :

- CNAM, EHESS, EPHE, IEP, INALCO, IPAG, IUT, BTS, CPGE et Grandes Écoles publiques ou privées

Changement de discipline ou de formation en L2, L3, M1 et M2

- L'étudiant désireux de changer de majeure ou de formation devra se rendre sur le site de Paris 8, onglet Inscriptions, et suivre la procédure d'admission, **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante.
- L'étudiant ayant **déjà obtenu un diplôme à Paris 8 et désirant préparer un autre diplôme dans une autre formation** devra se rendre sur le site de Paris 8, onglet Inscriptions, et suivre la procédure d'admission, **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante.

Réorientation en 1^{re} année de licence

Réorientation à l'intersemestre en 1^{re} année de Licence

Si vous souhaitez vous réorienter dans une formation de l'université Paris 8 à l'issue du premier semestre, **contactez le SCUJO-IP** (bât. A, salle 347) **à partir du mois d'octobre** afin de connaître les modalités spécifiques à chaque formation.

Les étudiants inscrits ou non à Paris 8 en 1^{re} année de licence et qui souhaitent se réorienter, en fin d'année universitaire, dans une formation d'une autre discipline proposée à l'université Paris 8 doivent faire une candidature sur www.parcoursup.fr **entre mi-janvier et mi-mars** pour la rentrée universitaire suivante ou en procédure complémentaire **à partir de juin**.

Attention

En 1^{re} année de licence (L1), les changements d'orientation doivent être régularisés à la fin du mois de janvier, pour une réorientation à l'intersemestre, et, lors de l'inscription administrative, en juillet et septembre pour une réorientation en fin d'année. Pour tous les autres niveaux, les changements d'orientation doivent être enregistrés au bureau des inscriptions lors de la réinscription administrative, le diplôme préparé devant figurer sur la carte d'étudiant. Signaler les changements d'adresse.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Réinscription après interruption d'études

Les anciens étudiants de Paris 8 qui souhaitent reprendre des études doivent se rendre sur le site de Paris 8 **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante (www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription- > suivez la procédure d'admission ou d'inscription qui correspond à votre situation > déposez une demande d'admission).

Votre carte d'étudiant

Une carte d'étudiant vous est délivrée à l'issue de votre inscription administrative.

Cette carte multiservices est à la fois une carte d'étudiant et un porte-monnaie électronique.



DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Inscription administrative

Direction Scolarité

Bureau des inscriptions

Bât. G – Salle 017

Première inscription administrative

Rendez-vous sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-, dès début juillet et suivez la procédure d'inscription.

Réinscription

Elle ne concerne que les étudiants qui ont déjà été inscrits à Paris 8.

Les réinscriptions ont lieu à partir de début juillet, sous réserve que le jury de votre formation se soit tenu.

Tous les étudiants déjà inscrits à Paris 8 pendant l'année universitaire courante recevront un courriel sur leur messagerie étudiante. Ils devront se rendre sur le site de Paris 8, onglet Inscriptions, et suivre la procédure d'inscription.

La carte d'étudiant sera délivrée au moment du paiement des droits qui peut s'effectuer par carte bancaire, chèque, en espèces et, pour les écoles doctorales, par télépaiement.

Le paiement en 3 mensualités successives est possible jusqu'à fin septembre par carte bancaire.

Attention : à l'issue de la 2^e échéance et si après relance vous n'avez toujours pas honoré votre paiement, l'Université procédera à l'annulation de votre inscription administrative pour l'année en cours.

Remarque importante

L'émission d'un chèque sans provision entraînera, outre les poursuites légales, l'annulation de l'inscription administrative ainsi que le refus de la délivrance des attestations d'UE et de diplômes.

Double cursus

Rendez-vous sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-, et suivez la procédure d'admission dès mi-février pour la rentrée universitaire suivante.

Les étudiants en réinscription, admis à préparer conjointement deux diplômes à Paris 8, dans le respect des règles de scolarité, devront le signaler sur leur dossier de réinscription et acquitter les droits de scolarité correspondants.

Les inscriptions au 1^{er} comme au 2nd cursus ont lieu obligatoirement au début de l'année universitaire même dans le cas de validation des acquis, l'inscription à l'Université étant annuelle.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Auditeur libre

Une autre façon de suivre les enseignements à Paris 8

Les candidats qui souhaitent obtenir un complément de formation dans un domaine spécifique sans intention d'obtenir un diplôme, même s'ils ne remplissent pas les conditions d'accès à l'Université, peuvent suivre les enseignements dans différentes disciplines.

Pour être admis dans les enseignements qu'ils souhaitent suivre, les auditeurs libres doivent :

- effectuer une procédure de **préinscription pédagogique au mois d'octobre**. Cette préinscription doit se faire, pour chacun des enseignements choisis, auprès des enseignants sur un formulaire à télécharger sur le site de Paris 8 (www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-, onglet Auditeur libre). Elle est accordée dans la limite des places disponibles après l'inscription pédagogique des étudiants en formation initiale ;
- se présenter au **bureau des inscriptions (bât. G, salle 017)**, munis du document de préinscription pédagogique **entre début octobre et mi-décembre** ;
- payer le montant des droits d'inscription pour auditeurs libres.

Les auditeurs libres ne passent pas d'examens. Par conséquent, ils ne peuvent prétendre à la délivrance d'attestation d'EC, d'unités d'enseignement ou de diplômes. Seule une attestation d'assiduité pourra leur être délivrée sur demande.

Les auditeurs libres sont considérés comme usagers de l'Université, mais ne **bénéficient ni du statut d'étudiant ni des œuvres universitaires** (bourses, logement...). Ils ne paient pas la CVEC.

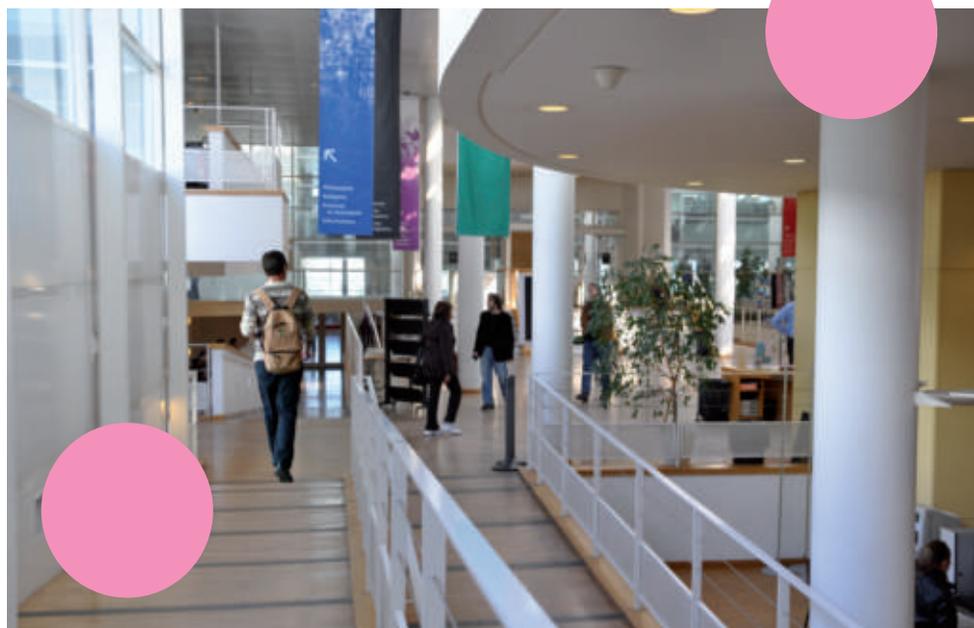
Pour tout renseignement sur l'offre de formation :
SCUIO-IP

Bât. A – salle 347

Tél. 01 49 40 67 17

Mél. scuio@univ-paris8.fr

<https://www.univ-paris8.fr/-Etudes-diplomes->



DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Sécurité sociale

Direction Scolarité
Bureau des inscriptions
Bât. G – Salles 016/017

Étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur français

- Ils sont automatiquement affiliés au régime général au 1^{er} septembre 2022 sans démarche de leur part.

Nouveaux étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur français

- Ils restent sous le régime de leurs parents jusqu'à la fin de leurs études ou sont rattachés à des régimes spécifiques (agricoles, SNCF, ...).
- Ils doivent seulement mettre à jour leur carte vitale.
- Ils sont assurés sociaux à titre autonome à partir de 18 ans.
- Ils créent leur compte Ameli ou mettent à jour leurs informations sur <https://assure.ameli.fr> afin d'être bien pris en charge par la Sécurité sociale.

Étudiants étrangers

- Ceux déjà affiliés au régime de sécurité sociale étudiant jusqu'à fin août 2022 sont automatiquement reversés dans le régime général.
- Les nouveaux inscrits doivent s'inscrire en ligne sur la plateforme <https://etudiant-etranger.ameli.fr> mise en place par la CNAMTS (Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés), faute de quoi, ils ne seront pas couverts.

Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

La contribution vie étudiante et de campus est destinée à l'accueil, à l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants. Elle sert également à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé.

Tous les étudiants autorisés à s'inscrire en formation initiale dans l'enseignement supérieur français doivent s'acquitter de cette contribution auprès du CROUS avant leur inscription administrative en se connectant sur <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>. Ils pourront alors télécharger leur attestation d'acquiescement ou d'exonération de la CVEC. Les étudiants exonérés sont les boursiers de l'enseignement supérieur, les réfugiés, les demandeurs d'asile et les bénéficiaires de la protection subsidiaire.

Les mutuelles des étudiants

Les mutuelles proposent des complémentaires santé spécifiquement adaptées aux étudiants. Il suffit d'avoir la qualité d'étudiant pour adhérer.

L'adhésion à une mutuelle est facultative.

Les formalités pour l'adhésion doivent être accomplies après l'inscription administrative.

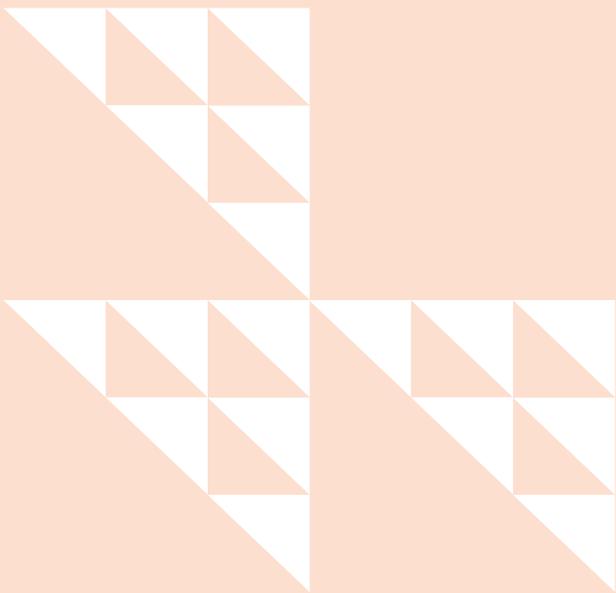
- **La Mutuelle des Étudiants (LMDE)**
35070 Rennes cedex 9
Tél. 0811 505 633 > www.lmde.fr

- **La SMEREP**
Accueil du public :
54, boulevard Saint-Michel – 75006 Paris
Tél. 01 56 54 36 34 > www.smerep.fr

Courrier uniquement :
SMEREP
16 boulevard du Général Leclerc
92115 Clichy cedex



3 Construire
son parcours
d'études



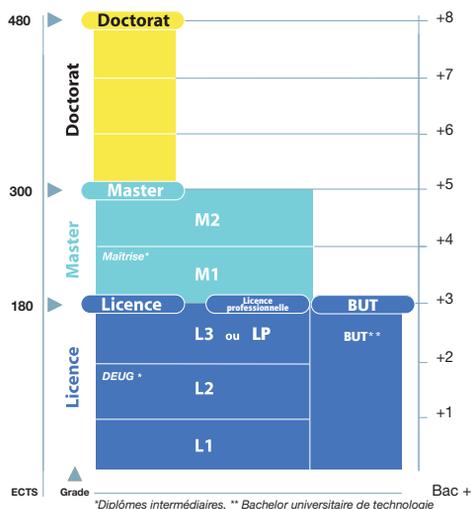
- 49 ■ Organisation générale des études
- 51 ■ Inscription pédagogique
- 52 ■ Pôle Alternance
- 54 ■ Certifications & préparations
- 55 ■ Institut d'enseignement à distance - IED
- 56 ■ Informations MEEF / CAPES / Agrégation
- 57 ■ Formation continue
- 59 ■ Validation des acquis
- 60 ■ Démarche VAE diplômante / certifiante

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Organisation générale des études

Le schéma LMD

L'offre de formation de Paris 8 est organisée selon le schéma LMD (LICENCE-MASTER-DOCTORAT) dans le cadre de l'harmonisation européenne des parcours de formation.



Règles relatives aux études

Conformes à la réglementation en vigueur, elles régissent la scolarité des étudiants : structuration de l'offre de formation, délivrance des diplômes, modalités d'admission, modalités d'inscriptions administratives et pédagogiques, contrôle des connaissances, ...

Elles sont disponibles sur le site de l'Université

<https://www.univ-paris8.fr/>

Regles-de-scolarite-et-d-examens

Textes de référence

- Décret 2002-482 du 8 avril 2002 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'espace européen de l'enseignement
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations
- Arrêté du 1^{er} août 2011 relatif au grade de licence
- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au grade de master
- Arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale
- Loi 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités
- Loi 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche

Aide à la réussite en licence

Soucieuse de vous aider dans votre adaptation à l'enseignement supérieur, l'université Paris 8 a mis en place des actions d'accompagnement tout au long de l'année :

- une semaine d'accueil à la rentrée, pour découvrir l'université, mieux connaître les cursus, rencontrer les enseignants ;
- des tuteurs d'accueil et d'accompagnement (étudiants en master ou en doctorat) ;
- la possibilité de se réorienter à l'issue du 1^{er} semestre ;
- un accompagnement de l'étudiant dans la construction de son projet personnel et professionnel (conférences métiers, CV, lettre de motivation, entretien, forum emploi...).

Le plagiat

Toutes les œuvres de l'esprit sont protégées par le droit d'auteur conformément à l'article L112-1 du code de la propriété intellectuelle et cela quelle que soit leur forme (texte, production littéraire, graphique, image, ...).

Le fait de copier tout ou partie du contenu d'une œuvre protégée à des fins d'insertion dans sa production personnelle (mémoire, thèse, devoir, ...) sans mettre entre guillemets les passages empruntés et sans citer l'auteur de l'œuvre (dans le corps du texte ainsi que, le cas échéant, dans la bibliographie) est constitutif d'un plagiat.

Quels sont les risques ?

L'étudiant soupçonné d'avoir réalisé un plagiat peut être déféré devant la section disciplinaire de l'Université, conformément aux articles R712-9 à R712-46 du code de l'éducation.

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Les sanctions encourues sont les suivantes : avertissement, blâme, exclusion temporaire ou définitive de l'établissement dans lequel l'étudiant est inscrit, exclusion temporaire ou définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur. Le déferrement devant la section disciplinaire peut être couplé, le cas échéant, avec des poursuites judiciaires dans le cas où le plagiat serait constitutif d'une contrefaçon, conformément aux articles L335-2 et L335-3 du code de la propriété intellectuelle.

La césure

Elle permet à un étudiant de suspendre ses études pour 1 ou 2 semestres consécutifs dans le but d'acquérir une expérience personnelle tout en conservant le statut d'étudiant (il doit être inscrit administrativement pendant la période de césure). La période de césure débute nécessairement en même temps qu'un semestre universitaire et se déroule seulement au sein du cursus universitaire diplômant (au sein de la Licence, du BUT, du Master ou du Doctorat).

La réintégration dans la formation est automatique à l'issue de la césure.

<https://www.univ-paris8.fr/-Cesure>

L'intérêt de la césure

L'étudiant développe et réalise un projet personnel en :

- suivant une formation dans une autre discipline à Paris 8 ou dans un autre établissement,
- effectuant un stage ou une période de formation en milieu professionnel pendant un semestre, sans bénéficier pour autant d'un encadrement pédagogique,
- travaillant au sein d'une entreprise ou de tout autre organisme privé ou public,
- s'engageant dans un service civique ou comme volontaire dans une association,
- créant une entreprise avec le statut d'auto-entrepreneur,
- envisageant toute autre initiative personnelle ou professionnelle.

Il conserve parallèlement le statut d'étudiant en continuant à bénéficier de ses droits relatifs aux services du CROUS, à l'octroi d'une bourse sur critères sociaux et aux conventions de stage, à l'accès aux bibliothèques universitaires et aux activités culturelles et sportives, ...

En revanche, la période de césure ne donne pas lieu à une prise en compte des compétences acquises ni à l'obtention de crédits ECTS, sauf en cas de service civique ou d'un stage (si celui-ci donne lieu à un accompagnement pédagogique).

La sécurité sociale

Le droit à la sécurité sociale est soumis à la même réglementation, que ce soit en période de césure ou non (voir chapitre 2, page 46).

La procédure de demande de césure

Le formulaire de demande de césure doit être déposé auprès du secrétariat pédagogique de la formation **jusqu'au 3 septembre** pour une césure au 1^{er} semestre ou pour l'année universitaire, et **jusqu'au 3 décembre** pour une césure au 2nd semestre. Il est conseillé à l'étudiant d'avoir pris contact avec le SCUIO-IP, qui peut l'accompagner avant le dépôt de son formulaire.

Une lettre de motivation, une copie du relevé de notes de l'année universitaire précédente, si l'étudiant était déjà inscrit à Paris 8 et qu'il n'a pas encore validé son cursus, ou de l'attestation d'admission dans la formation, une lettre d'engagement de la structure d'accueil, s'il y a lieu, font partie des documents à prévoir.

IMPORTANT :

L'étudiant ne peut pas faire une césure à l'issue de la L3 ou de la LP s'il n'a pas obtenu une admission en M1 ou dans un autre cursus. De même, à l'issue du M2, il doit avoir obtenu une admission dans un autre cursus ou en doctorat pour faire une césure.

Pour plus d'informations :

<https://www.univ-paris8.fr/>
Procédure-pour-une-demande-de-cesure

Attention : Vous conservez l'octroi de votre bourse mais cette année sera comptabilisée dans vos droits à la bourse (7 années en L et M).

SCUIO-IP

Si vous souhaitez être accompagné dans votre projet de césure
Bât. A – Salle 347
Tél. 01 49 40 67 17
Mél. scuio@univ-paris8.fr

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Inscription pédagogique

Inscription pédagogique

La **procédure d'inscription pédagogique est obligatoire** pour permettre la validation de chaque enseignement suivi. Elle est une démarche nécessaire pour tout étudiant inscrit ou réinscrit administrativement à un niveau d'enseignement de l'année en cours et peut comprendre une ou plusieurs procédures dont les modalités seront précisées par chaque secrétariat.

Elle permet à l'étudiant d'indiquer le choix de son parcours d'enseignement dans le cadre de son année ou de son semestre d'études, conformément à son cursus et à son éventuel contrat pédagogique.

Attention : cette inscription peut être semestrielle ou annuelle selon les formations ; en master, par exemple, elle est annuelle.

Enseignements de 1^{re} année de licence (L1)

Les étudiants inscrits en licence (L1) devront se présenter auprès du secrétariat de la formation choisie pour constituer le « dossier pédagogique de l'étudiant ». Ce dossier, que l'étudiant gardera pendant toute sa scolarité, permettra la gestion administrative et pédagogique de son parcours.

Test de niveau de langue

Pour s'inscrire dans les formations de langue ou pour suivre les cours de langue étrangère, l'étudiant doit passer un test de niveau obligatoire dans certaines langues (notamment en anglais et en espagnol), qui détermine les enseignements de langue qu'il pourra suivre. Modalités d'inscription aux tests selon la langue choisie, consultables sur le site du CDL (Centre de langues).

<https://ufr-langues.univ-paris8.fr/>

Votre compte numérique Paris 8

Vous bénéficiez d'une messagerie électronique prenom.nom@etud.univ-paris8.fr et d'un espace de services numériques dont l'utilisation sera indispensable pendant toute la durée de vos études, notamment pour recevoir et gérer vos informations et vos échanges d'ordre pédagogique et administratif, les offres de stages, d'emplois ou de jobs, ainsi que pour connaître les activités et les évènements culturels, sportifs ou scientifiques de Paris 8.

Découvrez l'espace : « **MA SCOLARITÉ** » qui vous est réservé en activant votre compte numérique !

Pour activer votre compte, rendez-vous sur <https://numerique.univ-paris8.fr>
Vous pourrez alors accéder à votre espace de services numériques en allant sur <https://e-p8.univ-paris8.fr>

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Pôle Alternance

Direction Formation

Bât. D – 2^{ème} étage / salle D 221

Tél. 01 49 40 70 70

Mél. alternance@univ-paris8.fr

Vous êtes étudiant ou demandeur d'emploi de plus de 26 ans et vous souhaitez suivre une Licence pro ou un Master tout en vous formant aux savoir-faire professionnels et à la culture de l'entreprise :

Les formations suivantes de l'université Paris 8 vous accueillent en alternance. Notez que :

- le planning de l'alternance assure une présence hebdomadaire en entreprise pendant 1 an,
- vous bénéficiez d'un tutorat Compétences assuré par un enseignant (entretiens, visites en entreprise, jours dédiés recherche et veille professionnelle),
- vous percevez un salaire ($\geq 60\%$ du SMIC en contrat de professionnalisation ou en apprentissage).

Étudiants, vous pouvez débiter votre contrat en alternance de 1 à 3 mois avant et après la rentrée de votre formation.

Demandez le Kit Info Alternance et consultez la rubrique « Alternance/Entreprise » sur <https://fc.univ-paris8.fr/> pour connaître :

- l'offre en alternance de l'Université,
- les spécificités et valeurs ajoutées du dispositif pour votre cursus et votre insertion professionnelle,
- les démarches pour chercher puis contractualiser avec une entreprise.

Toute personne de nationalité étrangère hors UE et CEE peut bénéficier d'un contrat d'alternance, sous réserve d'avoir étudié une année en France en amont de la formation demandée, et disposer d'une autorisation provisoire de travail avant le début du contrat.

Liste des diplômes adaptés aux contrats de professionnalisation et en apprentissage

Développement informatique

- L3 : Informatique
- L3 : Informatique, parcours **Informatique des Systèmes Embarqués et Interactifs (ISEI)**
- M1 : Informatique
- M2 : Informatique, parcours **Conduite de projets informatiques**
- M2 : Informatique, parcours **Ingénierie et Intelligence artificielle (IIA)**
- M2 : Informatique, parcours **Big Data**
- M2 : Informatique, parcours **Technologies de l'hypermédia**
- M : Mathématiques et applications, parcours **Cyber Sécurité et Sciences des Données**
- M : Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales (MIASHS), parcours **Technologie et handicap (HANDI)**

Contact pour l'alternance en Master informatique : jldevrouete@cfa-afia.fr

Communication et digital

- M : Humanités numériques, parcours **Création et édition numériques**
- M2 : Humanités numériques, parcours **Numérique : Enjeux et Technologies**
- M : Information et communication, parcours **Communication numérique et conduite de projets**
- M2 : Création numérique, parcours **Arts et technologies de l'image virtuelle**
- M2 : Culture et communication, parcours **Médias Internationaux**
- M2 : Humanités numériques, parcours **Gestion stratégique de l'information**
- M2 : Industries culturelles, parcours **Industrie de la musique : production, organisation, communication**
- M2 : Industries culturelles, parcours **Communication pour l'audiovisuel**

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

- M2 : Industries culturelles, parcours **Plateformes numériques, création et innovation**
- M2 : Humanités numériques, parcours **Analyse et valorisation des usages numériques**

Administration, management, ressources humaines

- LP : Métiers de la GRH : assistant, parcours **Droit social et ressources humaines**
- M : Management, parcours **Conseil en organisation et management du changement**
- M : Management, parcours **Conseil en stratégie et transformation digitales**

Commerce et international

- M : Études européennes et internationales, parcours **Commerce international et marketing export**
- M : Études européennes et internationales, parcours **Villes Européennes : urbanisme, aménagement et dynamiques sociales**
- M2 : Management et commerce international, parcours **Commerce extérieur trilingue**

Économie, gestion, finance

- M2 : Économie des organisations, parcours **Économie sociale, solidaire et innovante**
- M2 : Monnaie, banque, finance, assurance

Culture et diversité

- M2 : Archives

Droit

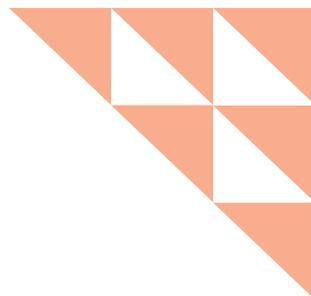
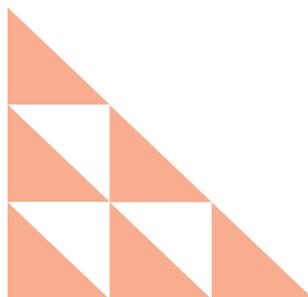
- LP : Métiers de l'immobilier : administration de biens, parcours **Droit et gestion de copropriété et syndic**
- M2 : Droit privé, spécialisation **Droit des affaires**
- M2 : Droit privé, spécialisation **Droit des personnes, de la famille et du patrimoine**

Droit et santé

- M2 : Droit de la santé, parcours **Propriété industrielle et innovations en santé**

Gestion des territoires

- M : Géographie, aménagement, environnement et développement, parcours **Géomatique, géodécisionnel, géomarketing et multimédia**
- M2 : Géographie, aménagement, environnement et développement, parcours **Vulnérabilités – Alternatives – Résistances – AdaPtations (VARAP)**
- M2 : Géopolitique, parcours **Géopolitique locale et gouvernance territoriale (aménagement, concertation)**
- M2 : Géopolitique, parcours **Géopolitique : territoires et enjeux de pouvoir**



CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Certifications & préparations

L'objectif d'une certification est d'attester de compétences spécifiques indépendantes du contexte de la formation suivie.

Certification des compétences numériques PIX

Compétences numériques transversales couvrant 5 grands domaines :

- Informations et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

Bureau d'appui à la pédagogie numérique (BAPN)

Bât. C – Salle E4

Tél. 01 49 40 68 62

Mél. bapn@univ-paris8.fr

<http://bapn.univ-paris8.fr/>

Test Of English for International Communication (TOEIC) Test Of English as a Foreign Language (TOEFL)

Le CDL propose des préparations aux TOEIC et TOEFL pour les étudiants de l'université Paris 8. Ces tests permettent d'évaluer les compétences de compréhension écrite et orale en anglais, utilisées dans un contexte professionnel (TOEIC) ou universitaire (TOEFL), pour les niveaux intermédiaire à avancé. Les inscriptions à ces ateliers de préparation se font, au début de chaque semestre, auprès de l'enseignant. Le programme des sessions est disponible devant la salle B1 204/205 (niveau en anglais B1 minimum exigé).

Centre de langues (CDL)

Bât. B1 – Salles 204/205

Tél. 01 49 40 68 43

Mél. cdl@univ-paris8.fr

<https://ufr-langues.univ-paris8.fr>

Accueil le lundi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h,
le mardi et le jeudi de 14 h à 17 h,
le mercredi et le vendredi de 9 h 30 à 12 h 30

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Institut d'enseignement à distance – IED

Bât. D – 2^e étage

Tél. 01 49 40 72 00

contact@iedparis8.net

www.iedparis8.net

Compte tenu du développement des moyens d'information et de communication et de la formation tout au long de la vie, l'enseignement à distance est l'une des priorités de l'université Paris 8. L'institut d'enseignement à distance (IED) propose ainsi une offre de formation dans de nombreux domaines.

Il dispense les enseignements suivants :

En psychologie

- Licence mention **Psychologie**
- Master mention Psychologie, parcours **Psychologie clinique et psychothérapies**
- Master mention Psychologie, parcours **Psychologie sociale, du travail et de la santé : résolution de conflit et changement**
- Master mention Psychologie, parcours **Psychologie du développement : éducation, troubles et problématiques actuelles**

En sciences de l'éducation

- Licence (L3) mention **Sciences de l'éducation**
- Master mention Sciences de l'éducation, parcours **Éducation tout au long de la vie (ETLV)**

En droit

- Licence mention **Droit**
- Master mention **Droit de la santé**
- Master mention **Droit public**
- Master mention **Justice, procès, procédures**
- **DU Criminologie**
- **IEJ : Institut d'Etudes Judiciaires**

En informatique

- Licence mention **Informatique**
- Master mention Informatique, parcours **Big data**



Inscriptions

Le dossier de candidature et/ou d'inscription est à renseigner sur www.iedparis8.net, dans la rubrique « campagne d'inscriptions ».

Les conditions d'admission sont identiques à celles appliquées aux candidats s'inscrivant en présentiel à l'université Paris 8 (voir chapitre 2, pages 37 et suivantes).

Pour tout renseignement complémentaire, se reporter aux informations figurant sur www.iedparis8.net

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Informations masters MEEF & préparation CAPES et agrégation

Préparation aux concours de l'enseignement secondaire

Les étudiants souhaitant uniquement préparer un concours de recrutement de l'enseignement (candidats déjà titulaires d'un master ou dispensés de master – sportifs de haut niveau, mères de trois enfants, candidats au 3^e concours) peuvent s'inscrire à une préparation dans le cadre d'une Attestation d'Études Universitaires (AEU).

Ils doivent alors se rapprocher de l'UFR de rattachement de la discipline concernée pour obtenir le formulaire d'inscription en AEU, à compléter avec le responsable de formation.

Informations MEEF (masters Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation)

Pour tous renseignements sur les MEEF, les étudiants doivent s'adresser à l'UFR de rattachement de la discipline concernée (voir chapitre 2, pages 33 à 35).

- **Mention MEEF 1^{er} degré**¹
- **Mention MEEF 2nd degré**, parcours :
 - Anglais
 - Arts plastiques
 - Éducation musicale et chant choral
 - Espagnol
 - Histoire-Géographie
 - Langue des Signes Française (LSF)
 - Lettres
 - Sciences économiques et sociales.

1. Inscription à l'INSPE (<https://inspe.u-pec.fr>).

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Formation continue

Direction Formation

Bât. D – 2^{ème} étage / Salle D221

Tél. 01 49 40 70 70

Mél. info-df@univ-paris8.fr

<https://fc.univ-paris8.fr>

Accueil des adultes en reprise d'études

Le public des adultes en reprise d'études – salariés bénéficiant d'un financement CPF (Compte personnel de formation) ou d'une formation au titre du plan de formation, et les demandeurs d'emploi – peuvent suivre une formation initiale de l'Université : BUT, licence, licence professionnelle, master, doctorat ou un diplôme d'université.

Si vous avez identifié un diplôme

Vous devez réaliser une inscription pédagogique dans l'UFR correspondant au diplôme souhaité et vous adresser au service formation continue pour le suivi de votre dossier administratif.

Si vous n'avez pas identifié le diplôme adapté à votre besoin

- S'adresser au SCUIO-IP pour connaître l'offre de formation de l'Université et choisir le diplôme adapté.
- Le service de la formation continue instruit le dossier de demande de financement auprès des OPCO (Opérateurs de compétences) ou des Pôles Emploi. En cas d'acceptation, il effectue le suivi du dossier.

SCUIO-IP

Bât. A – Salle 347

Tél. 01 49 40 67 17

Mél. scuio@univ-paris8.fr

La formation continue

- **Propose** une offre dédiée en matière de formation continue et accueille également les publics en reprise d'études.
- **Conçoit** des programmes de formation sur mesure à la demande des entreprises.
- **Appuie les étudiants et les demandeurs d'emploi** souhaitant suivre une formation de l'université Paris 8 en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.
- **Accompagne** les personnes souhaitant valider les acquis de leur expérience – VAE – afin d'obtenir tout ou partie d'un diplôme national (BUT, Licence, Master) proposé par l'université Paris 8.

Nos missions

- Élaborer des programmes de formation
- Être acteur du développement économique et social
- Adapter et perfectionner les compétences

Notre métier

- Informer, conseiller
- Accompagner les individus dans leurs démarches de formation continue
- Valoriser les expériences et les savoirs

L'offre de formation **s'adapte aux exigences professionnelles** à plusieurs niveaux :

- le rythme de formation est compatible avec une activité professionnelle
- nous proposons un parcours personnalisé dans le rythme et le choix des formations (parcours complet ou modulaire)
- les équipes pédagogiques associent enseignants-chercheurs et professionnels
- les contenus allient apports théoriques, méthodologiques et pratiques

Accueil du public

du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
Bât. D – Salle 221

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Les formations accueillant un public relevant de la formation continue

DFSSU¹

- Clinique familiale et pratiques systémiques
- Consultant en évolution professionnelle, bilan des compétences et VAE
- Professionnalisation du coaching en entreprise
- Révolution numérique : enjeux stratégiques et géopolitiques (Géode)

DESU²

- Ingénierie de projets et financements européens
- Pratiques du coaching
- Prises en charge des addictions
- Pratique des transes dans le champ thérapeutique
- Pratiques complémentaires en santé : vers une médecine intégrative et des pratiques inclusives

DIU³

- Psychopathologies et affections neurologiques
- Intervention en protection de l'enfance

DU⁴

- Clinique de la relation et intervention stratégique
- Violences faites aux femmes
- Étude des transes et des états de conscience modifiés
- Formation à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme

DPCU

- Formateur de langue des signes française

Formations courtes

- Traduction et nouveaux usages numériques : la post-édition de textes littéraires
- Outils et méthodes pour l'interprétation de la LSF vers le français

1. Diplôme de Formation Supérieure Spécialisée d'Université (niveau bac + 5).
2. Diplôme d'Études Supérieures d'Université (niveau bac + 4).
3. Diplôme interuniversitaire.
4. Diplôme d'université (niveau bac + 3).

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Validation des acquis

La validation des acquis est une démarche qui permet de valoriser les connaissances et les compétences soit pour s'inscrire dans une formation universitaire (validation des acquis professionnels et personnels VAPP – décret du 19 août 2013 – articles D. 613-38 à D. 613-50) soit pour obtenir tout ou partie d'un diplôme / d'une certification (validation des acquis de l'expérience VAE – décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017, décret n° 2019-1119 du 31 octobre 2019).

La validation des acquis pour reprendre des études (VAPP) ou demande d'équivalence

Vous avez un projet de reprise d'études. Vous souhaitez, au regard de votre expérience, un accès dérogatoire si vous ne disposez pas du niveau requis pour intégrer un cursus. Constituez dès mars une ou plusieurs demandes d'admission :

- Reprise d'études en présentiel : candidatez sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-
- Reprise d'études à distance : candidatez sur www.iedparis8.net

La démarche VAE diplômante

Vous avez de l'expérience en lien direct avec le contenu d'un diplôme et souhaitez valider les acquis de celle-ci afin d'obtenir tout ou partie d'une certification (BUT, Licence, Licence professionnelle, Master). Le bureau VAE accueille et accompagne votre projet :

Bât. D – 2^{ème} étage / salle D 204
Envoyez-nous votre CV sur vaep8@univ-paris8.fr

Voici les deux premières étapes

La réunion d'information

La démarche commence par la participation à une réunion d'information, inscription sur <https://fc.univ-paris8.fr/les-etapes-de-la-VAE>, qui vous permettra :

- d'appréhender les coulisses de la VAE,
- d'élaborer votre projet,
- de bénéficier d'un conseil individualisé à l'issue de la réunion,
- de comprendre comment constituer votre demande.

Faire une demande de VAE

- Téléchargez le formulaire CERFA, sa notice explicative et le texte à travailler sur <https://fc.univ-paris8.fr/les-etapes-de-la-VAE>
- Renseignez le formulaire et le texte
- Envoyez le dossier de demande VAE en joignant un CV détaillé à vaep8@univ-paris8.fr.

De nombreux acquis peuvent être pris en compte :

- le parcours initial d'études
- les activités professionnelles
- les études informelles et formations professionnelles
- les activités bénévoles : sociales, associatives
- les autoapprentissages et réalisations personnelles

Information et orientation

Pour identifier le diplôme le plus en adéquation avec votre projet : consultez les fiches diplômes sur <https://www.univ-paris8.fr>, onglet ÉTUDES & DIPLÔMES

Informez-vous auprès du Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) sur le contenu des diplômes :
Tél. 01 49 40 67 17
Bât. A – Salle 347
Mél. scuio@univ-paris8.fr

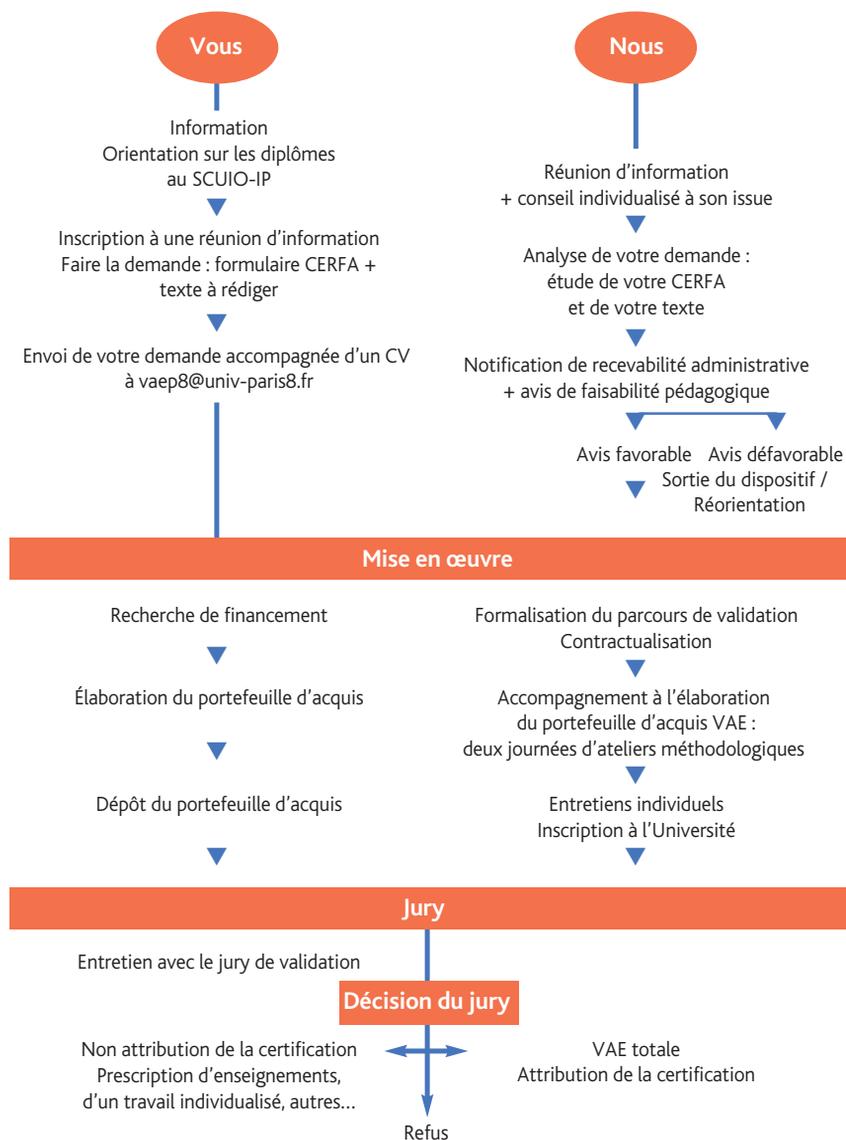
CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Démarche VAE diplômante / certifiante

Direction Formation

Bât. D – 2^{ème} étage / salle D 204

Mél.vaep8@univ-paris8.fr – <https://fc.univ-paris8.fr>



The background is a grid of squares with various geometric shapes. The top-left square is white with a light teal curved shape. The top-middle square is teal with a white circle. The top-right square is light teal. The middle-left square is teal with two teal triangles pointing right. The middle-middle square is light teal with a black semi-circle. The middle-right square is white with two black triangles pointing up. The bottom-left square is teal with a white circle. The bottom-middle square is light teal with a black triangle pointing up. The bottom-right square is white with a teal diamond shape.

4 Être accompagné dans son projet



- 63 ■ Information, orientation et insertion pro – SCUIO-IP
- 65 ■ Bureau d'appui à la pédagogie numérique – BAPN
- 67 ■ Centre de langues – CDL
- 68 ■ Bibliothèque universitaire
- 71 ■ Service des Relations et de la Coopération internationales
- 74 ■ Maison de l'étudiant – MDE
- 75 ■ Adresses utiles aux étudiants

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Information, orientation & insertion pro – SCUIO-IP

Le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP)

Bât. A – Salle 347

Tél. 01 49 40 67 17

Mél. scuio@univ-paris8.fr

Horaires d'accueil

Lundi et vendredi : 9 h 30-12 h 30

Mardi : 9 h 30-12 h 30 et 14 h-18 h

Mercredi et jeudi : 9 h 30-12 h 30 et 14 h-17 h

Point Premier accueil

Hall d'entrée de l'université

Le point 1^{er} accueil saura vous conseiller et vous diriger vers le service adapté à vos besoins !

Horaires

Lundi à vendredi : 8 h 30-18 h 30

Samedi : 9 h-12 h 30

Le SCUIO-IP en deux mots ?

Un service où vous trouverez des professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle pour vous accompagner dans vos projets.

Pour qui ?

- Les étudiants : de la licence au doctorat, pour élaborer votre parcours universitaire et faciliter votre entrée dans la vie professionnelle.
- Les futurs étudiants : lycéens, adultes en reprise d'études, etc.

Pourquoi venir ?

Pour vous orienter et vous informer

- Sur les formations de Paris 8 et d'autres établissements.
- Sur le déroulement des études supérieures : les modalités d'inscription, de réorientation, de candidature à des formations sélectives ou à l'année de césure.
- Sur les secteurs d'activité, les métiers, la mobilité à l'international.

Notre bibliothèque spécialisée

Guides métiers, décrocher un emploi, partir à l'international... vous pouvez consulter toutes nos ressources en salle A 347. Le portail de ressources documentaires est aussi accessible en ligne :

<https://scuio-ressources-documentaires.univ-paris8.fr/>

Pour recevoir un conseil individualisé

- Sur **votre projet d'études** : des professionnels de l'orientation vous reçoivent individuellement, sur rendez-vous, pour trouver avec vous la formation qui vous convient, vous réorienter ou réfléchir à votre futur métier.
- Sur **vos candidatures** : nos conseillers spécialistes du recrutement vous accompagnent individuellement dans vos démarches, pour postuler à une formation sélective, un emploi étudiant, un stage ou un contrat d'alternance.

La permanence CV/lettres : 30 minutes pour obtenir des outils de candidature performants (CV, lettres de motivation, entretiens blancs).

Tous les mardis : 10 h-12 h et 15 h-17 h

Les rendez-vous de l'orientation : 1 h pour discuter de votre projet d'études et comment le réaliser.

La préparation de votre année de césure : pour construire votre projet et le valider avant le dépôt de votre dossier.

Nos conseillers vous reçoivent sur rendez-vous.

Prise de Rdv au 01 49 40 67 17

Pour assister à des conférences et des ateliers collectifs

- Les Lundis de l'Insertion Pro
- Des conférences sur les métiers de la fonction publique, le doctorat, etc.
- Des formations à la recherche d'emploi assurées par l'APEC (Association pour l'Emploi des Cadres)

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Les lundis de l'insertion pro

Un cycle de conférences et d'ateliers pour lancer votre recherche de stage, réussir vos candidatures, préparer vos entretiens... animée par un professionnel, avec la participation de chargés de recrutement.

Les lundis de 15 h à 18 h en salle A 347

Participation sur inscription

Le PEC, un outil pour identifier ses compétences et préparer ses entretiens

Le Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) vous permet de structurer vos expériences, y associer des compétences, et ainsi préparer au mieux vos entretiens ! Vous y accédez avec vos identifiants étudiant (ENT).

<https://www.pec-univ.fr>

Le SCUIO-IP c'est aussi...

Le SCUIO-IP propose des offres de stages, d'alternances, d'emplois sur :

<https://www.univ-paris8.fr/-Offres-de-stage-alternance-emploi->

Contact SCUIO IP : scuio@univ-paris8.fr

Visiotalent, un outil d'entraînement aux entretiens à distance

Cet outil est utilisé par de nombreuses entreprises dans leur processus de recrutement. Sur demande, vous pouvez recevoir un lien pour vous entraîner aux entretiens, puis prendre rendez-vous avec un conseiller pour vous améliorer.

Plus d'informations : <http://www.visiotalent.com/>

Contact SCUIO IP : scuio@univ-paris8.fr

Le réseau Atout Jeunes Universités

L'université Paris 8 fait partie de l'association Atout Jeunes Universités, au même titre que les entreprises Danone, L'Oréal, Société Générale et Aéroports de Paris. Le réseau AJU organise des **sessions de recrutement réservées aux universités membres**, ainsi que des rencontres avec des managers.

Tous les ans, un **challenge** est proposé à tous les étudiants de l'Université par l'une des entreprises du réseau : les étudiants retenus sont suivis par les consultants du SCUIO-IP et présentent leurs propositions et leurs critiques. N'hésitez pas à participer !

Plus d'informations :

<https://www.atoutjeunesuniversites.com>

Contact : scuio@univ-paris8.fr

Coop'en 8, la coopérative éphémère étudiante

Pendant trois mois, une quinzaine d'étudiants de Paris 8 va tester des projets entrepreneuriaux individuels et collectifs au sein d'une coopérative éphémère étudiante dont ils sont les gestionnaires. Ils seront accompagnés, dans leur démarche, par le SCUIO-IP et soutenus par un parrain économique dédié, au sein de la Coopérative d'activité et d'entrepreneur (CAE) Coopaname. La mise en œuvre du projet nécessite que les étudiants signent un contrat d'accompagnement au projet d'entreprise (CAPE). Enfin, pour valoriser au mieux cette expérience dans leur parcours universitaire, les étudiants-coopérateurs bénéficieront, grâce à Pépite PON, du statut national d'étudiant-entrepreneur (SNEE) leur permettant de faire valider cette expérience en remplacement du stage.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Bureau d'appui à la pédagogie numérique – BAPN

Direction formation

Bât. C – Salle E4

Tél. 01 49 40 68 62

Mél. bapn@univ-paris8.fr

Le Bureau d'appui à la pédagogie numérique est une structure transversale de pédagogie destinée à l'ensemble des étudiants et enseignants/enseignants-chercheurs de l'université Paris 8.

EC Informatique

EC Compétences numériques – Préparation PIX

Le BAPN assure la préparation ainsi que l'organisation des épreuves conduisant à la **certification des compétences numériques**, basée sur le nouveau référentiel et la plateforme nationale d'évaluation et de certification en ligne PIX. Tout étudiant inscrit en vue de la préparation d'une licence (autres que Théâtre, Cinéma, Musique, Arts Plastiques, LLCER Anglais ou LEA Anglais) à l'université Paris 8 doit suivre l'EC de préparation à la certification PIX. Il s'agit d'un **EC obligatoire correspondant à l'EC Informatique**. Dans le cadre de cet EC obligatoire, les étudiants auront la possibilité de passer la certification PIX en fin de semestre. Les étudiants sont invités à se reporter aux plaquettes de leur formation et à se rapprocher du secrétariat du BAPN.

Les modalités de validation de l'EC comprennent deux parties :

- une partie « entraînement », couvrant les cinq domaines du référentiel, sous forme d'activités concrètes. Ces activités sont intégrées dans l'EC et réparties sur un semestre.
- une partie « certification », sur la plateforme PIX, évaluant et validant vos compétences numériques par l'obtention du Certificat PIX.

Des cours hybrides, entièrement en présentiel ou en distanciel vous sont proposés en fonction du pourcentage de réussite obtenu au test de positionnement. Les inscriptions aux cours sont ouvertes sur la plateforme Moodle **une semaine avant le début du semestre**.

IMPORTANT : Restez informés en consultant régulièrement les panneaux d'affichage du BAPN (près du bureau C E4) ou le site du BAPN : bapn.univ-paris8.fr.

Autres formations dispensées dans le cadre de l'EC Informatique

Le service propose également aux étudiants des formations sous forme d'ateliers dans les domaines suivants :

- *EC Informatique orienté art et multimédia* (à destination des étudiants des départements Cinéma, Musique, Théâtre et Arts plastiques) ;
- *EC Bureautique anglais* (à destination des étudiants LLCER Anglais et LEA Anglais).

Attention : lorsque les *EC Informatique orienté art et multimédia* et *Bureautique anglais* sont complets, les étudiants inscrits dans ces cursus doivent suivre l'EC *Compétences numériques-Préparation PIX*.

IMPORTANT

Les cours proposés dans le cadre de l'EC Informatique s'intègrent dans les cursus mis en place par vos formations. Le nombre d'ECTS délivrés dépend du cursus suivi. Les cours sont semestriels. Inscription à l'EC *Informatique* sur la plateforme Moodle (<https://moodle.univ-paris8.fr/moodle>, espace « Inscriptions EC Informatique ») **une semaine avant le début du semestre**.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Salles informatiques en libre-service Salles C 201 et C 202

Une salle en libre-service est mise à disposition des étudiants du lundi au vendredi de 9 h à 19 h.

Plusieurs postes informatiques reliés à Internet permettent aux étudiants :

- de consolider et d'approfondir les connaissances acquises dans les ateliers ;
- de réaliser des travaux personnels ;
- d'utiliser des programmes bureautiques et des logiciels spécifiques (Photoshop, SPSS, Arcgis...) liés à leurs projets pédagogiques.

Le libre-service est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 19 h. Pour avoir accès au libre-service, l'étudiant doit impérativement être inscrit à l'Université et à jour de ses droits d'inscription.

Aucun étudiant ne sera admis sans carte d'étudiant.

Développement de la pédagogie universitaire et numérique

Le service assure aussi une mission de développement et d'accompagnement à la pédagogie universitaire et numérique à l'Université de par :

- l'assistance aux enseignants/enseignants-chercheurs pour la mise en œuvre de leurs cours sur la plateforme d'enseignement en ligne Moodle (<https://moodle.univ-paris8.fr/moodle>) ;
- la mise en place d'ateliers de formation : prise en main de la plateforme Moodle, pédagogie universitaire, outils numériques ;
- un accompagnement spécifique des enseignants/enseignants-chercheurs dans la conception et la réalisation de leurs projets pédagogiques et numériques : activités en présentiel, articulation avec le cours sur la plateforme Moodle, formations hybrides (enseignement en présentiel et à distance), formations à distance, MOOC (Massive Open Online Course) ou SPOC (Small Private Online Course), autres projets TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement).

Pour plus d'informations : bapn.univ-paris8.fr



ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Centre de langues – CDL

UFR LLCER/LEA

Bât. B1 – Salles 204 et 205

Tél. 01 49 40 68 43

Mél. cdl@univ-paris8.fr

www.ufr-langues.univ-paris8.fr

**Accueil le lundi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h,
le mardi et le jeudi de 14 h à 17 h,
le mercredi et le vendredi de 9 h 30 à 12 h 30**

Le centre de langues (CDL) est une structure transversale de l'université Paris 8, au sein de l'UFR LLCER-LEA, qui propose des cours de langues étrangères aux **étudiants spécialistes d'autres disciplines** dans le cadre de la préparation de leur diplôme. Notre service accueille et forme plus de 7 000 étudiants chaque année.

Notre offre de langues étrangères

Au CDL, vous avez la possibilité, lorsque votre diplôme le prévoit, de choisir parmi les **13 langues étrangères** suivantes, dans le cadre d'un EC de langue ou d'un EC libre :

- Anglais¹
- Allemand²
- Arabe²
- Berbère
- Catalan
- Coréen²
- Chinois²
- Espagnol²
- Hébreu
- Italien²
- Japonais²
- Portugais²
- Russe²

Tests de niveau

Pour suivre les cours de langues étrangères du CDL, l'étudiant doit passer, dans certaines langues, un **test de niveau obligatoire** qui détermine les enseignements qu'il pourra suivre.

Modalités d'inscription au test, selon la langue choisie, consultables sur le site internet du CDL :

<https://ufr-langues.univ-paris8.fr/actualites-du-cdl-informations>

TOEIC / TOEFL

Le CDL propose des préparations aux certifications TOEIC et TOEFL pour les étudiants de l'université Paris 8. Ces tests permettent d'évaluer les compétences de compréhension écrite et orale en anglais, utilisées dans un contexte professionnel (TOEIC) ou universitaire (TOEFL), pour les niveaux intermédiaire à avancé. Les inscriptions à ces ateliers de préparation se font auprès de l'enseignant(e) au début de chaque semestre. Le programme des sessions est disponible devant le bureau B204/205 (niveau en anglais B1 minimum exigé).

Par la suite, si vous souhaitez passer une de ces deux certifications, veuillez-vous rendre sur le site internet du prestataire pour prendre connaissance des différentes modalités : www.etsglobal.org

N.B. : Les frais d'inscription à ces certifications restent entièrement à la charge du candidat.

Le Cadre européen de référence

Le CDL organise ses enseignements en accord avec le CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues). Ainsi, les différents niveaux se décomposent en paliers (A1.1, A1.2, etc.) : pour valider chaque palier, il faut un semestre de cours (soit **36 heures**) et, pour valider chaque niveau, il faut entre 2 et 4 semestres, selon le projet pédagogique de chaque langue. Par ailleurs, certains cours d'anglais de spécialité (droit, économie, psychologie) sont organisés par année de licence, et sont accessibles **à partir du niveau A2**.

1. Anglais de spécialité adapté au diplôme préparé (EC de langue OBLIGATOIRE uniquement).

2. Les cours suivants : allemand, arabe, coréen, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais, russe sont autorisés comme EC de langue obligatoire ou EC libre, **sauf pour les niveaux A1 et A2 (EC de langue OBLIGATOIRE uniquement)**.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Bibliothèque universitaire

Tél. 01 49 40 69 69 (Accueil)

Mél. info.bu@univ-paris8.fr

www.bu.univ-paris8.fr

Les bibliothécaires vous accueillent :

- aux bureaux d'information (dans le hall d'accueil et dans les autres salles) ;
- dans les espaces publics avec un service mobile d'information ;
- sur Internet à l'adresse : info.bu@univ-paris8.fr

Heures d'ouverture

Horaires pleins

Lundi à vendredi : 9 h à 20 h

Samedi : 10 h à 17 h 30

Horaires des vacances de printemps

Lundi à vendredi : 11 h à 20 h

Horaires des mois de juillet et septembre

Lundi à vendredi : 10 h à 17 h 30

Fermeture durant les congés de Noël et au mois d'août

Les collections

Les disciplines : les collections de la bibliothèque couvrent les besoins en documentation des disciplines enseignées à l'Université : lettres, sciences humaines et sociales, arts, droit...

Les types de documents : 400 000 livres imprimés, 220 000 livres électroniques, 600 abonnements à des revues imprimées, 70 000 abonnements à des revues électroniques, 50 bases de données, 10 000 documents audiovisuels, plus de 22 500 thèses et mémoires imprimés, 1 600 thèses en ligne.

Libre accès et réserves : plus de 200 000 ouvrages sont en libre accès. Les ouvrages conservés en magasin (réserves en sous-sol) sont à demander à la banque centrale du hall d'accueil.

La bibliothèque possède aussi des fonds spécialisés :

- Fonds RDA-Nouveaux Länder (fonds spécialisé sur l'Allemagne orientale depuis 1945)

- Fonds Armand Gatti, Fonds Vincennes (histoire de l'université Paris 8), Fonds Claude Simon, Fonds Dresch, Fonds Macciocchi
- Livres d'artistes, tests de psychologie

Les salles thématiques

Elles sont identifiées par des bannières de couleur :

- **Salle jaune** : périodiques, salles de travail en groupe, fonds spéciaux, fonds Facile à lire
- **Salle bleue** : Philosophie, Religion, Informatique, Sciences et techniques
- **Salle violette** : Sciences politiques, Économie et gestion, Histoire, Géographie, Urbanisme
- **Salle verte** : Droit
- **Salle rouge** : Sociologie, Ethnologie, Psychologie, Linguistique générale et comparée, Sciences de l'éducation, Info-Doc-Médias
- **Salle orange** : Langues et Littératures étrangères
- **Salle brune** : Littérature générale et comparée/ Langue et littérature françaises et francophones, langues et littératures classiques (latin et grec)
- **Salle rose** : Arts plastiques, Cinéma, Musique, Photographie, Arts du spectacle
- **Salle noire** : autoformation, travail en groupe et prêt de PC portables.

L'accès à la bibliothèque se fait grâce à la carte d'étudiant, la carte de lecteur ou, à défaut, sur présentation d'une pièce d'identité.
La bibliothèque dispose de 1 500 places assises.

La salle jaune

Elle propose en libre accès les exemplaires de l'année en cours de 600 titres de périodiques. Ces titres couvrent l'ensemble des disciplines enseignées à l'Université et sont multilingues. La bibliothèque possède également plus de 2 000 abonnements terminés dont les exemplaires sont stockés en magasin. Elle accueille également la collection de guides d'orientation et vie pratique, un espace presse et actualités, ainsi que des espaces confortables pour le travail en groupe et le fonds Facile à lire.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

L'espace audiovisuel

Cet espace de 250 m² permet de visionner et d'emprunter 8 000 films de fiction et films documentaires, sur blu-ray, DVD, cassettes vidéo. En outre, 2 000 CD de musique peuvent être également empruntés ou écoutés sur place. Le fonds de partitions est aussi en libre accès.

- 14 postes pour la consultation des films, CD ou documents audiovisuels sur clé USB
- possibilité de consultation seul ou en groupe
- vidéos à la demande (VOD) en ligne

La salle de la Recherche

Cette salle, dédiée à la pédagogie numérique innovante, dispose d'un équipement numérique de pointe (tables avec écrans partagés, grand écran tactile, matériel audiovisuel avec projecteur et sonorisation). Elle accueille des manifestations culturelles et scientifiques à destination des enseignants-chercheurs et des doctorants : séminaires, journées d'études, rencontres et conférences.

La salle noire

La salle noire est équipée de boxes de travail collaboratif pouvant accueillir jusqu'à 4 personnes. Dans cette salle sont proposés le prêt de 40 ordinateurs portables et des postes d'autoformation avec casques audio.



Les salles de travail en groupe

La bibliothèque met à disposition 6 salles de travail en groupe pouvant accueillir de 4 à 6 personnes. Elles peuvent être réservées (jusqu'à 5 heures par jour et 40 heures par mois) en ligne sur le site de la BU et via l'application Affluences.

Les postes informatiques en libre accès

Plus de 100 ordinateurs sont à la disposition du public dans les salles de lecture et proposent :

- un accès au portail documentaire de la BU
- un accès à internet
- la suite Libre Office et Microsoft Office

Les services

Service du prêt à domicile

Étudiants, enseignants-chercheurs et personnels de Paris 8 sont inscrits automatiquement. Toute personne majeure peut s'inscrire comme lecteur extérieur payant. Prêts : 15 livres pour 3 semaines + 8 semaines de prolongation possibles. En plus : 5 CD audio, 2 livres prêt court et 3 DVD. 2 livres réservables pour les membres de la communauté de Paris 8.

Toute personne habitant, travaillant ou étudiant en Île-de-France peut s'inscrire au prêt gratuit. Prêts : 5 livres pour 3 semaines + 2 semaines de prolongation possibles. En plus : 3 CD audio, 1 livre prêt court et 1 DVD.

Service du prêt entre bibliothèques

Service gratuit réservé aux lecteurs inscrits au prêt pour faire venir des documents d'autres bibliothèques françaises ou étrangères. Le dépôt des demandes se fait auprès des bibliothécaires en salle de lecture ou directement depuis le formulaire en ligne sur le site web de la bibliothèque.

Mél : peb.bu@listes.univ-paris8.fr

Prêt d'ordinateurs portables

La bibliothèque de Paris 8 propose un prêt de 40 ordinateurs portables pour un usage sur place, dans les locaux de la bibliothèque. C'est un service gratuit destiné aux étudiants de l'université Paris 8 inscrits pour l'année en cours.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Les services en ligne

Le site web de la bibliothèque www.bu.univ-paris8.fr donne accès à de nombreux services en ligne :

- le catalogue général signale les livres imprimés et électroniques, les revues imprimées, les thèses, les documents audiovisuels et les partitions détenus par la bibliothèque de Paris 8, accessibles par le moteur de recherche Octo+ ;
- un catalogue spécialisé regroupe les revues électroniques sélectionnées par la bibliothèque (50 000 titres) et les revues imprimées ;
- les ressources électroniques sont disponibles pour chaque discipline (livres et revues électroniques, bases de données, sélection de sites web...);
- la bibliothèque numérique Octaviana donne accès à des documents numérisés à partir des fonds spécialisés de la bibliothèque, à des thèses de l'Université et à des colloques s'étant tenus à Paris 8 ;
- le portail Hal Paris 8 regroupe des publications des chercheurs de l'Université ;
- vidéos à la demande (VOD) de plus de 750 films.

Visites et formations

■ **Visites de la bibliothèque** : des visites de la bibliothèque avec initiation aux principaux outils de recherche documentaire sont proposées toute l'année. Elles sont organisées à la demande et sur rendez-vous :

Mél. visites-formations.bu@univ-paris8.fr
Tél. 01 49 40 70 61

■ **Ateliers de conversation en Français langue étrangère (FLE) et en anglais ouverts à tous, sans inscription les mardis et jeudis**

■ **Formations aux outils bibliographiques**

■ **Formations à la recherche documentaire** : formations à l'ensemble des ressources électroniques disponibles destinées à des groupes d'étudiants accompagnés de leurs enseignants. Elles comprennent des travaux pratiques.

Mél. visites-formations.bu@univ-paris8.fr
Tél. 01 49 40 69 55

Reproduction et impression de documents

La bibliothèque dispose de quatre photocopieurs, dont deux photocopieurs noir et blanc et deux couleur, avec fonction scan, et d'imprimantes reliées aux postes informatiques en libre accès. Les photocopies et impressions sont payantes.

Le paiement se fait par cartes rechargeables, vendues dans les distributeurs devant la salle violette (carte bancaire et espèces).

Accueil des publics en situation de handicap

La bibliothèque propose des services spécifiques aux étudiants en situation de handicap permanent ou temporaire (hospitalisation, maladie de longue durée...) et aux femmes enceintes : accueil personnalisé sur rendez-vous, recherche documentaire à distance, droit de prêt élargi, prêt des documents à distance, réservation d'ouvrages. Une salle (Salle Helen Keller) pourvue d'équipements spécifiques est également mise à leur disposition.

Mél. handi.bu@univ-paris8.fr
Tél. 01 49 40 69 89

Les bibliothèques associées

Sur le campus

■ **Cartothèque** : cartes de géographie consultables par tous les étudiants de Paris 8 dans le bâtiment D, salle 139 (département de géographie – Tél. 01 49 40 72 82)

Eloignées

■ **Bibliothèque de l'IUT de Montreuil**
Possibilité de transfert de documents entre Saint-Denis et Montreuil et inversement.

140, rue de la Nouvelle France – 93100 Montreuil
Tél. 01 48 70 37 00 (standard)

■ **Bibliothèque de l'IUT de Tremblay-en-France**
3, rue de la Râperie – 93290 Tremblay-en-France
Tél. 01 41 51 12 22 (administration)

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Service des Relations et de la Coopération internationales – SERCI

Maison de la Recherche

Salles A2-216/214 (mobilité sortante)

A2-218 (étudiants internationaux entrants)

Tél. 01 49 40 64 12 / 70 68 / 65 36

www.univ-paris8.fr/international

Le SERCI vous renseigne sur les opportunités de mobilité qui vous sont proposées et les financements possibles et vous accompagne dans votre projet de mobilité. Il renseigne également les enseignants chercheurs et les personnels BIATSS désireux de travailler avec des partenaires étrangers sur les possibilités de développement à l'international.

Les programmes de mobilité permettent aux étudiants de suivre un ou deux semestres de cours dans une université étrangère partenaire. Ils sont exonérés des frais d'inscription dans l'université d'accueil et leur période de mobilité est reconnue pour l'obtention de leur diplôme à Paris 8.

Pourquoi partir à l'étranger dans le cadre de ses études ou d'un stage ?

Partir à l'international pour étudier ou réaliser un stage représente une réelle opportunité académique, linguistique, culturelle et humaine. Découverte d'une autre réalité culturelle, perfectionnement linguistique, enrichissement humain, découverte d'un autre système éducatif, gain en autonomie, expérience reconnue sur le marché du travail... les avantages sont innombrables. L'université Paris 8 dispose actuellement de plus de 400 accords de coopération permettant la mobilité, et offre donc à ses étudiants un large choix de destinations.

Quelles sont les démarches ?

Toutes les informations nécessaires se trouvent dans la rubrique dédiée du site web :

www.univ-paris8.fr/international

Il est impératif de consulter le site avant de se présenter au SERCI ou auprès des enseignants référents responsables des relations internationales.

Pour être mené à bien, tout projet de mobilité nécessite une anticipation des démarches. De manière générale, il faut prévoir pratiquement **un an à l'avance** un séjour d'études.

Il en va de même pour la pratique linguistique : si l'un des objectifs de la mobilité est bien le perfectionnement linguistique, un niveau de langue minimum est requis pour être en mesure de suivre des enseignements à l'étranger. Les étudiants doivent donc anticiper leur éventuel besoin de formation en langue avant leur départ.

Plusieurs types de mobilité existent.

Le stage : Le SERCI n'intervient qu'au niveau du financement des stages. Il gère les Bourses de mobilité Ile-de-France, du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (AMI) et de la Commission européenne (allocation Erasmus +). Ces aides peuvent être attribuées à des étudiants partant en stage à l'étranger. Les étudiants souhaitant bénéficier d'une aide pour financer leur stage doivent déposer une demande en ligne **au plus tard un mois avant le début du stage** sur www.univ-paris8.fr/international

Pour une aide à la recherche de stage, consulter le SCUIO-IP – Bât. A, salle 347
tél. 01 49 40 67 17 ou scuio@univ-paris8.fr

La période d'études : plusieurs programmes, accords de coopération et diplômes en partenariat international permettent aux étudiants de réaliser un séjour d'études dans une université partenaire.

Avant de faire une demande de mobilité, les étudiants doivent prendre connaissance au préalable de la liste des accords existants entre l'université Paris 8 et les universités partenaires pour les destinations proposées, ainsi que des critères d'attribution des aides à la mobilité.

Chaque accord existant définit le cadre de mobilité prévu pour les étudiants : il concerne une (ou plusieurs) discipline(s), un (ou plusieurs) niveaux, une durée limitée (généralement 1 ou 2 semestres).

Pour consulter la liste des accords de Paris 8 : www.univ-paris8.fr/international >

- Cliquer sur la carte interactive des destinations de mobilités pour les étudiants pour prendre connaissance des opportunités de mobilités qui vous sont offertes ;
- Renseignements sur les modalités de candidature : <https://www.univ-paris8.fr/-/Mobilité-d-etudes->

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Les programmes de mobilité

Les étudiants sont vivement invités à consulter le site des universités qui les intéressent, afin de se renseigner au mieux sur le contenu et la langue des enseignements ainsi que sur les prérequis pour l'admission, et pouvoir ainsi réaliser par la suite une mobilité en adéquation avec leurs objectifs.

Programme Erasmus + (Union Européenne)

Le programme **Erasmus +** a été créé par l'Union européenne et concerne 33 pays européens (outre la France).

Ce programme permet aux étudiants de financer leur séjour d'études avec des bourses Erasmus dans toute l'Europe.

De plus, dans le cadre de l'initiative d'université européenne « *European Reform University Alliance* » portée par l'université Paris 8 et fédérant 5 universités en Allemagne, en Bulgarie, au Danemark, en France et en Grèce, diverses opportunités de mobilités courtes, innovantes et flexibles (en présentiel, virtuelles ou mixtes) sont proposées tant pour les étudiants que pour les enseignants et les personnels administratifs.

Renseignements : www.univ-paris8.fr/-Universite-europeenne-ERUA-839-

Programmes bilatéraux (hors Europe) Asie, Afrique, Amérique Latine

Les accords de coopération bilatérale (entre deux établissements) permettent aux étudiants de Paris 8 de partir dans une université partenaire un ou deux semestres (selon les accords) sans avoir à payer les frais d'inscription de celle-ci.

Ces accords sont ouverts aux étudiants à partir de la 2^e année de licence et prévoient la reconnaissance pédagogique des cours suivis lors de ce séjour par l'université Paris 8.

Programme québécois d'échanges étudiants (PQEE) – Québec

Ce programme du bureau de coopération interuniversitaire (BCI) concerne des universités situées dans la province de Québec.

Les universités québécoises participant au programme sont francophones, à l'exception de Bishop's University (anglophone).

Programme de la mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains (MICEFA) - Amérique du Nord

Des universités de la région Île-de-France se sont regroupées dans un consortium afin de faciliter les échanges d'étudiants et d'enseignants nord-américains et franciliens.

Dans l'ensemble, toutes les disciplines de l'Université sont concernées.

Il faut prévoir de passer le TOEFL (Test Of English as a Foreign Language) ou IELTS (International English Language Testing System) **avant début novembre** (score minimum requis 80/120 – TOEFL – et 6,5/10 – IELTS) et déposer une demande en ligne sur <https://www.univ-paris8.fr/-Relations-internationales-> courant décembre.

Diplômes en partenariat international

Les diplômes en partenariat international permettent soit la délivrance d'un double diplôme (l'un de l'université Paris 8, l'autre de l'université partenaire), soit la délivrance d'un diplôme conjoint (un seul diplôme marqué par le sceau des deux universités). Il concerne notamment les Masters. Ils impliquent pour l'étudiant d'effectuer une période d'étude dans chacune des deux universités.

La liste des diplômes existants en partenariat international est consultable sur www.univ-paris8.fr/Les-diplomes-en-partenariat-international

Diverses opportunités supplémentaires existent au sein de l'université Paris 8 pour effectuer une mobilité à l'international : offres de postes d'assistant(e)s de langue française dans des établissements secondaires étrangers (à partir de la L3) via France Education International (ex CIEP), offres de lectorat destinées aux étudiants de M2 et aux doctorants. Les places peuvent être éventuellement proposées chaque année en école d'été (« summer school »).

L'Alliance European Reform Universities (ERUA) offre la possibilité de partir en mobilités de formation au sein des quatre universités partenaires. Nos mobilités sont financées par des bourses et plusieurs formats sont proposés, afin de répondre le plus adéquatement possible à vos besoins et dans le but de vous permettre de créer votre propre parcours d'apprentissage.

En 2022, des étudiants sont partis en *Traveling seminars*, *Teaching weeks*, cours intensifs, *Semester courses* et écoles d'été.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Aides financières à la mobilité

Des aides à la mobilité peuvent être attribuées aux étudiants sélectionnés au titre d'un programme international ou en stage à l'étranger.

Des critères de sélection ont été fixés par les organismes qui financent : durée du séjour, critère social...

Il existe trois types d'aides financières à la mobilité internationale. Certaines de ces aides peuvent, sous certaines conditions, être cumulées.

Les étudiants candidats à une mobilité internationale doivent déposer leur demande de bourse en même temps que leur dossier de candidature de mobilité.

Un délai de 2 à 4 semaines après réception de l'attestation d'arrivée de l'étudiant dans le pays d'accueil est à prévoir pour le premier versement de(s) l'aide(s) octroyé(s). Il est donc fortement conseillé aux étudiants d'anticiper financièrement les premières semaines de leur séjour.

Allocation Erasmus +

Elle est destinée à aider les étudiants effectuant un séjour d'études ou de stage dans l'un des 33 pays participant au programme Erasmus.

Le montant mensuel de cette aide est compris entre 250 et 350 euros pour les mobilités d'études (entre 400 et 500 euros pour les mobilités de stage). Selon les critères d'inclusion du programme Erasmus +, un supplément financier de 250 euros mensuels peut être accordé aux bénéficiaires. La durée du séjour d'études ou du stage ne peut être inférieure à 2 mois ni supérieure à 12 mois consécutifs.

Aide à la mobilité internationale (AMI)

Cette aide du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation est destinée à soutenir la mobilité internationale des **étudiants bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux (dès l'échelon 0 bis)** ou bénéficiaires d'une allocation annuelle accordée dans le cadre du dispositif des aides spécifiques.

En 2021-2022, Le montant de cette aide s'élève à 400 euros par mois passé à l'étranger. La durée du séjour (qu'il s'agisse d'un séjour d'études ou d'un stage) n'y peut être inférieure à 2 mois ni supérieure à 9 mois consécutifs.

Au cours de l'ensemble de ses études supérieures, un étudiant ne peut bénéficier du dispositif d'aide à la mobilité pour une durée cumulée supérieure à 9 mois. En outre, l'étudiant garde le bénéfice de sa bourse sur critères sociaux durant son séjour.

Bourse Mobilité Île-de-France du Conseil régional d'Île-de-France

Le Conseil régional d'Île-de-France verse aux universités franciliennes une subvention destinée à aider financièrement la mobilité internationale des étudiants pour tous les programmes de mobilité – Europe et hors Europe –, séjours d'études ou stages à l'étranger. **L'attribution de cette aide est soumise à des critères d'éligibilité.** Le quotient familial (revenu brut global/nombre de parts) ne doit pas excéder 19 190 euros.

Le montant mensuel de cette aide varie entre 250 et 450 euros. La durée du séjour à l'étranger (qu'il s'agisse d'un séjour d'études ou d'un stage) ne peut être inférieure à 1 mois ni supérieure à 10 mois consécutifs.

Les bénéficiaires de ces aides financières à une mobilité d'études ou de stage font l'objet d'un contingent annuel et sont sélectionnés par l'Université.

Pour connaître les dates-limites de dépôts des candidatures et les documents à fournir, consultez le site www.univ-paris8.fr/international > étudiants de Paris 8

Horaires d'ouverture du pôle mobilité
Lundi et mercredi de 9 h 30 à 12 h 30
Mardi et jeudi de 14 h à 17 h

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Maison de l'étudiant – MDE

La Maison de l'étudiant : un lieu d'accueil privilégié

La création de la Maison de l'étudiant témoigne de la volonté de l'université Paris 8 d'accorder une place particulièrement importante à la vie étudiante et à son dynamisme.



Lieu de rencontres et d'échanges, la Maison de l'étudiant est un lieu de convergence qui a vocation à rassembler dans ses locaux les acteurs de la vie étudiante et à les rendre accessibles à tous. Les activités qui s'y déroulent doivent contribuer à renforcer le lien social avec l'Université.

À la Maison de l'étudiant, de nombreux services sont à votre disposition, vous accueillent et vous accompagnent dans votre vie étudiante au moment de la rentrée universitaire et tout au long de l'année. Vous y recevrez des informations et des conseils pour monter des projets et pour vos démarches administratives, sociales et universitaires.

Heures d'ouverture :

Lundi à vendredi de 9 h à 18 h 30

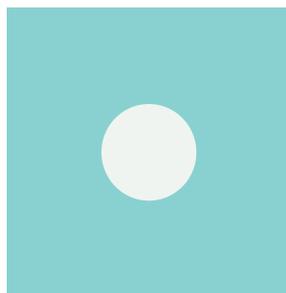
Tél. 01 49 40 71 88

Vous y trouverez de nombreux services

- Accueil
- Direction Vie de Campus
 - Le pôle Accompagnement et soutien aux étudiants étrangers
 - Le pôle social des étudiants
 - Le pôle Événementiel et initiatives étudiantes
 - Le pôle RSSU
- Service social du Crous de Créteil
- Service de Santé Universitaire (SSU)

Vous pouvez **rencontrer les associations étudiantes** et bénéficier de **salles de réunion et d'animation (sur réservation)**.

La MDE vous propose également des activités culturelles variées (danse, concert, théâtre, conférences, expositions...). Vous êtes invités à y participer ou y assister.



ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Adresses utiles aux étudiants

Alliance française

101, bd Raspail – 75006 Paris
Tél. 01 42 84 90 00 – www.alliancefr.org
Métro : St-Placide (Ligne 4),
Rennes ou Notre Dame des Champs (Ligne 12)

BAPU (Bureau d'aide psychologique universitaire)

44, rue Henri Barbusse – 75005 Paris
Tél. 01 43 29 65 72 – bapuluxembourg.net
30, rue Pascal – 75005 Paris
Tél. 01 43 31 31 32 – www.fsef.net

CANOPÉ (réseau de création et d'accompagnement pédagogiques)

4, avenue du Futuroscope – Téléport 1 CS 80158 –
86961 Futuroscope cedex
Tél. 05 49 49 78 78 – www.reseau-canope.fr

CIDJ (Centre d'Information Documentation Jeunesse)

4, place du Louvre – 75001 Paris
6/8 rue Eugène Oudiné – 75013 Paris
Tél. 01 44 49 12 00 – www.cidj.com

CIO des enseignements supérieurs

54, rue Saint-Jacques – Galerie Claude Bernard –
75005 Paris
Tél. 01 40 46 23 13/23 24 – ce.ciosup@ac-paris.fr

Cité internationale universitaire de Paris

17, bd Jourdan – 75014 Paris
Tél. 01 44 16 64 00 – www.ciup.fr

CNED (Centre National d'Enseignement à Distance)

BP 60200 – 86980 Futuroscope Chasseneuil cedex
Tél. 05 49 49 94 94 – www.cned.fr

Compagnie des experts traducteurs et interprètes en exercice près la Cour d'appel de Paris

Toutes traductions officielles
3, rue de la Cité Universitaire – 75 014 Paris

La Documentation française

29, quai Voltaire – 75007 Paris
Tél. 01 40 15 71 10
www.ladocumentationfrancaise.fr

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

1, rue Descartes – 75231 Paris cedex 05
Tél. 01 55 55 90 90
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

CROUS (Logements, restaurants, bourses)

CROUS de Créteil

70, av. du Général de Gaulle – 94000 Créteil
Tél. 01 40 51 62 00 – www.crous-creteil.fr

CROUS de Paris

39, av. Georges Bernanos – 75005 Paris
Tél. 01 40 51 62 00 – www.crous-paris.fr

CROUS de Versailles

145 bis, bd de la Reine – 78000 Versailles
Tél. 01 40 51 62 00 – www.crous-versailles.fr

INSPÉ

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

INSPÉ de l'académie de Créteil

Rue Jean Macé – 94380 Bonneuil-sur-Marne
Tél. 01 49 56 37 00 – <https://inspe.u-pec.fr>

INSPÉ de l'académie de Paris

10, rue Molitor – 75016 Paris
Tél. 01 40 50 25 92 – www.inspe-paris.fr

INSPÉ de l'académie de Versailles

5, rue Pasteur – 78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél. 01 30 87 47 00 – www.inspe-versailles.fr

Rectorats

Rectorat de Créteil

4, rue Georges Enesco – 94000 Créteil
Tél. 01 57 02 60 00 – www.ac-creteil.fr

Rectorat de Paris

12, bd d'Indochine – 75019 Paris
Tél. 01 44 62 40 40 – www.ac-paris.fr

Rectorat de Versailles

3, bd de Lesseps – 78017 Versailles cedex
Tél. 01 30 83 44 44 – www.ac-versailles.fr

Des ruches à Paris 8 !



Un projet collectif et interdisciplinaire

- gestion et animation par l'association L'Abeille Vincennoise
- participation de l'ensemble de la communauté universitaire
- implication des composantes de toutes disciplines
- appui du syndicat national d'apiculture

Objectifs

- sensibiliser aux enjeux environnementaux en ville
- susciter des initiatives pédagogiques et de recherche ouvertes à tous
- déguster le miel de Paris 8 !

Activités

- EC libre projet tutoré apiculture ouvert chaque semestre
- atelier d'initiation à l'apiculture d'avril à juillet
- récolte au mois de septembre

Contact et adhésion : 01 49 40 67 16

Mél. abeillep8@gmail.com

Réseaux sociaux :

Facebook [Abeille Vincennoise Paris 8](#)

Instagram [abeille_paris8](#)

The background is a grid of squares. The top-left square is white with a light green curved shape. The top-middle square is green with a white circle. The top-right square is light green with a white curved shape. The middle-left square is green with two green triangles pointing right. The middle-middle square is light green with a black semi-circle. The middle-right square is white with two black triangles pointing up. The bottom-left square is green with a white circle. The bottom-middle square is light green with a white curved shape. The bottom-right square is white with a green diamond shape.

5 Se destiner
à la Recherche



79 ■ La Recherche

80 ■ La direction des services de la Recherche

81 ■ Les écoles doctorales - ED

83 ■ acc&ss Paris-Nord (doctorants/chercheurs étrangers)

84 ■ Les principaux partenaires Recherche

SE DESTINER À LA RECHERCHE

La Recherche

Depuis sa création comme Centre expérimental à Vincennes en 1968, puis son déménagement à Saint-Denis en 1980, l'université Paris 8 développe et enrichit des programmes de formation et de recherche parmi les plus originaux en Île-de-France. Les enseignements qui y sont dispensés, à dominante Lettres et Sciences humaines, mais aussi Arts et Sciences sociales et Sciences et techniques, ont toujours eu pour objectif premier d'amener les étudiants à une meilleure compréhension du monde contemporain en plaçant au cœur de leur propos l'étude des sociétés humaines et des œuvres des femmes et des hommes qui les composent.

Dans cette perspective, la Recherche a su garder depuis sa création un caractère innovant en s'ouvrant à des domaines traditionnellement peu présents à l'Université tels que la psychanalyse ou le genre... Les chercheurs et les doctorants de Paris 8 ont maintenu des orientations interdisciplinaires en Sciences humaines et intégré les problématiques liées aux technologies numériques. Ces spécificités s'accompagnent d'une réflexion menée sur la valeur des méthodologies de recherche et sur la continuité entre les projets théoriques et leurs applications, entre la création de connaissances nouvelles et leur utilisation.

Forte de **33 laboratoires**, de **2 structures fédératives** et de nombreux partenariats nationaux et internationaux, de l'action de ses **4 Écoles doctorales** et de l'**EUR ArTeC**, l'Université se distingue par sa présence simultanée sur les domaines des sciences humaines, des arts et des sciences technologiques. Elle affirme sa volonté de maintenir un lien fort entre la Recherche et l'enseignement, par le moyen de la formation à la recherche par la recherche, dont les laboratoires et les écoles doctorales sont en charge. Les chercheurs de Paris 8 sont des enseignants soucieux d'adapter leurs cours à un public d'étudiants très diversifié qui attend souvent de l'Université qu'elle leur permette de s'intégrer dans le monde du travail et qu'elle accompagne leur quête intellectuelle. À Paris 8, la Recherche est étroitement liée à des méthodes pédagogiques innovantes qui ont pour vocation de s'adapter à tous les publics et de dispenser une formation pour tous.

Au printemps 2019, l'ouverture de la Maison de la Recherche de Paris 8 a permis de réunir des unités de recherche, des services et des équipements dédiés à la Recherche. Depuis le campus de Saint-Denis, les structures de recherche de notre université jouent un rôle actif au sein de la Comue université Paris Lumières aux côtés du CNRS et de l'université Paris Nanterre (avec laquelle nous sommes associés

pour 7 laboratoires). Paris 8 est aussi partie prenante du Campus Condorcet, pôle de recherche international consacré aux humanités et aux sciences sociales dont l'inauguration a eu lieu à l'automne 2019. La Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord, située face au Campus Condorcet à Aubervilliers, participe du déploiement des moyens que Paris 8 consacre à la Recherche.

La commission de la recherche

La commission de la recherche, composée d'élus enseignants-chercheurs, chercheurs, BIATOSS, étudiants et de personnalités extérieures nommées, met en œuvre la politique scientifique de l'Université. En lien avec les autres instances concernées, elle définit le cadre général du fonctionnement des structures de recherche, l'attribution des ressources financières (dont les dotations des équipes et les enveloppes des différents appels à projets), la formation doctorale et peut se saisir de toutes questions liées aux partenariats scientifiques. Dans sa formation restreinte (où ne siègent que des enseignants-chercheurs), elle est en charge des codirections, cotutelles, éméritats ou encore des affectations au sein des équipes de recherche.

Dans le cadre de l'université européenne ERUA, l'université Paris 8 coordonne depuis octobre 2021 le volet recherche - Re:ERUA, Research and Engagement for the European Reform University Alliance qui fait partie intégrante de la stratégie Recherche à Paris 8. L'objectif est d'identifier les processus existants et les besoins de la communauté de recherche des cinq partenaires, afin de créer une vision commune d'une recherche engagée, alternative, responsable et innovante. Il s'agit de faciliter l'accès à la formation des jeunes chercheurs et de constituer un réseau solide de chercheurs et de services d'appui à la recherche dans le but de favoriser de nouvelles opportunités de partenariats.

Pour suivre l'actualité et les opportunités Re :ERUA, vous pouvez consulter nos sites - <https://erua-eui.eu/> et [https://www.univ-paris8.fr/-/Re-ERUA-volet-recherche-de-l-universite-europeenne-](https://www.univ-paris8.fr/-/Re-ERUA-volet-recherche-de-l-universite-europeenne)
Contact : claire.douet02@univ-paris.fr

SE DESTINER À LA RECHERCHE

La direction des services de la Recherche

Maison de la Recherche (3^e étage)

<https://www.univ-paris8.fr/-Recherche-creation->

La direction des services de la Recherche regroupe le service d'appui aux unités de recherche, le service valorisation de la recherche ainsi que le service de la coordination des écoles doctorales.

■ **Le service d'appui aux unités de recherche** est le support de l'activité administrative, budgétaire et scientifique. Il coordonne l'élaboration et la gestion du budget recherche de l'université Paris 8, lequel comprend notamment les dotations des unités et l'ensemble des projets subventionnés par les bailleurs extérieurs lors d'appels à projets locaux, nationaux, européens ou internationaux. Il assure le suivi de l'appel à projets (AAP) de la commission de la recherche, notamment en ventilant les dotations accordées. Il coordonne le travail et les expertises des gestionnaires de laboratoires, particulièrement pour ce qui concerne l'encadrement et l'organisation des manifestations et/ou missions scientifiques. Il répond aux enquêtes ministérielles ou de la tutelle.

Contact : 01 49 40 71 62

■ **Le service de la valorisation de la recherche** assure la mise en relation des laboratoires avec le monde institutionnel, économique et social. Il informe les chercheurs de toute possibilité de financement national, européen et/ou international ; il accompagne également les porteurs de projets dans les démarches contractuelles ainsi que dans le montage des projets de recherche. Il veille aussi à la protection des résultats de la recherche issus des projets collaboratifs. À cet effet, il diffuse les appels d'offres nationaux (ANR ; ministères ; collectivités locales ; fondations...) et internationaux (H2020 notamment). Il accompagne les masterants et les doctorants souhaitant poursuivre une thèse dans le cadre d'une convention CIFRE ou candidatant à des appels à projets.

Contact : 01 49 40 64 60

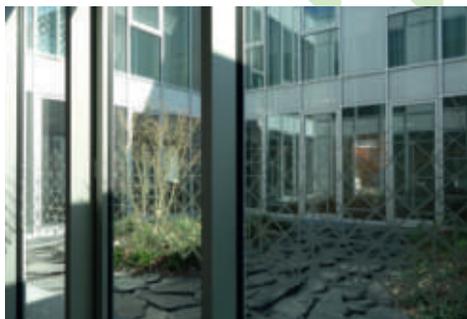
■ **Le service de la coordination des écoles doctorales** définit et met en œuvre un plan d'action, en cohérence avec la politique doctorale de l'établissement. Il contribue à la réalisation de rapports, réponses aux enquêtes, évaluations sur l'organisation et la coordination des 4 écoles doctorales (de l'inscription à la soutenance).

Contact : 01 49 40 70 53

Les laboratoires de recherche

Pour la période contractuelle qui s'est ouverte en janvier 2020, l'université Paris 8 compte 24 unités de recherche (UR) et 9 unités mixtes de recherche (UMR) avec le CNRS, auxquelles il faut ajouter 2 structures fédératives. À l'intersection de toutes les disciplines et de quasiment toutes les équipes de Paris 8, le Labex ARTS H2H (2011-2016) voit ses activités reprises et développées au sein d'une École universitaire de recherche, l'EUR ArTeC, financée par le PIA (Programme d'investissement d'avenir) depuis 2017, et pour 10 années. Porté par l'université Paris Lumières (UPL), ArTeC a pour fonction de promouvoir et d'articuler des projets de recherche et des dispositifs de formation relatifs aux domaines des arts, des technologies, du numérique, des médiations humaines et de la création. Si la commission de la recherche a en charge l'ensemble de la politique scientifique de l'établissement, la réunion des directeurs de laboratoires est un lieu important d'information et de concertation dont les débats alimentent les réflexions sur la stratégie de Paris 8. Elle est présidée par la vice-présidente recherche et se réunit 3 à 4 fois par an.

Les axes de recherche et la composition des équipes de recherche sont consultables sur www.univ-paris8.fr/-Recherche-creation-



SE DESTINER À LA RECHERCHE

Les écoles doctorales – ED

Maison de la Recherche

Salles A3-324 et A3-325

Tél. 01 49 40 70 53

Mél. coordination.ed@univ-paris8.fr

Les écoles doctorales rassemblent des équipes de recherche reconnues autour d'un projet de formation qui s'inscrit dans la politique scientifique de l'établissement ou le cas échéant, des établissements associés.

Elles offrent aux étudiants un encadrement scientifique et organisent une formation à et par la recherche sanctionnée, après soutenance de thèse, par la collation du grade de docteur à l'issue d'un cursus de trois années après l'obtention d'un master. Elles offrent un dispositif d'appui à l'insertion professionnelle des doctorants et des docteurs tant aux plans national, européen, qu'international.

Les 4 écoles doctorales

ED 31 « Pratiques et théories du sens »

Directrice : Brigitte Félix

Directrice-adjointe : Mireille Séguy

Salle A3-331 – *Contact* : 01 49 40 71 44

ED 159 « Esthétique, sciences et technologies des arts »

Directeur : Paul-Louis Rinuy

Directrice-adjointe : Éliane Beaufile

Salle A3-330 – *Contact* : 01 49 40 73 66

ED 224 « Cognition, langage, interaction »

Directeur : Wolfgang Schmid

Directrice adjointe : Raphaële Miljkovitch

Salle A3-329 – *Contact* : 01 49 40 73 68

ED 401 « Sciences sociales »

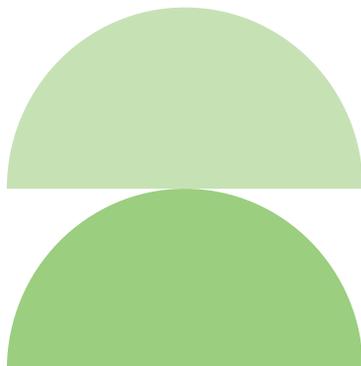
Directrice : Bezunesh Tamru

Directrices adjointes : Isabelle Saint-Mézard
et Mônica Gonçalves Macedo

Salle A3-327 – *Contact* : 01 49 40 73 63

Le service de la coordination des écoles doctorales pilote des projets d'évolution technique et organisationnelle de la structure en collaboration avec le collège doctoral. Il développe et promeut l'attractivité internationale dans le cadre des cotutelles de thèses et des programmes d'échanges favorisant la mobilité des doctorants pour effectuer des séjours de recherche au sein des universités étrangères. L'autre activité de ce service est de conseiller et d'accompagner les directeurs des écoles doctorales sur les stratégies techniques, administratives et scientifiques, conformément au cadre réglementaire édicté par l'arrêté du 25 mai 2016 et par la commission de la recherche. Enfin, le service de la coordination des écoles doctorales propose et établit le budget de ces dernières, contrôle sa répartition et son exécution et assure une veille sur les sources potentielles de financements (appels à projets, appels de fonds, bourses, etc.).

Il initie des actions de communication en interne et en externe, et développe des outils de suivi et d'évaluation. Il assure la remontée des informations sur le parcours des doctorants.



SE DESTINER À LA RECHERCHE

Ce service est également chargé des campagnes d'allocations de recherche. En appui aux missions des écoles doctorales, il propose des sessions de formation à la connaissance de l'environnement socio-économique, aux débouchés professionnels et aux stratégies de recherche d'emploi (rencontres avec des professionnels d'entreprises ou du secteur public, sessions de techniques de recherche d'emploi en collaboration avec le SCUJO-IP).

Cotutelle de thèse

La cotutelle de thèse est une procédure régie par l'arrêté du 25 mai 2016 qui permet à un étudiant de préparer une thèse sous la direction conjointe de deux enseignants habilités à diriger des recherches appartenant à deux universités, française et étrangère. L'étudiant s'engage à suivre alternativement des enseignements et des séminaires dans chacune des deux universités, selon un rythme défini par les deux parties.

Le gouvernement français alloue des subventions de cotutelle de thèse dans le but de favoriser la mobilité des doctorants étrangers, dans le cadre d'une thèse en cotutelle avec une université française, et d'instaurer et développer les coopérations scientifiques entre équipes de recherche françaises et étrangères.

Pour plus d'informations :

<https://www.univ-paris8.fr/Cotutelle-internationale-de-these>

Il existe des appels d'offre spécifiques pour certaines cotutelles, comme le programme Vinci de l'université franco-italienne (UFI), le soutien financier proposé par l'université franco-allemande, les bourses Eiffel ou encore le programme Profas B+ pour une coopération avec un établissement algérien.

Pour plus d'informations :

www.universite-franco-italienne.org › [programme-vinci](#)

Contact : 01 49 40 70 52

Financement de thèses

Les écoles doctorales financent des aides financières aux doctorants pour leur travail de recherche. Les procédures de demande ainsi que les offres de bourses ou appels à projets sont affichés sur les sites des écoles.

SE DESTINER À LA RECHERCHE

acc&ss Paris-Nord (doctorants/chercheurs étrangers)

Maison de la Recherche

Salle A2-205

Tél. 01 49 40 71 06 – 01 34 25 72 19

Mél. access-parisnord@ciup.fr

<https://access.ciup.fr/access-paris-nord>

L'université Paris 8 accueille le centre acc&ss Paris-Nord, qui est un centre de services « EURAXESS » (réseau européen d'accueil des chercheurs en mobilité) **dédié à l'accueil et à l'accompagnement des doctorants et chercheurs étrangers** (doctorants, post-doctorants, enseignants-chercheurs, professeurs invités...) de tout laboratoire implanté dans le nord de l'Île-de-France (Seine-Saint-Denis, Val d'Oise).

acc&ss Paris-Nord

Missions : avant et pendant le séjour en France, acc&ss Paris-Nord se met à la disposition des doctorants et chercheurs internationaux et à celle de leur laboratoire d'accueil pour apporter un accompagnement administratif et logistique, destiné tant à préparer leur arrivée qu'à leur proposer un soutien tout au long de leur séjour sur tous les sujets liés à leur installation et mobilité :

-  aide administrative (obtention du visa, carte de séjour, système de couverture santé, impôts...);
-  aide à la recherche de logement ;
-  informations pratiques (assurances, transports, ouverture d'un compte en banque...); apprentissage du français ;
-  culture et loisirs (programme de visites culturelles...).

En partenariat avec l'université Paris 8, l'université Paris 13 et l'université de Cergy-Pontoise, le centre acc&ss Paris-Nord est un service d'accueil délocalisé de la Cité internationale universitaire de Paris (CiuP) et est soutenu par la région Île-de-France.

Il est membre des réseaux acc&ss Paris-Île-de-France et Euraxess.

acc&ss Paris Île-de-France



Université Paris 8

Bât. A – Maison de la Recherche

Salle A2-205 – SERCI

Tél. 01 49 40 71 06

Accueil du public du lundi au jeudi :

Lundi et jeudi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h

Mardi de 13 h à 17 h

Mercredi de 9 h à 13 h

CY Cergy Paris Université

Maison internationale de la recherche (MIR)

Tél. 01 34 25 72 19

Accueil du public du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

SE DESTINER À LA RECHERCHE

Les principaux partenaires Recherche

Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord

Directrice : Anne Sèdes (Paris 8)

Directrice adjointe : Marie Jaisson (Université Sorbonne Paris Nord)

20 avenue Georges Sand

93210 St-Denis La Plaine

<https://www.mshparisnord.fr/>

Fondée à Saint-Denis en 2001, la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord est une unité de service et de recherche dont les tutelles sont le CNRS et les universités Paris 13 et Paris 8 (USR 3 258). Cette structure d'accueil, d'impulsion, de promotion et de diffusion de la recherche en Sciences humaines et sociales promeut activement l'interdisciplinarité et l'interinstitutionnalité dans le domaine des SHS. La MSH Paris Nord finance notamment des projets de recherche par l'intermédiaire d'un appel à

projets annuel sur ses quatre axes de recherche : Industries de la culture et arts, Corps, santé et société, Mondialisation, régulation, innovation et Penser la ville contemporaine. Unité dynamique et réactive, elle fournit de nombreux services aux chercheurs et diffuse et valorise également leurs résultats, en organisant notamment des manifestations scientifiques et/ou artistiques à destination de ceux-ci, des étudiants et du grand public. Elle accueille des revues scientifiques et héberge des structures liées à ses axes de recherche : GIS, Labex, EUR (École universitaire de recherche), associations pratiquant la recherche-action et plusieurs pôles d'entreprises du territoire (Pôle Média Grand Paris, Ed Fab de Cap Digital). Elle entretient des partenariats de longue durée avec les villes de Saint-Denis, d'Aubervilliers, avec l'Établissement public territorial Plaine Commune, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis.



SE DESTINER À LA RECHERCHE

Campus Condorcet

Président de l'établissement public : Jean-François Balaudé

Présidente du Conseil scientifique : Barbara Cassin

Directeur général : David Bérinque

20 av. Georges Sand

93210 St-Denis La Plaine

<https://www.campus-condorcet.fr/>

Le plan Campus en 2008 a retenu le projet « Cité des Humanités et des Sciences Sociales » – appelé communément Campus Condorcet – parmi les douze pôles d'excellence de niveau international. Il s'agit d'un campus dans le Grand Paris, au nord de la capitale, qui a ouvert ses portes à Aubervilliers à la rentrée universitaire 2019. 11 établissements ont uni leurs forces et leurs ambitions pour créer le plus grand campus européen dans le domaine en matière de recherche en Sciences humaines et sociales. Ils ont été soutenus dès le départ par la région Île-de-France, la Ville de Paris, l'Établissement public territorial Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers.

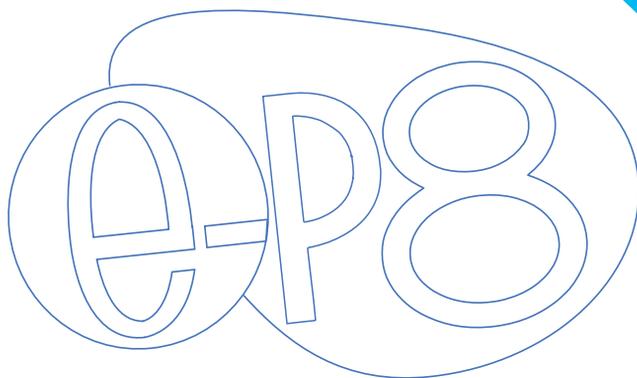
En quelques chiffres...

Une centaine d'unités de recherche, plusieurs milliers de chercheurs et d'enseignants-chercheurs sont accueillis, plus de 4 800 postes sont dédiés aux doctorants. Il comprend aussi des espaces mutualisés, à commencer par le Grand équipement documentaire (GED) réunissant plus d'une cinquantaine de fonds de bibliothèques (1 million de documents proposés) et plus de 1 400 places de lecture. 6 auditoriums et salles de conférences sont aussi proposés pour accueillir des manifestations scientifiques. La « Maison des chercheurs », l'hôtel à projets, l'espace associatif et culturel, la restauration, des terrains de sports et 450 logements étudiants sont aussi ouverts à la communauté de Campus Condorcet. Plusieurs Laboratoires d'excellence (Labex) ou Équipements d'excellence (Equipex) y trouvent aussi une place. Huma-Num, la « très grande infrastructure de recherche », dédiée à l'innovation numérique en Sciences humaines et sociales, y a son siège.

Avec sa feuille de route « Condorcet 2025 : transformer les Sciences humaines et sociales pour relever les défis du XXI^e siècle », les membres se sont donnés 5 objectifs, dont ceux de tisser l'interdisciplinarité aux interfaces des SHS, en intensifiant les relations internationales tout en s'inscrivant pleinement dans un territoire et ses populations.

Chaque année, un appel à projets est lancé pour financer des projets et des rencontres pour des scientifiques titulaires et des doctorants. Depuis 2010, le Conseil scientifique a développé « les conférences de Campus Condorcet », remplacées aujourd'hui par les Rendez-vous Condorcet, ouverts à tous les publics. Pour 2021-2022, la thématique retenue était « Les règles du jeu : sport, compétition, engagement ».

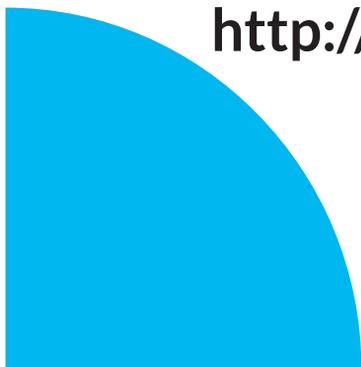
Votre espace numérique de travail !



**Accédez à toutes
les informations essentielles :**

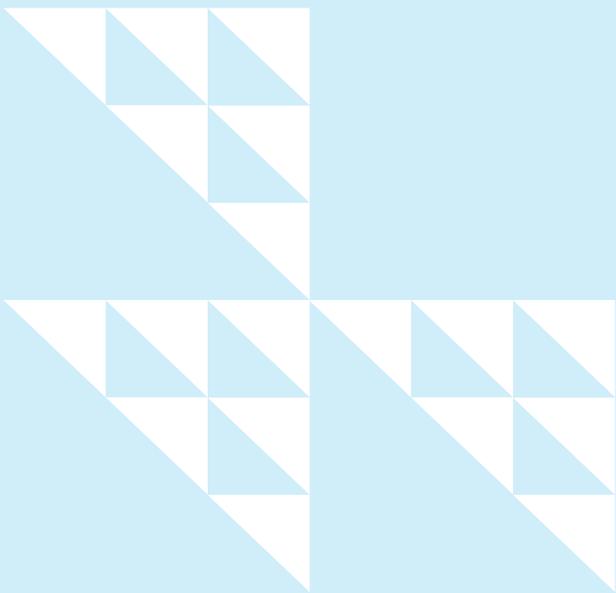
- vos cours
- vos notes et résultats
- les actualités de Paris 8
- des offres de stage et d'emploi (Reso 8)

Connectez-vous
<http://e-p8.univ-paris8.fr>



The background features a grid of squares. The top-left square is white with a light blue curved shape. The top-middle square is bright blue with a white circle. The top-right square is light blue with a white curved shape. The middle-left square is white with two blue triangles pointing right. The middle-middle square is light blue with a black semi-circle. The middle-right square is white with two black triangles pointing up. The bottom-left square is bright blue with a white circle. The bottom-middle square is white with a black triangle pointing up. The bottom-right square is white with a light blue curved shape and a blue diamond shape.

6 Participer
à la vie
de campus



Vie associative et citoyenneté étudiante

89 ■ Direction Vie de Campus

92 ■ Associations étudiantes

Découvrir l'offre culturelle et sportive

100 ■ Service d'action culturelle et artistique - ACA

101 ■ Billetterie de l'ACA

102 ■ Presses universitaires de Vincennes - PUV

103 ■ Service universitaire des activités physiques
et sportives - SUAPS

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

VIE ASSOCIATIVE & CITOYENNETÉ ÉTUDIANTE

Direction Vie de Campus

Maison de l'étudiant

Tél. 01 49 40 71 88

Mél. vie.etudiante@univ-paris8.fr

Ayant particulièrement à cœur de promouvoir la vie étudiante, l'université Paris 8 a mis en place une direction Vie de Campus dont le rôle est de concourir à l'amélioration de l'accueil des étudiants en menant des actions d'information, d'accompagnement dans les démarches administratives des étudiants, d'action sociale (logement, aides sociales). Cette direction contribue au mieux-être des étudiants et collabore avec les autres services de l'Université et les organismes extérieurs afin de mener à bien ses missions. Elle est également chargée de développer la vie culturelle, notamment en soutenant les initiatives étudiantes et les associations.

Le pôle événementiel et initiatives étudiantes

Organiser son événement

Vous souhaitez organiser une réunion d'information, une conférence, un événement, réserver une salle ou un stand pour promouvoir votre association, votre projet étudiant ? C'est possible ! La Maison de l'étudiant fait l'interface entre les différents services de l'Université pour vous accompagner dans vos démarches d'initiatives étudiantes. Lorsque vous aurez conçu votre projet, il sera nécessaire de remplir un dossier à la MDE pour formaliser la demande.

ATTENTION : aucune initiative étudiante ne sera autorisée sans validation de la direction Vie de Campus.

La direction Vie de Campus dispose de matériel qu'il sera possible d'emprunter pour vos manifestations (tables, chaises, grilles, vidéoprojecteurs, sonorisation...).

Il est impératif de faire une demande de réservation afin de pouvoir utiliser le matériel.

Initiatives étudiantes

Maison de l'étudiant

Mél. vie.etudiante@univ-paris8.fr

Tél. 01 49 40 71 88

Financer son projet

Vous pouvez obtenir une aide financière pour un projet d'intérêt collectif, et qui a des retombées pour l'Université, par l'intermédiaire du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE). La direction Vie de Campus vous aide à constituer le dossier.

Le FSDIE

Le Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) est une enveloppe budgétaire au sein de votre université, destinée à financer les projets des étudiants et des associations étudiantes.

Comment est géré le FSDIE ?

La direction Vie de Campus gère l'administration des fonds et le suivi des dossiers. Il est chargé en particulier :

- d'assurer la promotion du FSDIE auprès des étudiants et des associations étudiantes de Paris 8 ;
- de collecter les demandes de ces derniers et de les soutenir dans l'élaboration du dossier ;
- de s'assurer de la complétude et de la conformité du dossier lors du dépôt ;
- de veiller au respect des conditions de versement des subventions et du suivi des dossiers validés ;
- de justifier les financements auprès de la direction de l'Université.

Sont éligibles les projets qui concernent :

- les arts et la culture : musique, théâtre, danse, arts plastiques, festivals, expositions ;
- le sport : démonstration, participation à des compétitions ;
- l'humanitaire et la citoyenneté : aides au développement, alphabétisation, soutien scolaire.

Sont recevables les projets portés par des étudiants de Paris 8 et/ou soutenus par une association étudiante.

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

L'attribution des fonds s'effectue selon les critères suivants :

- faisabilité du projet ;
- pertinence du projet (cf. éligibilité des projets) ;
- créativité ;
- gratuité du projet pour la communauté universitaire.

Pour effectuer une demande de subvention, vous devez faire une demande de dossier au bureau de la vie associative. Vous y trouverez les explications et le soutien nécessaires pour construire votre projet et ce à toutes les étapes de celui-ci. Un examen du budget prévisionnel permettra en outre d'en définir la faisabilité. Une fois votre dossier déposé, vous passerez en commission qui validera ou non votre demande de financement. Les avis de la commission sont soumis au vote du conseil d'administration de l'Université. Le bureau de la vie associative suivra votre projet, du retrait du dossier jusqu'au bilan final après réalisation de l'événement.

Attention

Sont exclus les projets notés, s'inscrivant dans le cadre d'une validation universitaire, ainsi que le financement des dépenses courantes de fonctionnement (transports, repas et réceptions diverses...) n'impliquant aucun projet particulier.

Renseignements et retrait des dossiers

Salle MDE-20 – Tél. 01 49 40 71 39
Mél. vie.etudiante@univ-paris8.fr

Autres soutiens aux projets culturels

Le dispositif *Culture ActionS* du CROUS

Culture ActionS est un dispositif officiel qui permet au CROUS de Créteil de subventionner des projets étudiants.

Pour être éligibles, les projets doivent être d'initiative étudiante, portés par des étudiants inscrits, et à destination des étudiants de l'académie. L'ensemble des critères, conditions et explications sont en ligne sur le site Internet du CROUS de Créteil, rubrique « Culture ».

Renseignements et téléchargement du dossier

www.crous-creteil.fr
Mél. culturel@crous-creteil.fr
et à la Maison de l'étudiant – Salle MDE-20
Tél. 01 49 40 71 39

Les concours étudiants

Chaque étudiant peut participer aux concours nationaux réunissant tous les CROUS ; ceux-ci concernent les nouvelles, les bandes dessinées, les courts métrages et la photographie. Chaque année, un thème est imposé. Un projet *Culture ActionS* peut être présenté aux concours, qu'il soit subventionné ou pas.

Renseignements : www.crous-creteil.fr

Le pôle responsabilité sociétale

Citoyenneté étudiante à l'Université

Les étudiants ont la possibilité de prendre part aux débats universitaires et à la vie de leur université en participant aux élections et en siégeant dans les différentes instances.

Chaque étudiant inscrit à l'Université peut ainsi élire ses représentants ou être élu dans les conseils de l'Université.

Valorisation et reconnaissance de l'engagement étudiant dans le cursus de formation :

- Depuis 2018, l'université Paris 8 reconnaît votre engagement et permet sa valorisation dans votre cursus universitaire avec l'EC libre Engagement étudiant. Cet EC s'adresse aux étudiants porteurs de projets ou engagés dans une association, une structure d'utilité publique ou un service de l'Université. Votre action bénévole, interne ou externe à l'Université, peut désormais être valorisée et validée par l'attribution de crédits européens ECTS.

- Que vous soyez déjà engagé ou non, la direction Vie de Campus vous accompagne dans cette démarche. Tout en menant à bien un projet qui vous tient à cœur, vous pourrez, grâce à cet EC, acquérir des compétences transversales non académiques, qui favoriseront votre réussite et faciliteront votre insertion.

Pour vous inscrire, retirez votre dossier d'inscription à la Maison de l'étudiant en début de semestre.

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

■ Prix de l'engagement

L'université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis souhaite valoriser davantage l'engagement réalisé par ses étudiants et leurs associations en organisant un prix de l'engagement étudiant. Cette récompense est décernée par un jury aux étudiants ayant mené des actions bénévoles. Il permet de donner plus de visibilité aux actions engagées et de récompenser les porteurs de projets impliqués à l'université et sur le territoire.

Chaque année un prix est décerné pour chacune des thématiques suivantes :

- Solidarité et développement durable
- Sport et santé
- Art et culture.

Service civique

Le service civique est un engagement volontaire **d'une durée continue de 6 à 12 mois** donnant lieu à une indemnisation prise en charge par l'État, **ouvert aux personnes âgées de 16 à 25 ans (élargi à 30 ans pour les personnes en situation de handicap)**, en faveur de missions d'intérêt général. Cet engagement permet à un volontaire de contribuer à renforcer la dynamique de vie de campus par des actions à caractère éducatif, citoyen, environnemental et sportif. Dans ce cadre, l'université Paris 8 propose depuis 2017, plusieurs missions de volontariat au sein des différents services de l'établissement.

Engagement étudiant et service civique

Salle MDE-23 – Tél. 01 49 40 64 68
Mél. vie.etudiante@univ-paris8.fr

La Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

Chaque année lors de votre inscription, vous vous acquittez (par paiement ou exonération) de la CVEC : la Contribution de la Vie Etudiante et de Campus.

Cette contribution est « destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention. En améliorant les conditions de vie sur le campus, elle permet de favoriser la réussite étudiante ».

À l'université Paris 8, un appel à projet est mis en place pour permettre à toute la communauté universitaire de s'approprier ce budget en proposant ses idées. Vous avez donc la possibilité d'y répondre pour mettre en place et faire financer, des actions innovantes de vie du campus.

Ces actions doivent donner lieu à un projet à but non lucratif, contribuer à l'animation de la vie d'un des trois campus de l'Université (Saint Denis, Tremblay-en-France, Montreuil) et entrer dans le champ des thématiques suivantes : l'action sociale, les initiatives étudiantes, l'animation culturelle et artistique du campus, la santé et de la prévention médicale et les activités sportives.

Deux commissions annuelles, en octobre et en mars, sélectionnent les projets éligibles et déterminent les budgets alloués à chaque projet reçu (dates indicatives).

Pour être informé et accompagné dans vos projets :
cvec@univ-paris8.fr

Budget participatif

Le Budget participatif de l'université Paris 8 est un outil de promotion de la démocratie participative. Avec une enveloppe de 100 000 €, le Budget Participatif permet à tous les étudiants d'être force de proposition dans l'amélioration de son campus.

Tout se déroule en toute transparence sur une plateforme en ligne, sur laquelle l'ensemble des étudiants peuvent déposer leurs idées, puis voter pour leurs projets préférés. Les projets ou idées ayant recueillis le plus de vote seront ensuite automatiquement réalisés sur le campus de Saint-Denis ou des IUT.

Site : jeparticipe.univ-paris8.fr
Info / contact : MDE 20
Je.participe@univ-paris8.fr
01 49 40 67 38

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Associations étudiantes

La vie associative

La vie associative de l'université Paris 8 se caractérise par la richesse des initiatives et la diversité de l'engagement étudiant. De nombreuses associations développent des actions en direction de la communauté étudiante. Elles participent à l'animation du campus en proposant des concerts, spectacles, colloques, pièces de théâtre, expositions, journaux, musique... Les associations étudiantes sont également des acteurs de l'ouverture de l'Université vers l'extérieur. Si vous avez envie de vous impliquer dans la vie associative et rejoindre une association existante, contactez la direction Vie de campus.

Vous souhaitez créer votre association

Vous avez déjà un projet ou une idée pour dynamiser la vie du campus à Paris 8, vous pouvez concrétiser en créant votre propre association. La direction Vie de Campus vous aide dans la constitution de votre association et le cas échéant à domicilier votre association à l'Université.

Renseignements et retrait des dossiers

Salle MDE-22 – Tél. 01 49 40 68 65
Mél. vie.etudiante@univ-paris8.fr



PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Associations de filières

BDE Fahrenheit Wolves



Composé par au moins un étudiant de chaque licence de Paris 8, le BDE Fahrenheit Wolves organise des événements ouverts aux étudiants de toute l'Université (week-end d'intégration, voyages, soirées étudiantes...), le but étant de partager des moments inoubliables et créer des liens entre les étudiants des différentes licences.

Le BDE Fahrenheit Wolves est la plaque tournante de la vie étudiante et vous propose les événements incontournables de l'année !

Mél. bde.fahrenheit.wolves@gmail.com

Salle A 220

BDE IUT de Montreuil



Association loi 1901, le BDE représente les étudiants de l'IUT de Montreuil. Il organise différentes manifestations (soirées étudiantes, journées portes ouvertes, voyages...) et anime la vie étudiante de l'IUT de Montreuil.

bde.montreuil.free.fr

BDE Well'Com



Animé par des étudiants en information-communication de l'université Paris 8, le BDE Well'Com se donne pour but d'organiser de multiples événements culturels (soirées, voyages...) afin de créer une réelle cohésion entre l'ensemble des étudiants. Depuis sa création, le BDE Well'Com est devenu une association événementielle incontournable au sein de la fac.

Facebook : BDE Well'Com – Paris 8

Mél. bde.infocom.p8@gmail.com

Salle A 335

Association sportive



L'association sportive travaille en étroite collaboration avec le service des sports. Elle gère les compétitions sportives interuniversitaires. Celles-ci ont lieu le jeudi après-midi tant en sport individuel qu'en sport collectif. L'AS PARIS 8, en partenariat avec le SUAPS, organise également des stages tout au long de l'année universitaire (stages de ski et d'escalade, randonnée VTT/canoé, etc.).

Mél. asup8@live.fr

Associations culturelles

Anacrouse



L'association Anacrouse est née dès le début de la création du département danse, en 1989, et constitue, par-là même, l'une des associations les plus pérennes de l'université Paris 8. Gérée par les étudiants pour les étudiants, sa mission principale consiste à mettre en œuvre des projets favorisant la recherche en danse et la création chorégraphique au sein de l'Université.

Pour cela, trois types d'actions sont favorisées : le développement d'un réseau de partenaires susceptibles de proposer aux étudiants danseurs-chercheurs des espaces de visibilité, l'organisation de workshops articulant la recherche et la pratique en danse, et enfin la publication de travaux d'étudiants dans la revue *Funambule*.

Anacrouse organise également le prêt de mémoires du département danse.

Mél. anacrouse.relationspubliques@gmail.com

Pour participer à la revue *Funambule* :

Mél. funambule@anacrouse-danse.org

Salle A 080

Dessiner le vivant

Depuis 2018, l'association cherche à promouvoir le dessin de modèle vivant sur l'université Paris 8. Elle propose plusieurs ateliers hebdomadaires à destination des étudiants.

Mél. dessinerlevivantassos@gmail.com

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Diaph 8



Donner une autonomie et une visibilité aux travaux des étudiants des différentes promotions du second et troisième cycle universitaire du département Photographie (maîtrise, master et doctorat) de l'université Paris 8 ainsi qu'un regard sur cette formation. L'association a pour but de promouvoir ces mêmes travaux. Elle permet à ses membres une ouverture vers le monde professionnel grâce à ses projets de diffusion.

Mél. contact@diaph8.org

Éloquentia Saint-Denis



Éloquentia organise chaque année au sein de l'Université un concours des éloquences et une formation à la prise de parole en public. L'association et ses événements sont ouverts à tous et ont pour objectif de promouvoir la prise de parole sous toutes ses formes.

www.eloquentia-saintdenis.fr

Facebook : Eloquentia Saint-Denis

@EloquentiaSD #Entrezdanslarene #Eloquentia

Mél. eloquentiainparis8@gmail.com

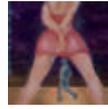
Salle A 0178

Kashira Production

Association de promotion d'œuvres audiovisuelles produites par de jeunes auteurs. Créée en 2017, elle soutient de nombreux projets en tant que producteur.

Mél. kashiraproduction@gmail.com

Libertango



Association portègne de Paris 8. Créer un espace d'échanges et de rencontres entre étudiants grâce au tango. Faire de l'Université un lieu de vie et de convivialité pour les étudiants et le personnel grâce à des rendez-vous réguliers. Permettre un échange entre différents âges, genres, cultures. Libertango organise tous les mois le Bal du dernier jeudi.

<https://www.facebook.com/libertango.assoc>

Mél. Libertango93@gmail.com

Séquence 0

Association ayant pour but la production, la diffusion et la réflexion en matière de cinéma indépendant, expérimental et à petit budget.

Mél. sequence0.asso@gmail.com

TEP8 (Théâtre universitaire de Paris 8)



TEP8 soutient et encourage la création étudiante dans le domaine du spectacle vivant. En outre, l'association s'engage à faciliter les démarches et demandes de tous les étudiants souhaitant réaliser leurs ambitions artistiques, dans le cadre de la fête des étudiants du département théâtre. Dans la même dynamique, elle mène plusieurs ateliers mensuels dans l'année, liés aux arts du spectacle, et possède une troupe universitaire ouverte à tous les étudiants de l'Université (possible dans le cadre de l'EC libre *Engagement étudiant*).

Mél. associationtep8@yahoo.fr

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

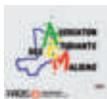
Associations interculturelles et de solidarité

AEHP8 (Association des Étudiants en situation de Handicap de l'université Paris 8)

L'association a pour but de promouvoir les actions dans le domaine du handicap sous toutes ses formes au sein de l'université Paris 8.

Mél. AEHP8@outlook.fr

AEMIF (Association des Étudiants Maliens d'Île-de-France)



L'AEMIF (Association des Étudiants Maliens d'Île-de-France) a deux objectifs majeurs : elle œuvre tout d'abord pour faciliter l'insertion des étudiants maliens et africains, dans leur nouvel environnement.

Elle travaille ensuite dans le but de rassembler tous les étudiants maliens et africains, en général autour d'une même initiative qui est de promouvoir l'Afrique à travers des événements culturels, des débats et conférences.

Mél. aemif.contact@gmail.com

AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville)



Chaque année, un jeune sur 5, soit 150 000 élèves, sort du système scolaire sans qualification. Pour agir concrètement contre les inégalités, l'AFEV propose aux étudiants d'accompagner bénévolement, deux heures par semaine, des jeunes rencontrant des difficultés pour leur redonner confiance, envie d'apprendre, et les aider dans leur parcours.

www.afev.org

Antoine Léandri ou Elise Ritz

Mél. antoine.leandri@afev.org ou elise.ritz@afev.org

Tél. 06 34 90 50 12

AMEIP8 (AMicale des Étudiants Ivoiriens de Paris 8)

Association ayant pour objet la défense des intérêts spécifiques des étudiants ivoiriens dans le cadre de leurs études sur le territoire français.

Mél. amicaleameip8@gmail.com

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Arc en ciel



L'association a pour but d'aider les étudiants à s'émanciper par l'encadrement, le soutien administratif et la mise en œuvre d'un système visant à lutter contre l'échec.

Elle a aussi pour objectif de cultiver les réseaux et d'élargir les relations humaines afin d'organiser des échanges culturels avec d'autres associations, qu'elles soient internes ou externes.

Mél. arcenciel.univ.paris8@gmail.com

Tél. 01 49 40 70 31

Salle A 0176

Bok Xalaat



Proximité, écoute, efficacité et prise en charge réelle des préoccupations des étudiants : tels sont les engagements de l'association.

Dans un souci constant de faciliter l'intégration des étudiants étrangers et leur insertion complète dans le système Paris 8, l'association est à l'écoute des préoccupations des étudiants afin de les accompagner et les aider dans leurs démarches administratives.

Elle prône une large diversité culturelle et une synergie absolue de toutes les différentes composantes de Paris 8.

Mél. bok.xalat221@gmail.com

Tél. 01 49 40 68 79

C'est cadeau



L'association, fondée en 2012, a pour but de récolter des jouets éducatifs et du matériel sportif pour des écoles en création dans le monde. Nous travaillons pour comprendre

les problèmes locaux afin d'adapter nos actions sur le terrain.

Mél. cestcadeau34@gmail.com

François Bourrier : 06 46 85 28 41

CISED (Centre d'Initiatives et de Soutien aux Étudiants de Seine-Saint-Denis)



Aider les étudiants de Paris 8 dans leurs projets universitaires. Tutorat et méthodologie dans différentes matières (particulièrement en expression française), rencontres, débats.

www.cised.fr – Mél. cised@free.fr

Tél. 01 49 71 20 15

CIVD (Centre Interculturel de Vincennes Saint-Denis)



Le CIVD est une association sise à Paris 8. Elle est née en 1984 à la suite d'un festival interculturel, organisé dans le cadre d'un cours de français langue étrangère d'Annie COUÉDEL, maître de conférences à Paris 8.

Le CIVD, lieu de formation et de socialisation, agit à partir de ses principes d'interculturalité autour de trois points essentiels :

- permettre l'expression de diverses cultures présentes à Paris 8,
- favoriser la rencontre et la convivialité entre les étudiants à travers des projets d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale,
- promouvoir de jeunes talents de notre université.

De plus, l'association peut vous aider à porter vos projets culturels ou artistiques devant la commission du FSDIE pour l'obtention d'une aide financière.

<http://civd2000.wix.com/civd>

Mél. civd.paris8@gmail.com

Tél. 01 49 40 65 80 ou 06 23 07 07 07

Collectif Palestine Paris 8



Le collectif « Palestine Paris 8 » s'articule autour de plusieurs objectifs : informer et sensibiliser régulièrement sur la cause palestinienne en fonction de l'actualité, organiser des événements (conférences, projections/débats, expositions, pièces de théâtre, ventes solidaires, concerts...) sur la Palestine ainsi que des rencontres (échanges universitaires, vidéoconférences) avec l'université Al-Aqsa à Ghaza, avec laquelle notre université est en partenariat ; se faire le relais, chaque année, des campagnes nationales et internationales de solidarité (IAW, R2E, BDS...).

Mél. collectifpalestinep8@gmail.com

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

EPONJE (Espace de Protection et d'Orientations Nouvelles des Jeunes)



Notre association est une association de solidarité internationale composée de trois branches (France, Haïti et Canada), qui fonctionnent chacune selon les exigences de leur lieu d'implantation. Elle a pour but d'éduquer et de former des jeunes, de travailler avec eux, de les accompagner, de les rendre utiles à la communauté afin qu'ils puissent servir et agir là où le besoin se fera sentir. Leur slogan est « une jeunesse forte pour une société prospère ». Eponje est aujourd'hui l'une des associations les plus actives à l'université Paris 8, par les nombreux projets qu'elle réalise et qui comptent parmi les plus grandes manifestations culturelles et artistiques des universités. Parallèlement, elle met en valeur les talents et les compétences de chaque étudiant.

<http://www.eponje.moonfruit.fr/>

Facebook : eponjeinternational

Mél. eponjeorg@gmail.com

Jean Odnor : 06 44 00 21 01

HASOD (Haïti Avenir pour la SOLidarité et le Développement)



L'association « Haïti Avenir pour la Solidarité et le Développement (HASOD) » est une association étudiante loi 1901 à but non lucratif, créée en novembre 2009, dont l'objectif est d'encourager le transfert de compétences entre les Haïtiens de tous horizons. Elle travaille aussi sur l'assainissement, le développement de l'économie sociale, l'insertion scolaire et professionnelle des enfants et des jeunes en Haïti.

Depuis 2010, l'association intervient activement en Haïti pour améliorer l'éducation des enfants défavorisés et régler certains problèmes que rencontre la population dans les domaines de l'agriculture, l'environnement et l'assainissement grâce à l'appui financier de la communauté universitaire française (Paris 7, Paris 8, Paris 1, Paris 13, Paris Nanterre, CROUS de Paris, de Créteil, de Versailles).

www.haitiavenir.org

Mél. haiti_avenir@gmail.com

Lysias Saint-Denis



Cette association a pour objet de faire la promotion de l'art oratoire, notamment en organisant des concours de plaidoirie et d'éloquence.

Mél. lysiasparis8@gmail.com

Nous vos Jeux



L'association a pour but d'organiser des temps de jeu et divers événements au sein de l'université Paris 8. Ouvert à tous les étudiants de l'université Paris 8 afin de leur faire découvrir l'univers des jeux de société mais aussi créer des liens sociaux entre les étudiants. L'objectif est de faire vivre sur le campus une nouvelle activité ludique et divertissante.

Mél. contact.nousvosjeux@gmail.com

Radio Paris 8



Média destiné à tous les étudiants et personnels de l'Université. La rédaction est ouverte à ceux qui veulent s'impliquer, participer ou créer toutes sortes d'émissions. L'équipe est mixte, dynamique et soutenue par le **service de la vie étudiante**.

Les programmes sont organisés autour de 4 branches : art et spectacle, vie associative étudiante, écologie et mode de vie, débat et création.

Chaque mois, un enregistrement public se déroule à la Coupole de la Maison de l'étudiant.

Mél. contact@radioparis8.net

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

RUSF



RUSF est un réseau national qui accueille les étudiant(e)s étranger(ère)s, migrant(e)s réfugié(e)s ou sans papiers dans les universités. Aide scolaire, démarches administratives, inscriptions dans d'autres formations à Paris 8 ou ailleurs, sorties culturelles... Étudiant(e)s, étudiant(e)s migrant(e)s..., nous pouvons vous aider dans ces démarches. Étudiant(e)s, enseignant(e)s, personnels, rejoignez-nous si vous souhaitez participer à nos actions.

Page Facebook : RUSF Paris 8
Mél. p8sansfrontieres@gmail.com
Permanences : salle A 051

UEC (Union des Étudiants Communistes)



L'UEC est la branche étudiante du Mouvement Jeunes Communistes de France. Elle a pour but de faire rayonner les idées et les valeurs progressistes dans le milieu universitaire en inscrivant la solidarité au cœur de la vie étudiante. L'organisation défend les intérêts des étudiants sur le lieu d'études, de travail et de vie en menant les batailles politiques visant à l'amélioration des conditions d'études et de la qualité de l'enseignement. L'UEC organise des soirées populaires et progressistes, des débats et réunions publiques.

Nos objectifs sont la solidarité internationale et la réussite de tous les étudiants de Paris 8.

Facebook : UEC Paris VIII
Mél. uecparis8@gmail.com

Uni-Cité



L'Uni-Cité est une association de partage et d'entraide dont le but est de promouvoir la réussite et le bien-être des étudiants au sein de l'université Paris 8. Nous proposons une aide diversifiée dans de nombreux domaines de la vie étudiante : scolaire, alimentaire, juridique, administratif et social.

Facebook : Association L'Uni-Cité
Mél. uniciteparis8@gmail.com

ZupdeCo



L'Association nationale ZupdeCo propose aux étudiants de s'engager bénévolement 2 heures par semaine en tant que tuteurs d'un collégien en difficulté scolaire, issu d'une famille défavorisée. ZupdeCo accompagne depuis 6 ans plus de 3 000 enfants grâce à des partenariats constructifs avec les établissements supérieurs et les collèges. Ce tutorat, qui couvre toute la période scolaire, a pour objectifs d'aider les collégiens à reprendre confiance en mathématiques et en français, de leur apporter de la méthodologie et de l'autonomie dans leur travail et de leur redonner le sens de l'école pour qu'ils puissent choisir et construire leur propre avenir.

Mél. isabelle@zupdeco.org
Isabelle Ged : 06 86 95 25 66

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Organisations étudiantes représentées dans les conseils centraux

Le Point Levé



Animé par des militant(e)s de Révolution Permanente, Le Poing Levé est un collectif étudiant anticapitaliste et révolutionnaire, présent dans de nombreuses universités. Nous défendons :

- Une université publique, gratuite, sans précarité et capable d'accueillir tout le monde malgré la pandémie.
- Un féminisme révolutionnaire et la lutte contre les LGBTI-phobies.
- L'antiracisme et l'anti-impérialisme.
- Les enseignements critiques et le marxisme à l'Université.
- L'alliance des étudiant(e)s et des travailleurs et travailleuses, pour une société débarrassée de l'exploitation et de l'oppression.

Mél. lepoinglevep8@gmail.com
Salle C 014

Solidaires Étudiant-e-s Saint-Denis



Solidaires Étudiant-e-s Saint-Denis Paris 8 est un syndicat de lutte autogestionnaire qui travaille à être un lieu d'émancipation et d'apprentissage d'outils militants. Nous luttons pour une université ouverte à tous et à toutes en nous plaçant à la fois sur le front de l'aide juridique et celui de la lutte directe. Nous nous occupons aussi des problèmes de droit du travail, en lien avec l'Union Syndicale Solidaires dont nous sommes membres. Nous organisons, par ailleurs, des rencontres pour discuter tous ensemble de la société, de l'Université...

Notre histoire s'inscrit dans la continuité de celle de SUD étudiants Paris 8 qui a décidé de rejoindre une nouvelle fédération de syndicats de lutte étudiants en janvier 2013, appelée Solidaires Étudiant-e-s – Syndicats de lutte. Sud étudiants Paris 8 existe depuis 2006 à l'université de Saint-Denis.

<http://solidairesetudiantesp8.over-blog.com/>
<https://solidaires-etudiant-e-s.org/>
Mél. sudparis8@gmail.com
Salle A 0179

UEAF (Union des Étudiants Algériens de France)



Association qui œuvre pour la défense des intérêts moraux et matériels de tous les étudiants. L'UEAF organise la solidarité, l'orientation et l'accompagnement des étudiants en difficulté. Elle met en place des permanences tout au long de l'année universitaire pour accompagner les étudiants étrangers dans leurs démarches administratives et universitaires. Elle organise des manifestations diverses pour la promotion de la culture méditerranéenne, en général, et algérienne, en particulier (conférences, expositions, colloques, concerts...). C'est un trait d'union, d'échanges, de coopération et de solidarité entre les deux rives de la Méditerranée.

Mél. ueafparis8@gmail.com
Tél. 01 49 40 64 32
Salle C E8

UNEF (Union Nationale des Étudiants de France)



Présente sur l'ensemble des universités de France, l'UNEF (Union Nationale des Étudiants de France) est une organisation syndicale indépendante des partis politiques. Elle fonde son engagement autour de la défense des intérêts matériels et moraux des étudiants. L'UNEF défend les droits des étudiants au quotidien : obtention d'une bourse, d'un titre de séjour, d'un logement au CROUS, règlement d'un problème d'examen ou d'inscription... ; l'action collective nous permet de faire respecter nos droits et d'en gagner de nouveaux.

www.unef.fr
Mél. unef.paris8@gmail.com
Tél. 01 49 40 64 99
Salle C E8

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

DÉCOUVRIR L'OFFRE CULTURELLE & SPORTIVE

Service d'action culturelle et artistique – ACA

Entrée de l'Université

Tél. 01 49 40 65 28

Mél. aca@univ-paris8.fr

Facebook : www.facebook.com/aca.paris8

Instagram : [aca.paris8](https://www.instagram.com/aca.paris8)

Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 18 h

Le service d'action culturelle et artistique (ACA) a pour mission d'animer le campus universitaire en proposant aux étudiants, aux personnels enseignants et BIATOSS des activités culturelles et artistiques de qualité et en les incitant à présenter eux-mêmes leurs propres réalisations.

Ateliers

Bande Dessinée¹

Animé par un professionnel, cet atelier annuel propose aux étudiants d'appréhender les techniques du dessin et les différentes étapes de la réalisation d'une revue BD.

Chorales

■ Le Petit Chœur de Saint-Denis¹ est ouvert à tous (répétitions le mardi de 18 h 30 à 21 h). Invitation chaque année d'un chœur étranger.

■ La chorale de Paris 8 : chansons du monde pour amateurs motivés (répétitions le vendredi de 13 h à 14 h).

Cirque

En partenariat avec l'académie Fratellini et animé par des professionnels du cirque, cet atelier, ouvert à tous, propose une initiation à la pratique d'une discipline du cirque. L'atelier se déroule en mars et avril, les inscriptions sont ouvertes à partir du 2^e semestre.

Fanfare de Paris 8 et initiation instrumentale¹

En partenariat avec la Philharmonie de Paris, ces ateliers proposent :

– aux amateurs n'ayant pas d'expérience musicale la découverte et la pratique d'un instrument, encadrée par des professionnels, avec prêt d'instrument ;

– aux musiciens ayant une pratique musicale (toutes filières d'études) de rejoindre la Fanfare pour un travail exigeant sur les rythmes et modes d'une région du monde en vue de produire des prestations tant sur le campus universitaire qu'à l'extérieur.

Orchestre symphonique universitaire de Paris 8¹

Né d'un projet étudiant, il est ouvert à tous les musiciens pratiquant un instrument d'orchestre (répétitions le lundi de 18 h à 21 h).

Théâtre / Jeu d'acteur¹

Deux ateliers annuels de pratique et de création théâtrale sont réservés aux étudiants. Les activités regroupent l'improvisation, le travail d'interprétation et la mise en scène. Le nombre de places est limité. Les inscriptions se font à partir de septembre.

Concours de Nouvelles

Un concours de nouvelles, basé sur un thème défini par un jury de professionnels de la littérature et de la culture, est ouvert à l'ensemble de la communauté universitaire et à tous les habitants et travailleurs de la Seine-Saint-Denis.

Rencontres

Le Forum de la culture se déroule en octobre, dans le cadre de la fête de rentrée *Grand Huit*, sur le bâtiment-pont : théâtres, salles de spectacles, musées et cinémas partenaires présentent leurs saisons et leurs projets.

Sorties culturelles

L'ACA propose tout au long de l'année, à Paris ou sur le territoire diyonisien, des visites guidées d'expositions ou de sites (expositions d'arts plastiques, musicales, d'œuvres picturales ou de monuments). Retrouvez-nous également sur les pages Facebook et Instagram de l'ACA pour les événements culturels de Paris 8 et de nos partenaires, sur le campus et hors les murs.

1. Ces ateliers sont validables en EC libres.

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Billetterie de l'ACA

Entrée de l'Université

Tél. 01 49 40 65 09 / 65 37

Mél. vdequin@univ-paris8.fr

Accueil

mardi à jeudi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h

vendredi de 10 h à 13 h

Cinéma

Billets à tarif réduit vendus à l'unité pour les cinémas UGC et MK2.

Billets pour le cinéma l'Écran de Saint-Denis, directement sur place sur présentation de la carte d'étudiant ou de la carte professionnelle de l'université Paris 8 : 4,50 € la place.

Festivals divers

Festival d'Automne, Banlieues Bleues, Festival Exit à la Maison des Arts de Créteil, Festival de l'Imaginaire à la Maison des Cultures du Monde, Festival de Saint-Denis, Les Musicales de Montreuil, rencontres chorégraphiques de Seine-Saint-Denis, etc.

Lettre d'information de la billetterie

Pour être informés des sélections de spectacles, des invitations ou des tarifs exceptionnels, n'hésitez pas à venir à la billetterie vous inscrire à la lettre d'information. Chaque mois, vous recevrez une suggestion d'offres de spectacles.

Théâtre, concerts, opéra, musique, cirque

La billetterie propose des tarifs réduits à l'ensemble de la communauté universitaire. Elle est partenaire de près de 100 scènes culturelles d'Île-de-France, parmi lesquelles on trouve l'académie Fratellini, le CND, la Comédie Française, l'Espace 1789, La Cartoucherie, La Colline, MC93, le théâtre de la Cité Internationale, le théâtre de la Ville, le théâtre de l'Odéon, le théâtre Gérard Philipe, le théâtre Nanterre-Amandiers...

Réservations et règlement sur place (en chèque, espèces ou carte bleue).



PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Presses universitaires de Vincennes – PUV

Maison de la Recherche – Salle A3-333

Tél. 01 49 40 67 50 / 67 51 / 67 52 / 67 88 / 67 99

Mél. puv@univ-paris8.fr

www.puv-editions.fr

Les Presses universitaires de Vincennes sont un service commun de l'université Paris 8. Elles publient chaque année entre vingt et vingt-cinq nouveaux volumes. Les PUV disposent aujourd'hui d'un fonds de plus de 500 titres, répartis entre dix huit collections et huit revues. Le fonds éditorial comprend des ouvrages collectifs et des essais d'auteur(e)s qui sont, à part égale, chercheuses et chercheurs à Paris 8 ou dans d'autres institutions. En lettres, en arts, en philosophie, en sciences humaines et sociales, les PUV diffusent des recherches novatrices. Tous les ouvrages et revues des PUV sont proposés au double format papier et numérique (PDF et ePub). Nos ouvrages et revues sont présents en librairies et notre catalogue numérique (cairn.info, OpenEditionJournals.org, OpenEditionBooks.org, Jstor.org) est accessible depuis le site des PUV.

Nos collections :

- **Arguments analytiques** : ouvrages de psychanalyse et de champs connexes tournés vers l'interprétation de notre époque.
- **Culture et Société** : comment les oeuvres et les savoirs humains s'inscrivent dans des institutions sociales comme dans des formes historiques du langage.
- **Esthétiques hors cadre** : des ouvrages qui croisent disciplines, temps et territoires de façon à ouvrir la question de l'esthétique.
- **L'Imaginaire du Texte** : cette collection privilégie l'analyse de l'écriture pour comprendre ce qu'il en est de la littérature.
- **Intempestives** : Des essais qui sont à même de franchir des frontières, de passer d'une discipline à l'autre.
- **Libre cours** : une collection destinée prioritairement aux étudiants, en présentant des ouvrages de synthèse et de référence, de format bref, à prix bas.
- **Littérature hors frontière** : étude des écritures mouvantes, au croisement des lieux et des cultures.
- **Manuscrits modernes** : les chantiers de la génétique textuelle.
- **Médias** : travaux en sciences humaines et sociales relatifs aux médias.
- **La Philosophie hors de soi** : ce qui, de la philosophie, se dit dans ses écarts.
- **Sciences du langage** : examen et expérimentation des théories récentes sur le langage.
- **Singulières Migrations** : mettre en visibilité les sujets migrants et leurs cheminements.
- **Théâtres du monde** : ouvrages traitant de tous les aspects du phénomène théâtral.

Les PUV éditent également **4 revues spécialisées**, qui fédèrent la recherche dans des domaines définis :

- **Médiévales** : histoire du Moyen Âge.
- **Extrême-Orient, Extrême-Occident** : recherches comparatives en histoire, littérature, civilisation du monde sinisé (Chine, Corée, Japon, Viêt-Nam).
- **Marges** : art contemporain, dans une approche interdisciplinaire.
- **Hybrid** : arts contemporains et médiations humaines, dans leur réalité numérique (revue entièrement numérique, bilingue, et gratuite).

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Service universitaire des activités physiques et sportives – SUAPS

Entrée de l'Université (face au bâtiment B1)

Tél. 01 49 40 65 30

Mél. suaps@univ-paris8.fr

<https://appscol.univ-paris8.fr/suapsEtudiant>

www.facebook.com/Suapsparis8

Service commun de l'Université, le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) a pour mission d'offrir à toutes celles et ceux qui le désirent la **possibilité de pratiquer le sport de leur choix gratuitement**.

À l'Université, sous la responsabilité d'enseignants spécialistes, chacun pratique selon ses goûts, ses moyens physiques et son niveau. **On peut pratiquer 2 activités différentes par semestre.**

Ces activités nombreuses et variées comprennent différents niveaux : initiation, perfectionnement, compétition.

Activités sportives

Abdos-fessiers, aikido, athlétisme, badminton, basketball, body combat, boxe (anglaise, française et thai), danses (contemporaine, hip-hop, modern'jazz, rock, salsa et tango), échecs, escalade, escrime, fitness, football, futsal, judo, kung-fu, musculation, natation, plongée, rugby, step, tai-chi-chuan, tennis, volleyball, VTT, yoga et zumba (modifications possibles).

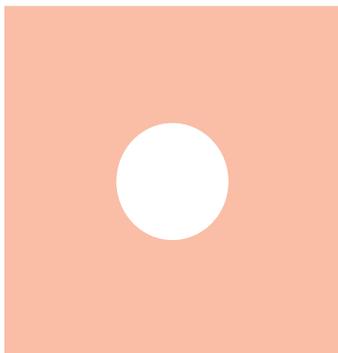
Le SUAPS organise également des stages de ski, de crossfit, de plein air APPN ou multi-activités (gratuits ou payants) au cours de l'année universitaire.

L'EC libre externe de sport est également proposé par le SUAPS. La liste des EC et des sports, ainsi que les horaires sont disponibles au bureau des sports, sur la page facebook ou sur le site de l'Université.

Nota bene

Tous les étudiants pratiquant une activité sportive sont assurés par le SUAPS, dans le cadre d'un contrat collectif souscrit auprès de la MAIF.





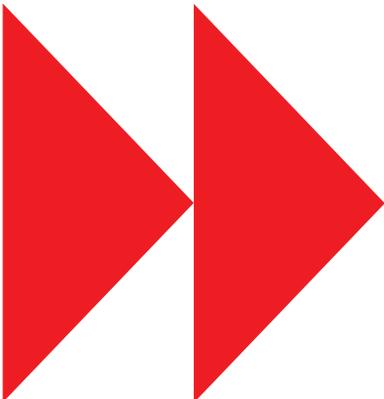
Pour vivre ensemble,
étudier et réussir avec
son handicap à Paris 8 !

Des aménagements de cours

- adaptations des documents pédagogiques
- interprètes en LSF
- codeurs en LPC
- preneurs de notes

Des aménagements d'examens

- temps majoré pour les épreuves écrites, orales et pratiques
- salle particulière
- secrétaire / surveillant d'examen
- adaptation des sujets



PÔLE ACCUEIL HANDICAP

Horaires d'accueil :

lundi et vendredi : 9 h 30-12 h 30

mardi : 9 h 30-12 h 30 et 14 h-18 h

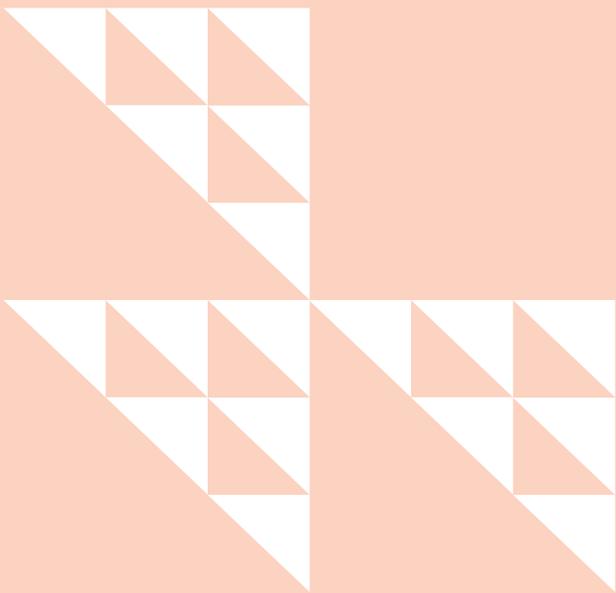
mercredi et jeudi : 9 h 30-12 h 30
et 14 h-17 h

Bâtiment A, salles 048 et 049

Mél. : accueil.handicap@univ-paris8.fr

The background features a grid of geometric shapes in red, orange, and black. The top row includes a white circle on a red square, a large orange circle, and two black triangles. The middle row has two red triangles pointing right, a black semi-circle on an orange square, and two black triangles. The bottom row contains a white circle on a red square, a black triangle, a large orange semi-circle, and a red and orange diamond pattern.

7 Bénéficiaire
des services
de la vie étudiante



Accueil handicap, aides sociales, bourses & aides financières

- 107 ■ Direction Vie de Campus
- 109 ■ Service social du CROUS de Créteil
- 110 ■ Bureau des bourses

Accompagnement & aides médicales

- 112 ■ Infirmierie
- 113 ■ Service de Santé Universitaire – SSU

Logement et restauration

- 114 ■ Logement universitaire
- 115 ■ Restauration universitaire

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

ACCUEIL HANDICAP, AIDES SOCIALES, BOURSES & AIDES FINANCIÈRES

Direction Vie de Campus

Maison de l'étudiant

Tél. 01 49 40 71 88

Mél. vie.etudiante@univ-paris8.fr

Pôle accueil handicap

Bât. A – Salles 047, 048, 049

Tél. 01 49 40 67 92 / 71 47 / 74 / 75

Mél. accueil.handicap@univ-paris8.fr

Accueil du public

lundi et mercredi 10 h-12 h 30 et 14 h-17 h,

jeudi 14 h-17 h, vendredi 10 h-12 h 30

Le pôle accueil handicap accueille, conseille et accompagne tous les étudiants en situation de handicap ou ayant des troubles de santé, reconnus ou non par la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées).

Après avis médical du médecin du SSU (service de santé universitaire), le service est chargé de mettre en place les dispositifs nécessaires pour faciliter la poursuite des études choisies.

SSU (service de santé universitaire)

Maison de l'étudiant – Salle MDE-18

Tél. 01 49 40 65 10

Si vous êtes concernés, en cas de handicap ou de maladie invalidante, **il est impératif de vous faire connaître, dès le début de l'année universitaire, auprès du pôle accueil handicap afin de créer votre plan d'accompagnement de l'étudiant en situation de handicap (PAEH) qui vous permettra de bénéficier d'un accompagnement personnalisé** (garantie de la confidentialité des informations transmises).

Missions

■ accueil, écoute et recherche de solutions adaptées aux besoins spécifiques de chaque étudiant ;

■ mise en place d'aides humaines : interprètes en LSF, codeurs en LPC, preneurs de notes, tuteurs d'accompagnement ;

■ mise en place d'aides techniques : adaptations de documents (agrandissements, transcriptions en braille, numérisations), badge d'accessibilité aux ascenseurs et parking, prêt de matériel ;

■ mise en place d'aménagements pour les examens : temps majoré, secrétaire, salle particulière, prêt d'ordinateurs équipés de logiciels adaptés ;

■ mise à disposition d'une salle informatique équipée de matériels adaptés : Jaws, Zoomtext, grands écrans, terminal braille, scanner, photocopieur, imprimante ;

■ mise à disposition d'un local aménagé avec un lit médicalisé et un sanitaire pour les étudiants à besoins spécifiques ;

■ mise en place de sensibilisations au handicap à destination des étudiants : organisations d'ateliers/activités, de spectacles, de conférences, etc.

Plus d'informations sur :

<https://www.univ-paris8.fr/-vivre-sur-le-campus-rubrique handicap>

Nos partenaires

■ La **bibliothèque universitaire** offre des services adaptés pour les étudiants en situation de handicap :

– mise à disposition d'une salle spécifique (Helen Keller), équipée d'un matériel adapté (2 postes informatiques équipés du logiciel de synthèse vocale (JAWS), un vidéo-agrandisseur, 2 machines à lire, 2 scanners et 2 logiciels OCR) ;

– accueil personnalisé, aide à la recherche des documents, reprographies gratuites de documents (dans la limite du droit d'auteur) ;

– locaux entièrement accessibles ;

– prêt à distance en cas d'impossibilité de se déplacer ;

– possibilité d'accéder à distance à des articles en ligne et à des livres électroniques.

Cellule handicap de la bibliothèque universitaire

Tél. 01 49 40 69 50/89

Mél. handi.bu@univ-paris8.fr

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

ACCUEIL HANDICAP, AIDES SOCIALES, BOURSES & AIDES FINANCIÈRES

■ Le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP)

Bât. A – Salle 347

Tél. 01 49 40 67 17

Mél. scuio@univ-paris8.fr

■ Le service social du CROUS et le bureau des bourses

Service social du CROUS

Maison de l'étudiant – Salle MDE-09

Tél. 01 49 40 70 80/83

Bureau des bourses

Maison de l'étudiant – Salle MDE-19

Tél. 01 49 40 64 07/70 26

Le pôle accompagnement et soutien aux étudiants étrangers (hors programmes d'échanges)

Salle MDE-08 – Tél. 01 49 40 68 23

Le pôle d'accompagnement et de soutien aux étudiants étrangers (PASEE) se mobilise pour faciliter vos démarches et vous accompagner dans votre séjour pour études. Il vous accueille tous les jours sans rendez-vous pour vous guider, vous conseiller dans vos démarches en ligne et répondre à l'ensemble de vos questions.

Il a pour objectifs de

- Diffuser les informations administratives et l'identification des procédures (Campus France, titre de séjour, visite médicale à l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), visa).
- Accompagner des étudiants dans leurs démarches sociales et administratives (demande et renouvellement du titre de séjour).
- Accompagner des étudiants réfugiés (accès aux cours de français, sortie et visites culturelles...).
- Accompagner les étudiants en leur permettant d'effectuer l'ensemble de leurs démarches (photomaton, ordinateurs, scanners, imprimantes...) via un espace dédié au sein de la Maison de l'étudiant.

Le pôle social des étudiants

Salle MDE-07 – Tél. 01 49 40 68 95

Le pôle social est un espace d'accueil, d'écoute et d'accompagnement de proximité où les étudiants peuvent s'exprimer en toute confidentialité.

Une chargée de l'accompagnement social, en lien avec le CROUS, pourra les accompagner dans la résolution de leurs difficultés financières, administratives ou de logement. De même, dans le cadre d'un travail complémentaire avec les services sociaux et associatifs du territoire, elle pourra les orienter vers des professionnels et structures spécialisés.

Dispositif d'aide sociale ponctuelle

Salle MDE-07 – Tél. 01 49 40 68 95

Mél. aides.sociales@univ-paris8.fr

L'université Paris 8 a mis en place un dispositif d'aide sociale ponctuelle qui permet aux étudiants d'être accompagnés dans un parcours social globalisé pour répondre à la précarité étudiante.

Cette aide peut être versée à l'étudiant(e) qui rencontre passagèrement de graves difficultés financières. La demande doit correspondre à des besoins répondant à l'urgence sociale.

Le dispositif d'aide s'articule autour de plusieurs axes :

- attribution d'aides financières
- attribution de bons alimentaires utilisables plusieurs fois
- aide à la connexion internet
- prêt d'ordinateurs

Renseignements et dépôt d'une demande sur le site de l'université

<https://www.univ-paris8.fr/Dispositif-d-aide-sociale-ponctuelle-7082>

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Service social du CROUS de Créteil (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires)

Maison de l'étudiant – Salle MDE-09

Tél. 01 49 40 70 80/83

Fax 01 48 21 04 46

Accueil du lundi au vendredi,
le matin sans RDV, sauf le mercredi, et l'après-midi sur RDV
(horaires précis affichés sur place)

Le service social du CROUS à Paris 8 est un **lieu d'accueil et d'écoute à la disposition des étudiants** ayant besoin d'une **aide momentanée ou prolongée**.

Présentes sur vos lieux d'études, les assistantes sociales peuvent vous informer, vous conseiller et vous aider en cas de difficultés personnelles, familiales ou matérielles.

Après un premier contact lors d'une permanence d'accueil, chaque étudiant peut solliciter un rendez-vous avec l'assistante sociale.

Les entretiens proposés réservent à chacun la possibilité d'exposer et d'analyser sa situation, ses difficultés, ses préoccupations (qu'elles soient d'ordre social, familial, universitaire, psychologique, professionnel...).

Le travail d'accompagnement engagé par l'étudiant et l'assistante sociale peut se poursuivre sous forme d'information, de liaison, d'intervention, d'orientation auprès des différents services et institutions (internes et externes à la faculté et aux secteurs universitaires), notamment en direction des services d'accueil des étudiants, des services de la scolarité, des services sociaux, administratifs, juridiques, etc.

Le service social du CROUS à Paris 8 est également chargé de proposer aux étudiants, en cas de difficultés financières, et une fois qu'ils auront fait au préalable un Dossier Social Étudiant (DSE), deux types d'aides (voir page 110) :

- L'ASAP (Aide Spécifique Allocation Ponctuelle)
- L'ASAA (Aide Spécifique Allocation Annuelle)

Vous trouverez également un affichage régulièrement réactualisé des informations les plus importantes, qui est accessible y compris lorsque la permanence d'accueil est fermée.

Antenne départementale du CROUS de Créteil en Seine-Saint-Denis

Place du 8 mai 1945 – 93200 Saint-Denis

Bourses/logement/service social

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Accueil : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 13 h
et mercredi de 9 h à 16 h

Pour prendre RDV avec une assistante sociale, s'adresser à l'accueil.

bourse@crous-creteil.fr / social@crous-creteil.fr

Un accueil polyvalent « bourses, aides sociales, logement, culture » est organisé dans cette antenne pour les étudiants inscrits dans le 93.

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Bureau des bourses

Maison de l'étudiant – Salle MDE-19

Tél. 01 49 40 64 07

Mél. vie.etudiante@univ-paris8.fr

Accueil du lundi au vendredi
de 9 h 30 à 12 h 15 et de 14 h à 16 h 15

Les jours et les horaires indiqués ci-dessus ne sont valables que pendant la campagne d'inscription. En dehors de ces périodes, merci de vous adresser à l'accueil de la Maison de l'étudiant.

Demande de dossier par internet

du 15 janvier au 31 mai

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Bourses d'enseignement supérieur accordées sur critères sociaux (de L1 à M2)

Conditions d'âge

Être âgé de moins de 28 ans au 1^{er} octobre de l'année universitaire pour une première attribution (sauf dérogations prévues).

Conditions de nationalité

Être de nationalité française ou posséder la nationalité d'un État membre de l'Union européenne (ou d'un État faisant partie de l'Espace économique européen) ou posséder un certificat de réfugié délivré par l'OFPPA. Pour les autres nationalités, l'étudiant doit bénéficier d'une carte de séjour temporaire ou d'une carte de résident, être domicilié en France depuis au moins deux ans et le foyer fiscal auquel il est rattaché (père, mère ou tuteur légal) doit être situé en France depuis au moins deux ans.

Conditions de scolarité

Les bourses sont attribuées par année universitaire. Il faut :

- être titulaire du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence pour une première année ;
- être inscrit en formation initiale, suivre des études à temps plein dans un établissement public ou dans une formation habilitée à recevoir des boursiers par le ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- répondre aux conditions d'assiduité, de présence aux examens et de scolarité ;

- ne pas avoir interrompu ses études au-delà de 28 ans (âge apprécié au 1^{er} octobre de l'année universitaire en cours).

Le renouvellement d'une bourse n'est pas automatique, l'étudiant doit en faire la demande chaque année.

L'étudiant boursier est exonéré en présentant son avis conditionnel :

- de CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus)
- des droits d'inscription à l'Université pour un diplôme

Il bénéficie aussi de l'aide au logement (ALS, APL, cf. CAF) et de la priorité dans l'attribution des chambres en cité universitaire à partir de l'échelon 5, sauf cas particuliers.

Aides spécifiques ASAP & ASAA

Ces aides sont gérées par les assistantes sociales et les dossiers sont examinés en commission.

L'aide d'urgence permet d'apporter une réponse aux étudiants en situation de précarité sous forme d'une aide financière personnalisée, ponctuelle ou pour la durée de l'année universitaire.

- **L'ASAP (Aide Spécifique Allocation Ponctuelle)** : il s'agit d'une aide d'urgence qui vient répondre au constat fait par une assistante sociale d'une situation sociale grave avérée, lorsqu'une allocation annuelle ne peut être attribuée en cours d'année universitaire.
- **L'ASAA (Aide Spécifique Allocation Annuelle)** : il s'agit d'une aide mensuelle attribuée aux étudiants remplissant les conditions de diplômes, d'études et de nationalité prévues par la réglementation relative aux bourses d'enseignement supérieur délivrées sur critères sociaux (étudiants qui ne relèvent pas des cas d'exclusion de cette même réglementation). Les étudiants en indépendance avérée, en reprise d'études ou en rupture familiale peuvent également bénéficier de cette allocation.

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Antenne départementale du CROUS de Créteil en Seine-Saint-Denis

Place du 8 mai 1945 – 93200 Saint-Denis

Bourses/logement/service social

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Accueil : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 13 h et mercredi de 9 h à 16 h (prévoir une arrivée 30 minutes avant).

Pour prendre RDV avec une assistante sociale, s'adresser à l'accueil.

Un accueil polyvalent « bourses, aides sociales, logement, culture » est organisé dans cette antenne pour les étudiants inscrits dans le 93.



Aide au mérite

L'aide au mérite est un complément de bourse pour les étudiants, futurs boursiers ou boursiers bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux.

Elle est accordée :

- aux élèves de terminale, futurs boursiers sur critères sociaux, ayant obtenu le baccalauréat avec mention Très bien, quelle que soit la formation supérieure envisagée.

Pour bénéficier de l'aide au mérite, l'élève ou l'étudiant doit avoir déposé un dossier social étudiant (DSE) sur le site Internet du Crous de Créteil. Par la suite, il n'a aucune démarche supplémentaire à accomplir.

Prix de la Chancellerie

La Chancellerie des universités de Paris récompense chaque année par des prix d'excellence portant le nom de « Prix solennels de la Chancellerie » de jeunes docteurs qui ont fait avancer la Recherche de façon remarquable dans des champs disciplinaires tels que la médecine, la pharmacie, la science, le droit, les sciences politiques, les sciences économiques et de gestion, les arts, lettres et sciences humaines.

Le dossier doit être déposé auprès de l'école doctorale de rattachement.

La procédure de candidature est à retrouver sur le site de la Chancellerie : www.sorbonne.fr

D'autres aides financières

Connectez-vous sur le site du CNOUS : www.cnous.fr

Bourses des collectivités locales

Bourse municipale de l'Engagement étudiant solidaire de Saint-Denis

Destinée à favoriser l'autonomie et la réussite des étudiants, cette bourse vise à aider les étudiants qui s'engagent dans des associations locales. Elle s'adresse aux candidats qui réunissent les conditions suivantes :

- résider à Saint-Denis ;
- être étudiant en 2^e ou 3^e année d'un cursus d'enseignement supérieur (université, IUT, BTS...);
- présenter un projet de qualité mené en partenariat avec une association dionysienne.

La priorité est donnée aux étudiants boursiers et/ou salariés. Les dossiers retenus sont examinés par une commission qui sélectionne les candidats au mois d'octobre.

- Maison de la vie associative
19, rue de la Boulangerie – Tél. 01 83 72 20 40
- Direction de la jeunesse
Hôtel de ville – centre administratif – 4^e étage
2, place du Caquet – Tél. 01 49 33 67 03

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

ACCOMPAGNEMENT & AIDES MÉDICALES

Infirmierie

Bât. C – Salles 001, 002

Tél. 01 49 40 65 14 / 71 05

En cas d'absence ou d'urgence, appeler le PC sécurité incendie (situé en bas des escalators, bâtiment A) au 01 49 40 71 00

Heures d'ouverture

Accueil sans rendez-vous :

Du lundi au jeudi de 9 h à 17 h

Le vendredi de 9 h à 16 h 30

Accueil sur rendez-vous :

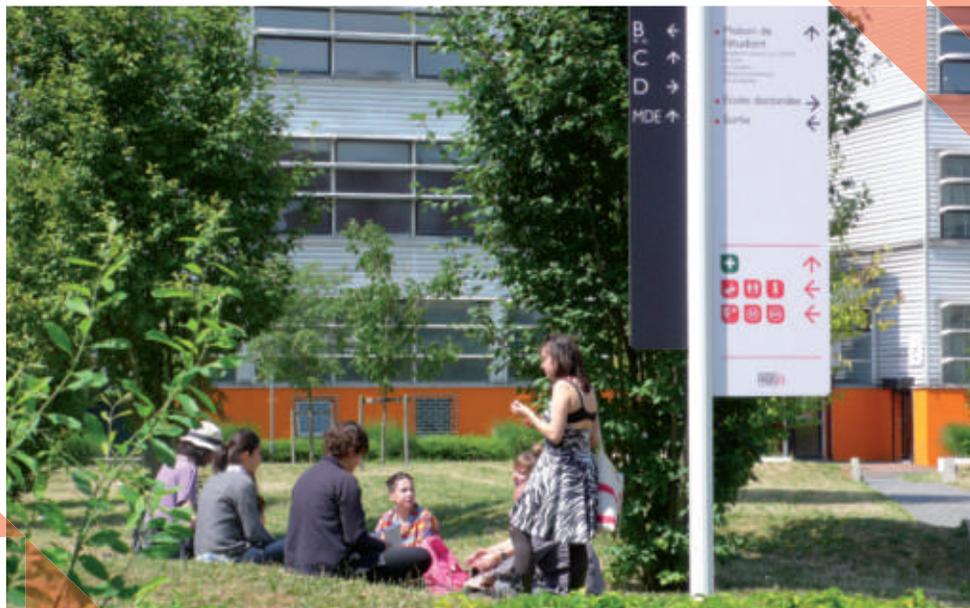
Les étudiants seront reçus, à leur demande, par les infirmières les lundi et vendredi.

Pour ce faire, prendre rendez-vous avec l'infirmierie en contactant le 01 49 40 65 14 ou le 01 49 40 71 05.

Les horaires peuvent être modifiés par nécessité de service.

Missions

- Le personnel infirmier reçoit, informe, oriente et effectue les soins ;
- Les informations restent confidentielles ;
- Vous êtes malade ; vous vous êtes blessé ; vous avez besoin de pansements ou de soins prescrits par un médecin ;
- Vous vous sentez seul ; vous avez un coup de blues, de déprime, des idées noires... Vous vous sentez stressé ;
- Vous avez un retard de règles ;
- Vous avez besoin d'un avis concernant le dépistage du SIDA, des hépatites B et C et autres infections sexuellement transmissibles.



BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Service de Santé Universitaire – SSU

Maison de l'étudiant – Salle MDE-18

Tél. 01 49 40 65 10

Mél. medecine.preventive@univ-paris8.fr

Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

Il est composé de médecins, infirmières, psychologues, gynécologues, d'une diététicienne (sous réserve) et de secrétaires.

Tous les étudiants inscrits doivent effectuer une visite médicale (décret du 7 octobre 2008).

Les étudiants qui le désirent peuvent se présenter au service pour obtenir des **certificats médicaux** (bourse, prêt d'honneur, certificat d'aptitude au sport, certificat de travail, vaccinations). Une infirmière est présente pour les **accueillir**, les **écouter**, les **informer** et les **orienter**.

Et pour les **étudiants en situation de handicap** :

- certificats médicaux pour le 1/3 temps,
- aménagement des épreuves et assistances diverses, en liaison avec le pôle accueil handicap de l'Université (voir page 107).

Le service propose également des **consultations gratuites** sur rendez-vous (tél ou mél) :

- consultations **diététiques** (sous réserve) ;
- consultations **gynécologiques** (lundi de 13 h 30 à 16 h) ;
- consultations d'**aide psychologique** (du lundi au vendredi de 9 h 30 à 17 h) ;
- **vaccinations** (sous réserve).

Les **bilans sanguins**, établis par la CPAM, sont **gratuits** (VIH à la demande).

Les dépistages des **troubles de la vue** et de l'**audition** ont lieu le mardi de 10 h à 16 h.

Chaque année, une **action de prévention santé** est par ailleurs organisée par les infirmières sur :

- la contraception ;
- les IST (infections sexuellement transmissibles) ;
- les addictions (tabac, alcool, drogues, écrans) ;
- le bien-être (alimentation, stress, sommeil, audition, sport) ;
- les violences ;
- la tuberculose.

BÉNÉFICIAIRE DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

LOGEMENT & RESTAURATION

Logement universitaire

Le CROUS de Créteil, opérateur naturel en matière de logement étudiant, gère une vingtaine de résidences universitaires dont dix en Seine-Saint-Denis.

Comment demander un logement ?

Quelle que soit votre situation, vous devez formuler votre demande de logement **entre le 15 janvier et le 31 mai** qui précède la rentrée universitaire. La demande de logement se fait en même temps que la demande de bourse via le dossier social de l'étudiant (DSE). Pour demander un logement, vous devez remplir votre DSE même si vous ne demandez pas de bourse sur le site du CROUS de Créteil : www.crous-creteil.fr/demanderune-bourse/constituer-dossier-social-etudiant.

Le CROUS vous répondra à partir du mois de juillet.

Le CROUS affecte les étudiants dans la résidence la plus proche de leur lieu d'études, en fonction des places disponibles. Les étudiants retenus sur la liste d'attente peuvent être affectés en cours d'année en fonction des désistements.

L'obtention d'un logement n'est pas automatique et dépend du nombre de places disponibles. Nous vous conseillons donc, compte tenu des difficultés pour trouver à se loger en résidence universitaire, de vous rapprocher également d'autres structures.

Lokaviz

Lokaviz est la première plateforme de l'hébergement des étudiants mise en place par le ministère de l'enseignement supérieur.

Cette centrale du logement vous permet d'effectuer des recherches de chambre, studio, T1, T2, colocation dans la France entière, afin de poursuivre vos études. Lokaviz répertorie tous les logements vides des résidences universitaires des CROUS de France, mais également les offres de logement des particuliers. www.lokaviz.fr

Autres possibilités de se loger

Résidences étudiantes sociales et privées

Il existe des résidences étudiantes qui sont ouvertes à tous. Ces structures proposent plusieurs logements étudiants en Île-de-France

<https://www.univ-paris8.fr/Logement,347>

Colocation

Différents sites Internet proposent des annonces de colocation :

- www.appartager.com
- <http://www.recherche-colocation.com/>

La Maison de l'étudiant et le SCUJO-IP de l'université Paris 8 affichent également des annonces de logement.

Les aides au logement

Les aides de la Caisse d'allocations familiales

La Caisse d'allocations familiales propose deux types d'aide au logement dont vous pouvez bénéficier :

- L'Allocation Logement à caractère Social (ALS)
- L'Aide Personnalisée au Logement (APL)

Renseignements sur www.caf.fr

Les aides Action Logement

- L'**avance LOCA-PASS** permet à l'étudiant de verser immédiatement le dépôt de garantie demandé par le bailleur et de le rembourser progressivement, sans payer d'intérêts.
- La **garantie LOCA-PASS** prend en charge gratuitement la caution des loyers et charges locatives due au bailleur à l'entrée dans les lieux.
- **VISALE** est une caution accordée au locataire qui prend en charge le paiement du loyer et des charges locatives de la résidence principale, en cas de défaillance de paiement.
- L'**AIDE MOBILI-JEUNE** est une subvention qui permet de réduire la quittance de loyer.

Renseignements sur www.actionlogement.fr

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Restauration universitaire

Le CROUS de Créteil

L'équipe du CROUS vous souhaite la bienvenue et vous propose, pour vous restaurer sur le campus de Paris 8, différents pôles de restauration :

Le restaurant universitaire et sa cafétéria dans le bâtiment CROUS

Le restaurant universitaire propose chaque jour un repas équilibré avec un choix de formules variées :

- Formule plat du jour (3 plats chauds au choix : pâtes, plat végétarien différent tous les jours, etc.)
- Formule pizza (2 pizzas au choix)
- Formule grillade

Ouvert du lundi au vendredi de 11 h 30 à 14 h

Prix du repas pour les étudiants : 3,30 € (tarif 2021-2022 sous réserve de modification en 2022-2023)

La cafétéria au rez-de-chaussée vous propose un choix de formules rapides, sandwiches, pâtisseries diverses (américaines, « fait maison »), glaces, salades « fait maison », boissons chaudes ou froides, formules sandwiches.

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h

Deux cafétérias dans le bâtiment A

Pour grignoter à toute heure et en toute liberté, des sandwiches froids ou chauds, des salades « fait maison », des tartes ou des gourmandises... sont en vente.

■ La Grande Cafétéria

Pizzas, sandwicherie, croque-monsieur, glaces...
Hall du bât. A

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h et le samedi de 9 h 30 à 14 h 30

■ Le Gai Savoir

Paninis, pizzas, salades, tartes et muffins Bât. A (1^{er} étage)

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

Des distributeurs automatiques

Répartis dans l'Université, les distributeurs automatiques vous permettront de faire une pause café.

Païement au RU par carte bleue à partir d'un euro, ou grâce à votre carte d'étudiant (IZLY).

La carte d'étudiant multiservices (IZLY) vous permet d'accéder aux services du CROUS et fonctionne comme un porte-monnaie électronique.

Vous pouvez la recharger directement en ligne par virement (minimum de 5 €) via votre compte **IZLY**. Vous pouvez également recharger votre compte IZLY à la borne bleue située dans le hall du bâtiment CROUS (minimum de 10 €).

Un rechargement contre espèces (minimum 5 €) est également possible au niveau de l'accueil du RU situé au RDC du Bâtiment CROUS ou en caisse au niveau du RU et dans les 3 cafétérias du CROUS [Grande Cafétéria et Gai Savoir (bâtiment A) + Brasserie dans le bâtiment CROUS].

En téléchargeant l'**application IZLY**, il est également possible de payer grâce à son **smartphone** en générant un **QR code**.

En dehors du CROUS

Trois points de restauration rapide

■ Chez Karim

Parvis du bât. B

Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 15 à 18 h 30

Le vendredi de 8 h 15 à 18 h

Le samedi de 9 h 30 à 15 h 30

■ La boîte à Frites

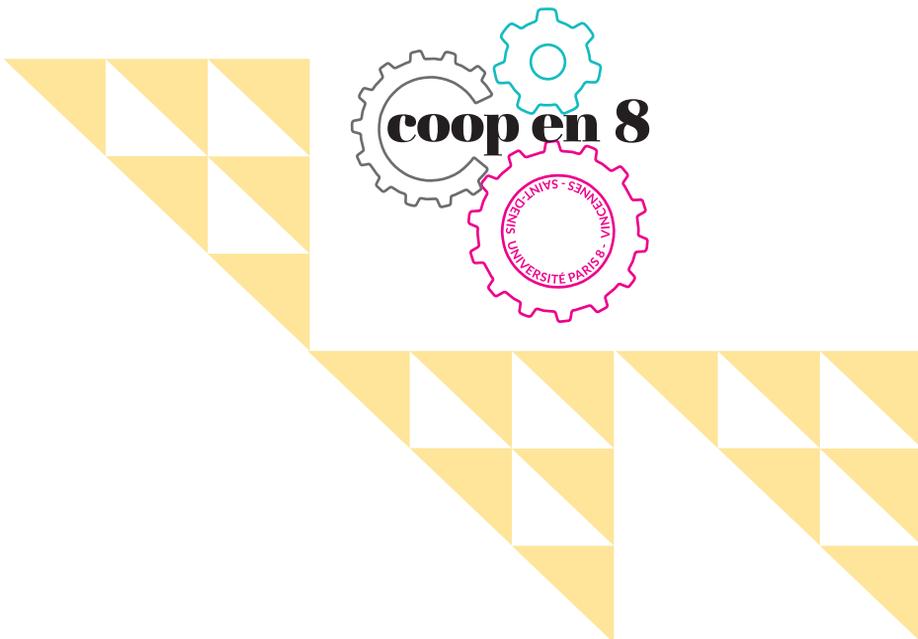
Derrière le bât. L (Amphis X et Y)

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

■ Le Campus

Entrée de l'Université

Ouverture du lundi au samedi de 8 h à 23 h



PREMIÈRE COOPÉRATIVE ÉPHÉMÈRE ÉTUDIANTE !

Constituée de jeunes entrepreneur(e)s-coopérateur(e)s, Coop'en 8 est le reflet de la mixité de l'université Paris 8.

Nous nous inscrivons dans un territoire dynamique et souhaitons agir à vos côtés pour valoriser vos initiatives, faire du lien entre les acteurs locaux, vivre le quotidien autrement et créer des espaces d'échanges et de partage de savoirs.

Contact : [01 49 40 66 72](tel:0149406672)

Mél. : coopen8.93@gmail.com

The background is a grid of squares with various geometric shapes. The top row has a white square with a yellow arc, a yellow square with a white circle, and a yellow square with a white arc. The middle row has a yellow square with a white triangle, a yellow square with a black semi-circle, and a white square with two black triangles. The bottom row has a yellow square with a white circle, a white square with a black triangle, a yellow square with a white arc, and a yellow square with a white diamond. The text is centered in the white square of the middle row.

8 Être étudiant
à Saint-Denis



119 ■ Saint-Denis et son territoire

121 ■ Saint-Denis: ville des rois morts et du peuple vivant !

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

Saint-Denis et son territoire

Plaine commune

Plaine Commune est née de la volonté de neuf villes de rassembler leurs talents et leurs compétences : Saint-Denis, Aubervilliers, La Courneuve, Épinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Stains, Villetaneuse et Saint-Ouen-sur-Seine. Comptant près de 430 000 habitants, l'établissement public territorial Plaine Commune forme un territoire porteur de grands projets.

Office de tourisme Plaine Commune-Grand Paris

Vous y trouverez les informations touristiques et culturelles sur la ville de Saint-Denis et le territoire de Plaine Commune, labellisé *Villes d'Art et d'Histoire*. Nombreuses possibilités de visites libres et guidées. Boutique et billetterie pour les spectacles sur place. Wifi gratuit.

Horaires :

Ouvert du lundi au dimanche
de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 18 h
Ouverture les jours fériés de 10 h à 14 h

1, rue de la République
Tél. 01 55 87 08 70

Et ses 2 points d'information :

- À Saint-Denis, près du Stade de France :
19, avenue Jules Rimet – 93200 Saint-Denis
- À Saint-Ouen-sur-Seine, au cœur des Puces :
124, rue des Rosiers – 93400 Saint-Ouen-sur-Seine

www.tourisme-plainecommune-paris.com
infos@plainecommunetourisme.com

Plaine Commune au cœur de Paris 2024

Plaine Commune est au cœur des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 avec le Village des athlètes, 3 sites de compétition et 17 sites d'entraînement. Avec le Village des athlètes (à L'Île-Saint-Denis, Saint-Denis et Saint-Ouen-sur-Seine), le Centre aquatique olympique (Stade de France), à Saint-Denis, et le Stand de tir de La Courneuve, les athlètes se déplaceront ainsi largement sur le territoire.

La Street Art Avenue (Saint-Denis / Aubervilliers)

Depuis son lancement à l'occasion de l'Euro 2016, la Street Art Avenue met en couleurs les berges du canal Saint-Denis. Ce sont vingt-cinq œuvres que vous pouvez admirer en vous promenant le long du canal, à pied ou à vélo, entre La Villette et le Stade de France. Chaque année, de nouvelles œuvres viennent enrichir ce lieu.

Renseignements sur le parcours :
www.tourisme-plainecommune-paris.com

La Cité du cinéma

Ancienne « cathédrale » électrique qui alimentait le réseau de traction du métro parisien, la Cité du Cinéma a été restaurée, tout en conservant son style industriel, et réunit aujourd'hui tous les intervenants d'un film, de l'écriture du scénario à la post-production et la distribution, en passant par la création de décors et le tournage, et compte une école de cinéma. Elle se visite et accueille des expositions temporaires grand public (Star Wars, Harry Potter...).

20, rue Ampère – 93200 Saint-Denis
Métro : ligne 13, station Carrefour Pleyel

Informations et réservations pour les visites et les expositions :
www.tourisme-plainecommune-paris.com
www.tourisme93.com

Le marché aux Puces de Saint-Ouen-sur-Seine

Premier marché d'antiquités au monde, il réunit mobilier, objets d'art et de décoration, mais aussi livres, disques, vêtements vintage, bijoux et bien d'autres choses. Vous pourrez aussi goûter aux plaisirs d'un concert de jazz manouche dans l'un des nombreux bars du quartier.

Point d'information tourisme
124, rue des Rosiers (au cœur du marché)

Ouverture du marché
Vendredi de 8 h à 12 h ; samedi-dimanche de 10 h à 18 h ;
lundi de 11 h à 17 h

Métro : ligne 13, station Garibaldi
www.tourisme-plainecommune-paris.com
marcheauxpuces-saintouen.com

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

Autres découvertes

Les festivals

Ceux-ci se déroulent sur plusieurs ville de Plaine Commune et de la Seine-Saint-Denis. On peut citer : Métis, Villes des musiques du monde, Banlieues bleues, Africolor. À Saint-Ouen-sur-Seine, on trouvera par exemple, aux Puces, le jazz musette et, à La Courneuve, le festival des jonglages...

Toutes les infos sur

www.tourisme-plainecommune-paris.com

Les lieux culturels

- **Aubervilliers** : théâtre La Commune, théâtre Zingaro (spectacles équestres), l'Embarcadère (concerts) ;
- **Épinay-sur-Seine** : Maison du théâtre et de la danse, Pôle Orgemont (concerts), Espace Lumière (concerts, théâtre) ;
- **La Courneuve** : Centre culturel Jean Houdremont et Maison des jonglages ;
- **L'Île-Saint-Denis** : théâtre Nout ;
- **Pierrefitte-sur-Seine** : espace culturel Maurice Utrillo ;
- **Saint-Ouen-sur-Seine** : Espace 1789 (scène conventionnée pour la danse, cinéma d'art et d'essai, concerts...), Main d'Œuvres (concerts, résidence d'artistes...) ;
- **Stains** : Studio théâtre, Espace Paul Éluard (concerts...), Mémoires de cités-jardins (exposition permanente sur les cités-jardins, visites guidées...) ;
- **Villetaneuse** : centre d'initiation culturelle et artistique.

Toutes les infos sur

www.tourisme-plainecommune-paris.com

Les médiathèques

Les 21 médiathèques de Plaine Commune et son bibliobus sont gratuits et ouverts à tous : habitants, salariés, mais aussi étudiants. Vous pouvez emprunter jusqu'à 30 documents pour 4 semaines et réserver en ligne sur le site des médiathèques pour le/les faire venir dans la médiathèque de votre choix.

Retrouvez les coordonnées, les horaires, les animations et le catalogue des documents sur

mediatheques-plainecommune.fr.

La carte des médiathèques est **gratuite** et valable dans les 21 médiathèques du réseau et le bibliobus.

Il vous suffit de présenter une pièce d'identité et un courrier récent précisant votre adresse.

Vous pouvez également vous préinscrire en ligne.

Le Campus Condorcet Paris-Aubervilliers

Depuis 2019, à la Plaine, une nouvelle université, qui ambitionne de devenir le premier pôle universitaire français en sciences humaines, ouvre peu à peu ses portes. Elle est constituée de deux sites comportant l'ensemble des installations nécessaires à la réussite des étudiants comme au succès des chercheurs, le premier à Aubervilliers, place du Front Populaire (métro de la ligne 12), le second à Paris, Porte de la Chapelle (ouverture prévue en 2023). Ces pôles accueilleront à terme 20 000 étudiants et enseignants-chercheurs. Le projet Condorcet associe 9 centres d'enseignement supérieur et de recherche : le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), l'École Nationale des Chartes (ENC), l'École Pratique des Hautes Études (EPHE), la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH), l'Institut National d'Études Démographiques (INED) et les universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris 8 Vincennes-Saint-Denis et Paris 13 Nord.



© Raphael de Bengy

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

Saint-Denis : ville des rois morts et du peuple vivant !

Une ville dynamique

Avec plus de 111 000 habitants, Saint-Denis occupe le 3^e rang de la région par sa population. Dynamique, la ville connaît un fort taux de croissance et accueille 1 000 nouveaux habitants chaque année. De nombreuses entreprises s'y implantent, faisant de ce territoire une ville en renouveau.

Saint-Denis est engagée dans un vaste programme de rénovation urbaine. De nombreux commerces participent à l'animation du centre-ville auquel l'accès a été rendu aux piétons. Il se tient à Saint-Denis le plus grand marché d'Île-de-France (mardi, vendredi et dimanche).

Le centre nautique La Baleine

Il dispose d'un bassin de 25 mètres, d'une fosse de plongée (réservée aux plongeurs encadrés), d'un bassin ludique, d'un toboggan, d'un jacuzzi, ainsi que d'un solarium.

Horaires :

Lundi, jeudi, vendredi de 11 h 30 à 14 h et de 16 h à 18 h

Mardi de 11 h 30 à 14 h et de 17 h à 20 h 30

Mercredi de 7 h à 10 h et de 12 h à 18 h

Samedi de 14 h à 20 h

Dimanche de 10 h à 16 h

13, avenue Jean Moulin

Tél. 01 48 21 01 48

centrenautique-saintdenis.fr

La Maison de la jeunesse

12, place de la Résistance et de la Déportation

Tél. 01 83 72 20 90

direction.jeunesse@ville-saint-denis.fr

Cette structure est un lieu d'accueil pour les jeunes. Elle accueille dans ses murs :

■ La Cyber Base

Mise à disposition d'ordinateurs, présence d'accompagnateurs, formations proposées.

Tél. 01 42 43 11 55

Cyberbase@ville-saint-denis.fr

■ Le Bureau d'Information Jeunesse (B.I.J.)

Destiné aux 18-30 ans, le B.I.J. propose près d'une quinzaine de services dont une billetterie à tarif réduit, la mise à disposition de journaux et des bilans de santé jeunes gratuits.

Tél. 01 83 72 20 89

■ La ligne 13 : salle de spectacles

Cette structure dispose d'une salle de spectacles de 300 places. Une programmation est proposée par des artistes. La salle peut être utilisée par les artistes débutants qui souhaitent s'y produire.

Maison de la Jeunesse

12, place de la Résistance et de la Déportation

Tél. 01 83 72 20 90

ligne13@ville-saint-denis.fr

La Maison de la vie associative

Elle apporte une aide logistique et des informations aux associations de la ville ou de l'université Paris 8. Elle est en relation avec les associations de Saint-Denis, les aide dans leur construction et les accompagne dans leur projet.

19, rue de la Boulangerie

Tél. 01 83 72 20 40

maison.vie.associative@ville-saint-denis.fr



ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

Engagement étudiant solidaire

La ville de Saint-Denis propose un soutien financier de 1 500 euros aux étudiants résidant à Saint-Denis, qui s'investissent dans le milieu associatif local. Cette aide est versée en deux fois au cours de l'année scolaire.

Tél. 01 49 33 67 03 (direction de la jeunesse)
www.ville-saint-denis.fr/engagement-étudiant-solidaire

Les quartiers de l'alternance

Les quartiers de l'alternance ont pour but de permettre aux jeunes de rencontrer les entreprises afin qu'ils concrétisent leur projet d'apprentissage ou de professionnalisation.

www.maisonemploi-plainecommune.fr

Le Journal de Saint-Denis

Bimensuel d'actualités locales disponible dans de nombreuses structures et commerces de la ville.

www.ville-saint-denis.fr

Les temps forts annuels de Saint-Denis

Saint-Denis est une scène ouverte. Tout au long de l'année, fêtes, festivals et initiatives annuelles invitent à profiter de la ville « autrement » et à découvrir toute sa vitalité créative :

- fête de Saint-Denis (septembre) ;
- Bel hiver (décembre) ;
- journées cinématographiques dionysiennes (février) ;
- panorama des cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient (mars/avril) ;
- fête des tulipes (avril) ;
- festival Hip-Hop et des cultures urbaines (avril) ;
- festival de Saint-Denis + festival Métis (juin) ;
- Bel été (juillet/août).

Les lieux culturels et artistiques

Le festival de Saint-Denis

Le festival de Saint-Denis, qui se tient chaque année en juin, est le plus connu. C'est l'occasion d'écouter des artistes de renom dans des lieux magiques comme la basilique de Saint-Denis ou la maison d'éducation de la Légion d'honneur. Et même si la musique classique est à l'honneur, le festival s'ouvre aussi aux musiques du monde, en lien avec le festival *Métis*.

Le théâtre Gérard Philipe

Centre dramatique national de Saint-Denis, le théâtre Gérard Philipe propose une programmation riche et variée, accessible à tous.

Réservations :

du lundi au vendredi de 14 h à 19 h

59, boulevard Jules Guesde

Tél. 01 48 13 70 00

www.theatregerardphilipe.com

info@theatregerardphilipe.com

Théâtre La Belle Étoile

La compagnie Jolie Môme propose spectacles, ateliers de pratiques artistiques et conférences.

Théâtre La Belle Étoile

14, rue Saint-Just

Tél. : 01 49 98 39 20

www.cie-joliemome.org

Cirque Académie Fratellini

Centre de formation artistique de niveau international et lieu de création, l'académie Fratellini présente régulièrement des spectacles créés par les compagnies en résidence et les apprentis. L'activité sera perturbée en raison de travaux de réhabilitation jusqu'en 2024.

1-9, rue des Cheminots

93210 La Plaine Saint-Denis

Tél. 01 49 46 00 00

www.academie-fratellini.com

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

Le 6B

Le 6B est un lieu de création artistique et de diffusion qui propose des spectacles en tous genres (musique, théâtre, stand up...), des projections, des débats. Il est ouvert aux habitants du quartier pour des réunions associatives, des ateliers, ou comme point Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne). Il réunit aujourd'hui plus d'une centaine de résidents sur 7 000 m² : artistes, architectes, musiciens, cinéastes, graphistes, artisans, travailleurs sociaux... Chacun d'eux exerce son métier, son art au sein d'une centaine d'ateliers et bureaux et participe à la vie des espaces communs de création, de convivialité et de diffusion (espace d'exposition, salle de projection, salle de danse, restaurant associatif...). Le 6B organise régulièrement des expositions, concerts, festivals...

6-10, quai de Seine
Tél. 01 42 43 23 34
www.le6b.fr

Le cinéma l'Écran

Salle art et essai avec avant-premières, rencontres avec des réalisateurs et des personnalités du cinéma. Le cinéma L'Écran organise plusieurs festivals notamment les Rencontres cinématographiques dionysiennes.

14, passage de l'Aqueduc
Tél. 01 49 33 66 88
www.lecranstdenis.org

Le cinéma Gaumont

Découvrez tous les films à l'affiche dans les 9 salles du Cinéma.

Cinéma Gaumont
Parvis du Stade de France,
8, rue du Mondial 1998
Tél. 08 92 69 66 96

Le Conservatoire

Le Conservatoire propose un enseignement de musique et de danse pour enfants et adultes. Il est ouvert le soir en semaine, ainsi que la journée du mercredi et du samedi.

15, rue Catulienne
Tél. 01 83 72 20 45
conservatoire@ville-saint-denis.fr

L'école d'arts plastiques Gustave Courbet

Elle propose des ateliers de dessin et d'arts plastiques aux adultes. Tarif réduit de 50% pour les étudiants.

51, rue Auguste Poullain
Tél. 01 83 72 21 30
ecole.arts.plastiques@ville-saint-denis.fr

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

Les lieux d'histoire et de patrimoine

Le musée d'art et d'histoire Paul Éluard

Entre la basilique et le Stade de France, le musée d'art et d'histoire Paul Éluard vous accueille pour une visite insolite dans le cadre plein de charme d'un carmel du XVII^e siècle.

Le musée abrite des collections uniques, consacrées notamment à la ville de Saint-Denis, à l'archéologie médiévale, à la Commune de Paris de 1871 et à Paul Éluard.

Horaires :

Lundi, mercredi, vendredi de 10 h à 17 h 30

Jeudi de 10 h à 20 h

Samedi et dimanche de 14 h à 18 h 30

Gratuit pour les étudiants de l'université Paris 8

22 bis, rue Gabriel Péri

Tél. 01 83 72 24 57

www.musee-saint-denis.fr

musee@ville-saint-denis.fr

Actualités 2022-2023

Exposition Polyphone. Polyphonies visuelles et sonores
Du 20 mai 2022 au 7 novembre 2022

Polyphone. Polyphonies visuelles et sonores propose des expériences sensorielles pour penser le monde à travers la rencontre avec des œuvres visuelles et sonores de 14 artistes internationaux qui dévoilent le potentiel poétique et politique de l'écoute.

Exposition Insurgé.e.s !

Celles et ceux qui ont fait la Commune de Paris de 1871 et sa postérité

Du 9 décembre 2022 au 6 mars 2023

L'exposition, réalisée avec le précieux concours de l'historienne Laure Godineau, entend faire la part belle aux nouvelles approches historiques de la Commune de Paris de 1871.

Exposition Pablo Picasso, Paul Eluard, une amitié sublime

Du 6 avril 2023 au 10 juillet 2023

L'exposition Pablo Picasso, Paul Eluard, une amitié sublime, conçue en partenariat avec le musée Picasso de Barcelone et le musée national Picasso-Paris met en lumière les relations privilégiées de Paul Eluard (1895-1952) et Pablo Picasso (1881-1973).

L'Unité d'archéologie

L'unité d'archéologie effectue chaque année une dizaine d'opérations préventives. Sur les 1 200 hectares du territoire communal, près de 50 sites ont été recensés. Grâce aux fouilles réalisées, l'unité a constitué un fonds composé de près de 40 000 objets qui a donné lieu à l'édition de nombreux ouvrages. À côté se trouve la Fabrique de la ville où l'on peut découvrir les grandes transformations de celle-ci à travers un chantier de fouilles archéologiques.

8, rue Franciade

Tél. 01 83 72 23 20 – 01 49 33 80 20

archeologie@ville-saint-denis.fr

La Basilique de Saint-Denis

Premier chef-d'œuvre monumental de l'art gothique, la Basilique de Saint-Denis est la nécropole des rois de France. Elle a été conçue par l'abbé Suger au XII^e siècle. Elle est à la fois un témoignage précieux de l'Histoire, de l'architecture et un symbole de l'histoire de France.

Entrée gratuite pour les moins de 25 ans

1, place de la Légion d'honneur

Tél. 01 48 09 83 54

www.saint-denis-basilique.fr



ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

La maison d'éducation de la Légion d'honneur

Ancienne abbaye royale, ouverte en 1811, à proximité de la Basilique, la maison d'éducation de la Légion d'honneur est un lycée public qui accueille des jeunes filles, dont les membres de la famille ont reçu la Légion d'honneur.

Visites guidées de ce monument organisées par l'Office du tourisme, sur inscription.

5, rue de la Légion d'honneur
Tél. 01 48 13 13 33



Les Archives nationales

Le site de Pierrefitte-sur-Seine conserve les archives postérieures à la Révolution française et des archives d'origine privée.

Ce bâtiment contemporain a été inauguré en 2013. L'édifice principal, recouvert d'une peau d'aluminium et de verre opaque, accueille les magasins et ateliers destinés à assurer, à l'aide des dernières technologies, la restauration, la conservation et l'archivage des documents. Le site est ouvert au public sur présentation d'une carte d'identité et accueille des expositions temporaires.

Visite guidée gratuite le lundi à 14 h

Horaires :
du lundi au samedi, de 9 h à 16 h 45

59, rue Guynemer
93380 Pierrefitte-sur-Seine
Tél. 01 75 47 20 02
www.archivesnationales.culture.gouv.fr/pierrefitte

Les Archives municipales

Les archives municipales conservent l'histoire de Saint-Denis. Elles communiquent au public des documents du Moyen Âge jusqu'à nos jours : dossiers, registres, cartes, plans, photographies, maquettes, affiches, films, imprimés, archives sonores et électroniques.

Une pièce d'identité est obligatoire pour l'inscription.

Horaires :
Lundi, mardi, vendredi de 13 h à 17 h
Mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Centre administratif de Saint-Denis
2, place du Caquet
Tél. 01 49 33 63 70
www.archives.ville-saint-denis.fr

Le Stade de France

Réalisé pour la Coupe du Monde de football de 1998, le Stade compte plus de 80 000 places assises et couvertes. De nombreux événements sportifs et culturels y sont régulièrement organisés. Le Stade propose des visites pour les individuels et les groupes.

www.stadefrance.com



ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

Les services publics

La mairie de Saint-Denis

Les services administratifs sont ouverts :

les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 17 h,
le jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h
(uniquement les services état-civil, vie scolaire, enfance).

2, place du Caquet

Tél. 01 49 33 66 66

www.ville-saint-denis.fr

Facebook : Ville de Saint-Denis

■ La mairie annexe de La Plaine

Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h

Jeudi : 8 h 30 à 12 h

1bis rue Saint-Just

■ La mairie annexe de La Courtille

Lundi au vendredi : 8h30 à 17h

Jeudi : 8 h 30 à 12 h 30

5, cité de La Courtille

Le budget participatif citoyen

Le budget participatif est un **dispositif de démocratie participative** qui vous permet de **gérer une partie du budget municipal** en proposant des idées pour **embellir notre quotidien**, et en votant ensuite pour celles que vous estimez prioritaires. La Ville consacre 1 million d'euros du budget municipal aux projets que vous aurez imaginés et choisis, et vous accompagne à chaque étape du dispositif : de la consolidation de votre idée à sa réalisation.

plateforme dédiée au budget participatif :

Jeparticipe.saint-denis.fr

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

9, boulevard de la Commune de Paris

Tél. 32 30 (prix d'un appel local)

La Maison de Justice et du Droit de Saint-Denis

Elle propose un service d'orientation et d'aide juridique.

16, rue des Boucheries – Tél. 01 55 84 05 30

La sous-préfecture

28-30, boulevard de la Commune de Paris

Tél. 01 49 33 94 44

Le tribunal d'instance

1, passage des Deux Pichets

Tél. 01 48 13 37 80

Le commissariat central de Saint-Denis

10, avenue Jean Moulin

Tél. 01 71 92 63 00



NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



**Service commun universitaire
d'information, d'orientation
et d'insertion professionnelle
- SCUIO-IP -**

2, rue de la Liberté
93526 Saint-Denis cedex

Tél. 01 49 40 67 17
Mél. scuio@univ-paris8.fr

Directrice de publication : Annick Allaigre

Le guide de l'étudiant 2022/2023 de l'université Paris 8 a été réalisé par Éléonore Bourdeaux, Marie Philémon et Antonin Bensoussan avec la collaboration du service communication.

Toutes suggestions, critiques ou informations complémentaires peuvent être adressées au SCUIO-IP.

Dépôt légal : 3^e trimestre 2022

Photos :
Christelle d'Erfurth
ACA, direction Vie de Campus, SUAPS,
service communication

Mise en page et impression
Corlet Imprimeur, Condé-sur-Noireau (France)
Dépôt légal n° 22050354 – août 2022



UNIVERSITÉ
PARIS8
VINCENNES-SAINT-DENIS

www.univ-paris8.fr

